BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
148
D
30

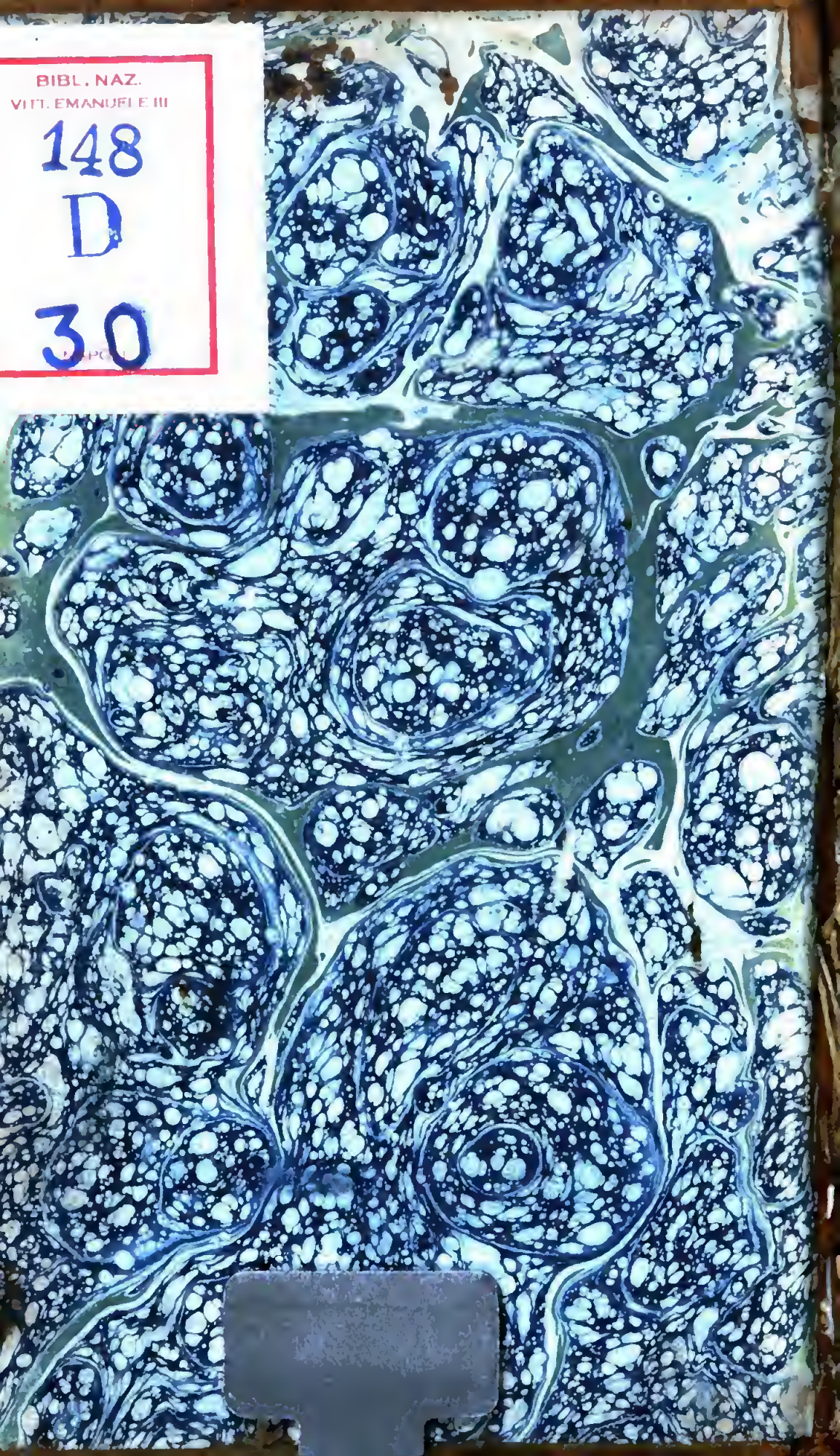

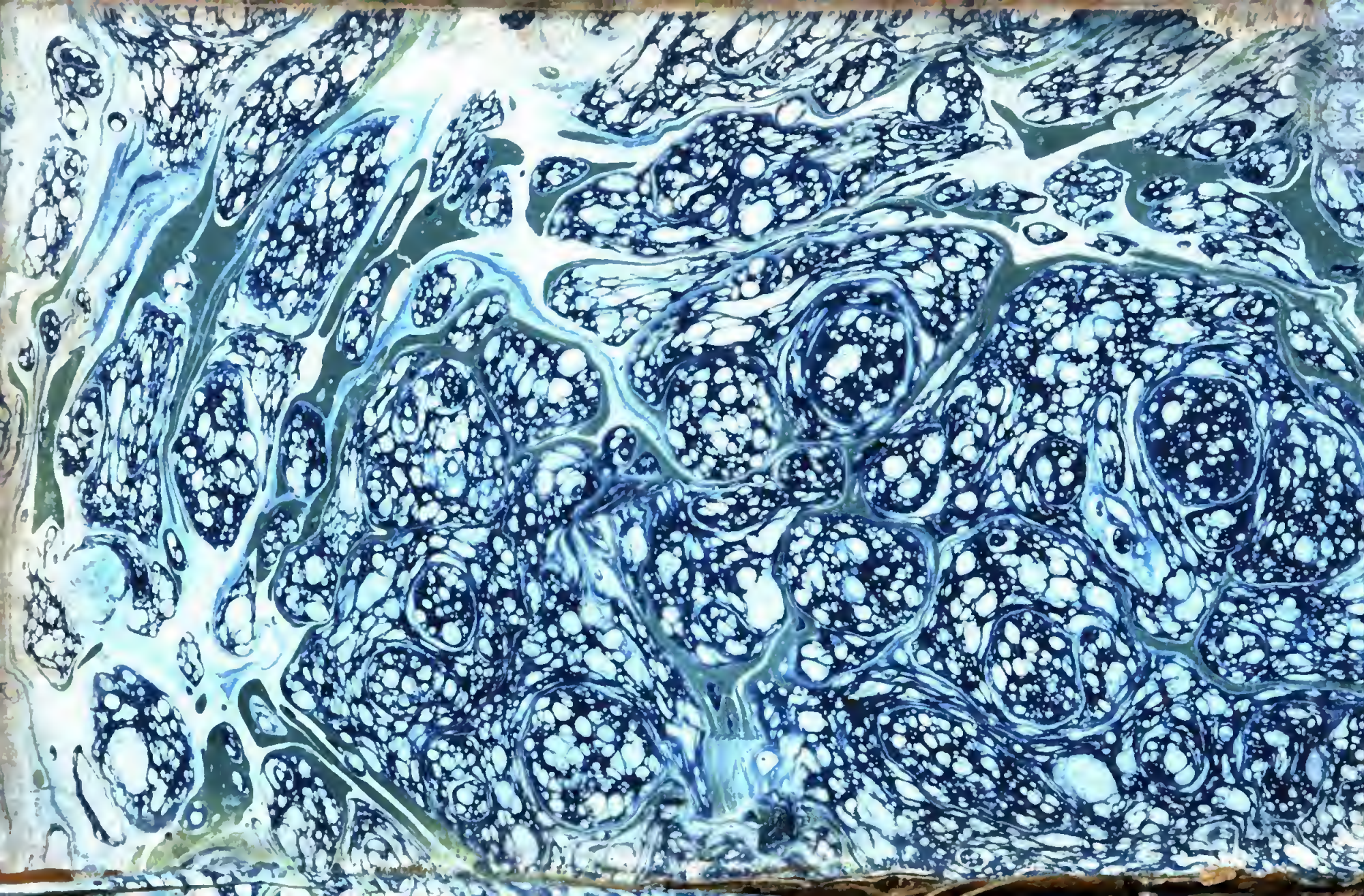

101
Q
2

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE LA

VIE GALANTE,

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE

L'ABBÉ AUNILLON DELAUNAY DU GUÉ.

IMPRIMERIE DE C. F. PATRIS.

MÉMOIRES

DE LA

VIE GALANTE,

POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

DE

L'ABBÉ AUNILLON DELAUNAY DU GUÉ,

AMBASSADEUR DE LOUIS XV PRÈS LE PRINCE ÉLECTEUR DE COLOGNE.

TOME SECOND.

A PARIS,

Chez LÉOPOLD COLLIN, Libraire, rue Git-le-Cœur, n°. 4.

1808.

MÉMOIRES
HISTORIQUES.

LETTRES
A M. ***.

ONZIÈME LETTRE.

Je ne vous laisserai point refroidir, monsieur, sur la justification de la duchesse de B..... Le lieutenant de police fit ce qu'on lui avait demandé ; le petit peintre fut arrêté une seconde fois, et il fut enfin interrogé. Il est vrai que dans l'interrogatoire il continua de charger la duchesse ; il dit qu'il avait été enfermé pendant quinze jours de suite tous les jours deux heures

dans son appartement, occupé à faire son portrait. Il la dépeignit, dans ses réponses au juge, comme un homme qui ne l'aurait pas même pu examiner un quart d'heure. Il ne fut pas plus heureux à désigner son appartement, dont assurément il n'avait point la moindre notion. Il ajouta que cette dame lui avait donné, sur la fin, des rendez-vous sur le quai de Malaquais, où il l'avait trouvée deux ou trois fois seule, assise sur une borne, à deux heures après minuit, et en très-grand négligé. Enfin, il se coupa dans plusieurs circonstances qu'il avait précédemment déclarées de bouche à M. Herault; ensorte qu'il eût été punissable, et digne du dernier supplice pour une calomnie si avérée, si on avait pu soupçonner qu'il fût lui-même de mauvaise foi. Mais quelques circonstances de ses interrogatoires ne prouvèrent que trop qu'une autre personne de considération, qu'il est inutile de nommer, avait fait jouer cette machine, non à la vérité pour faire empoisonner la Lecouvreur, mais pour perdre

de réputation la malheureuse duchesse. Par malheur pour elle, de très-fortes considérations arrêtèrent tous ceux qui étaient aussi intéressés qu'elle à rendre sa justification publique; ce qui ne pouvait se faire qu'en dénonçant au public et à la justice même celle qui était en effet coupable d'une telle noirceur. La duchesse fut donc obligée de se contenter de l'aveu que fit le peintre, qu'il ne l'avait jamais, ni vue, ni peinte, ni connue, lorsqu'il lui fut confronté en présence de toutes les personnes qui prenaient intérêt à cette affaire; et elle n'eut d'autre consolation que le témoignage de sa propre conscience, et la conviction de ses amis et de sa famille.

Ce fut plus de six mois après cette aventure, dont presque tout le monde a ignoré les détails, que la Lecouvreur tomba malade d'une dyssenterie à laquelle elle était sujète, et dont elle avait pensé mourir un an avant cette attaque. Cette dyssenterie fut accompagnée d'inflammation d'entrailles. Je la vis pendant toute sa maladie,

qui ne dura qu'environ huit jours. Jamais il ne lui vint un moment dans l'esprit que cette maladie, dont elle avait plusieurs fois éprouvé le danger, lui eût été procurée par aucun maléfice ; et il ne faut qu'un peu de bon sens pour se convaincre que quelqu'un qui avait eu une alarme si chaude depuis six mois, à propos du prétendu poison dont je viens de vous parler, en lui supposant même une ame capable d'un si grand crime, aurait été arrêté par la crainte des suites d'un si noir projet. Enfin la Lecouvreur mourut dans le moment qu'elle se croyait hors d'affaire, puisque, le jour même de sa mort, elle m'avait fait prier d'aller dîner chez elle ; et voici tout naturellement ce qui lui donna la mort. M. Bois-le-duc, son apothicaire et son ami, avait fait préparer un grain d'ipecacuanha, pour le lui donner, dans le cas où l'on croirait qu'elle en aurait besoin..... De très-habiles médecins m'ont assuré que dans le cas d'inflammation d'entrailles, c'était une drogue mortelle : un garçon

que Bois-le-duc avait laissé chez son amie ; lui donna indiscrètement cette potion, et peu de moments après l'avoir prise, elle tourna à la mort, et expira dans les bras du comte de S..... et de Voltaire. On prétend qu'elle s'écria dans ce dernier moment, *on m'a empoisonnée*: c'est ce que j'ignore, mais il serait tout naturel qu'elle l'eût dit par rapport à ce qu'elle venait de prendre. Voilà, Monsieur, toute cette histoire dans son plus grand jour, et ce qu'ignorait l'auteur d'un vrai libelle diffamatoire imprimé en Hollande, en supposant qu'il ait été assez mal informé pour croire lui-même ce qu'il n'a pas rougi d'écrire contre une femme qui méritait si peu le venin qu'il a vomi contre elle. Mais cet écrivain ignorait encore ce que tout homme raisonnable doit regarder comme un témoignage le plus irréprochable et le plus sacré ; c'est celui que cette dame se rendit à elle-même dans la plus terrible des circonstances. Environ six ou sept ans après cette aventure, la duchesse étant au

lit de la mort, après avoir reçu très-chrétiennement les sacrements de l'église, eut assez de force et de zèle pour faire en présence de ses amis pénétrés de douleur, et de toute sa maison éplorée, une confession publique de tous les égarements qu'elle avait à se reprocher. Loin de se ménager dans cet acte d'humilité et de pénitence, il semblait qu'elle prît à tâche d'aggraver ses plus légères fautes, pour en faire des véritables crimes; mais elle protesta devant dieu qu'elle était innocente de celui-ci, et malgré les douleurs aiguës dans lesquelles elle expira, elle ne rétracta jamais cette déclaration. Après de tels faits, Monsieur, et que je puis vous attester la plupart, comme témoin oculaire, jugez vous-même la mémoire de cette dame : vous resterez, comme moi, pénétré des injustices du public à son égard.

Après l'image d'une agonie si édifiante, je vais vous entretenir d'une autre fausse agonie d'un caractère tout différent, et

dont les circonstances nous tireront vous et moi, du noir des réflexions précédentes.

Je vous ai souvent parlé de l'officieuse madame Daub..... Non seulement elle avait toujours à la disposition de ses amis un bon nombre de personnes choisies, mais elle était très-adroite à suivre et à ménager leurs intérêts sur les découvertes qu'ils faisaient eux-mêmes. Je l'éprouvai dans l'occasion dont je vais vous rendre compte.

Vous saurez d'abord, Monsieur, qu'elle avait une petite maison au Gros-Caillou, où elle se tenait tout l'été, et tout l'automne. Elle y donnait ordinairement les rendez-vous, dont elle était la médiatrice. Ce fut au commencement de cette dernière saison qu'étant entré chez une grosse marchande de la rue Saint-Honoré, qui avait la réputation d'être aussi galante qu'elle était belle, toute la curiosité que j'avais eue pour la voir se tourna en faveur d'une jeune nièce que je trouvai près d'elle. Tous les appas de la tante furent effacés à mes yeux, par les grâces simples, l'air naïf, et les at-

traits naissants de cette beauté. Sa très-belle et très-jalouse tante ne s'apperçut que trop du sentiment dont je fus pénétré à cette première vue, et trouva promptement un prétexte pour la renvoyer dans sa chambre. De mon côté, je me ralentis sur l'emplette que la simple curiosité m'avait inspiré de faire. J'épiai depuis cet instant l'occasion de pouvoir parler à cette petite personne, sans pouvoir la rencontrer pendant plus de quinze jours que je rodai aux environs. Désespéré de l'inutilité de mes soins, je chargeai la Daub..... de mes intérêts auprès de la nièce. Il se trouva heureusement qu'elle avait eu quelques occasions de connaître la tante. Elle m'avoua qu'elle aurait des difficultés à vaincre ; mais elle me fit espérer qu'elles ne seraient pas insurmontables. En effet, elle m'écrivit peu après qu'étant un peu incommodée elle n'avait pu venir me rendre compte elle-même de sa commission, mais qu'à la quinzaine du jour de son billet la tante devait aller pour tout le jour à la campagne, et que la jeune nièce viendrait

passer ce jour-là même chez elle, à sa petite maison; que j'y pourrais venir sur les onze heures, et y faire apporter à dîner. Vous jugez bien, Monsieur, que je fus exact au rendez-vous. Je me rendis seul au Gros-Caillou, dans un carosse de remise chargé de toutes les provisions nécessaires pour régaler ma belle et la maîtresse du logis. En arrivant, je trouvai une domestique qui m'était inconnue. Je ne laissai pas d'entrer et de monter droit à l'appartement de la Daub...; mais, quel spectacle! Je la trouvai au lit, et si sérieusement malade qu'on devait ce jour-là même la faire confesser. Dès qu'elle me vit, elle me dit d'une voix faible qu'elle avait été bien fâchée de ne pouvoir me faire avertir, ayant pour tout domestique près d'elle une garde, à laquelle elle n'osait se fier. Je l'exhortai à la patience et à la résignation, et je me disposai à partir sur-le-champ. Mais, mon dieu, me dit-elle, que voulez-vous que je fasse de la jeune demoiselle qui est ici, et qui vous attend depuis plus d'une heure?....

Jamais étonnement ne fut pareil au mien ; cependant, comme j'avais à ma disposition une petite maison à Chaillot, je proposai d'y mener la petite personne. La Daub.... applaudit à mon idée, et appela la demoiselle qui était renfermée dans un cabinet. Mais au moment où nous nous disposions à sortir, on vint annoncer à la Daub.... l'ecclésiastique qui venait la confesser. En sortant, nous ne pouvions éviter de le rencontrer sur l'escalier ; elle nous pria donc de rentrer dans le cabinet. Quel étrange contraste des deux scènes qui se passèrent alors, et qui n'étaient séparées que par un léger mur de cloison ! C'est là un de ces égarements que la raison condamne, et qu'elle a bien droit de condamner ; mais la passion raisonne-t-elle ?

La sortie du confesseur nous mit enfin en liberté d'aller chercher une retraite plus convenable pour l'emploi d'un jour que l'intention de la petite personne et la mienne avaient consacré aux plaisirs. La bonne Daub....., dont il fallait bien prendre

congé, eut la force, ou plutôt l'effronterie de nous demander si nous étions également contents l'un de l'autre, et elle ajouta, en s'adressant à moi, ces paroles si dignes de la vie qu'elle avait menée, et de celle qu'elle mena depuis (car la bonne femme n'en mourut pas) : Mon cher monsieur, dit-elle, je meurs contente, puisque j'ai pu vous prouver jusqu'au dernier moment de ma vie le zèle que j'ai toujours eu pour votre service, et la reconnaissance que je conserve de vos bienfaits. Il faut avouer que si elle n'avait pas su l'épigramme de Rousseau, elle eût bien mérité d'en être elle-même le sujet.

Nous allâmes, la jeune personne et moi, à Chaillot ; nous y passâmes le reste du jour moins occupés des lugubres idées que le spectacle du matin nous avait présentées, que du plaisir de nous entretenir en liberté. Nous trouvâmes ce rendez-vous plus sûr, et les parties de campagne de la tante nous fournirent encore quelques occasions d'en jouir. Mais le mystère fut découvert ; la petite

nièce fut d'abord étroitement resserrée, et ensuite renvoyée chez sa mère en province, où, selon toute apparence, elle trouva des raisons de m'oublier. Pour moi, Monsieur, j'en eus bientôt de très-fortes, de tout oublier, et de m'oublier moi-même. Je fis, à Noël, la perte la plus sensible et la plus touchante que j'eusse faite de ma vie. Je
1731. perdis la meilleure et la plus aimable des mères. Cette perte, dont je fus pénétré de la plus vive douleur, fut suivie de près par celle d'une nièce qui m'était fort chère, et bientôt encore par celle de M. le duc de B.... La duchesse se retira sur-le-champ dans une abbaye très-voisine de Paris, dont une des cousines du duc était alors abbesse. Elle y passa les six premiers mois de son veuvage sans en sortir, et j'allais presque tous les jours lui tenir compagnie, quelquefois même jusques assez avant dans la nuit.

1732. Je perdis encore, au commencement de l'année suivante, le prince Frédéric d'Auvergne, qui était le plus ancien ami que

j'eusse, et sans contredit le plus cher. Sa mort me fut annoncée avec si peu de précaution, et dans des circonstances par plus d'une raison si accablantes pour moi, que ma santé en fut très-altérée, et je fus plus de dix-huit mois à m'en remettre. Je ne dus même mon entière guérison qu'à un voyage que je fis en Normandie, où je passai deux mois chez le jeune duc de B..., avec la duchesse sa belle-mère. Au retour de ce voyage, j'en fis un autre à mon abbaye, et j'en revins avec la plus belle santé du monde, qui n'a guère été sérieusement altérée depuis. Aussi je ne me trouvai pas plutôt à Paris, que je cherchai à m'y amuser. Une toute jeune personne de mon voisinage venait de se marier assez ridiculement en apparence et contre le gré de ses parents. Le mari qu'elle avait pris était un homme de talent que je connaissais. J'eus bientôt lié connaissance avec sa jeune moitié. Comme ils n'étaient pas sans embarras pour leur petit établissement, j'en fis mon affaire; et j'eus lieu de penser, 1733. 1734, 1735 et 1736.

pour la petite satisfaction de mon amour propre, qu'il entra autant de goût que de reconnaissance dans la manière dont je fus traité, parce qu'en effet mes bienfaits avaient précédé de quelques mois le prix qu'on ne s'était pas déterminé d'abord à m'en accorder. Je trouvai de l'esprit, dont le commerce commençait à me devenir plus cher, parce qu'il m'était plus nécessaire. Je trouvai en même temps des grâces et des sentiments qui ne me l'étaient pas moins, et qui ont fait durer cette liaison jusqu'au carnaval de l'année 1737, auquel temps une aventure que je vais vous conter, mit l'intérêt de l'époux à couvert, sans faire cesser notre commerce de pure amitié. Ce mari, dont je vous parle, s'était lié depuis quelque temps avec un jeune officier à peu près de son âge. Je m'apperçus bientôt qu'il avait des vues sur ma maîtresse; et, comme ses fréquentes visites commençaient à m'impatienter, je le dis tout bonnement à la jeune femme. Celle-ci m'assura bien à la vérité,

1737.

que les visites de l'officier l'incommodaient pour le moins autant que moi; mais elle me dit en même temps qu'il lui serait difficile de faire entendre raison à son mari sur l'article d'un homme qu'il regardait comme son ami. Je lui fis observer à mon tour qu'il était aisé de nous accommoder tous, et qu'il suffisait qu'elle se fît celer à l'officier, lorsqu'il viendrait chez elle en l'absence de son mari. Cela fut convenu entre nous, et j'appris, le mardi qui précédait le jeudi-gras, que, sur un prétexte très-léger, le mari s'était porté lui-même la veille, c'est-à-dire le lundi, à prier l'officier de ne se donner plus la peine de venir chez lui. Je passai ce même mardi et le mercredi suivant presque entièrement avec cette jeune femme; et le jeudi-gras nous liâmes une partie pour aller au bal de l'Opéra. Nous soupâmes ensemble chez elle; une tante et deux cousines y soupèrent avec nous. Je les embarquai toutes quatre dans un carosse, et le mari et moi nous partîmes dans un autre, masqués jusqu'aux

dents. Notre premier soin, en entrant au bal, fut de chercher notre compagnie. Nous les avions reconnues, et nous nous étions à peine approchés d'elles, que nous apperçûmes vis-à-vis de ces dames le jeune officier en question, qui causait avec un de ses camarades. Il était question entre eux de reconnaître ces beaux masques; et l'ami de l'officier ayant pris la jeune femme pour une autre, celui-ci lui répondit assez haut pour être entendu : « *Parbleu! c'est bien madame G....* (la nommant par son nom); *je dois bien la reconnaître, puisque j'ai eu mardi dernier l'honneur de ses bonnes grâces, et qu'elle m'a gratifié d'une des bonnes c..... et des mieux accompagnées qui fût jamais.* La patience du mari s'échappa fort mal à propos, et ôtant son masque, il apostropha l'officier de paroles fort dures à entendre. Celui-ci voulut user de main mise, mais sur-le-champ il fut arrêté. Le mari, que j'avais voulu faire sauver dans la cohue du bal, ne le porta pas loin; il fut aussi saisi

par la garde. L'officier fut mis aux arrêts, et le mari au Fort l'Évêque. Pour moi, après avoir inutilement cherché les femmes dans le bal, je retournai chez celle qui seule m'intéressait, et je la trouvai dans la désolation. Personne ne pouvait être plus sûr que moi de la fausseté et de la noirceur avec laquelle l'officier l'avait calomniée. Je la consolai de mon mieux; je lui fis rendre dès le matin son mari, sans que ni lui ni moi prîssions aucun soin de ce qui regardait l'officier. Nous abandonnâmes la punition de son imposture et de son incartade à ses supérieurs; mais en même temps, je tirai mon épingle du jeu, ne voulant point me mêler dans l'éclat de cette affaire, dans laquelle il n'avait point été question de moi, ni dans quelqu'autre que les suites de celui-ci pouvaient occasionner.

Cette aventure et une longue expérience devaient me rendre sage; c'est en effet ce qui arriva. Le changement de quartier y contribua encore pour quelque temps;

et à l'exception de quelques passades pardonnables à l'habitude, je vécus du moins près de trois ans sans aucune affaire de suite. Je ne sais si ce ne fut point dans la première de ces trois années qu'un grand prince, avec lequel je vivais depuis long-temps, m'embarqua dans un souper chez un traiteur, où il se trouva deux des plus jolies filles de Paris. Je m'étais bien promis d'être sage; mais par malheur ma sagesse déplut à une petite brune qui prétendait ne trouver que cela de déplaisant en moi. Elle fit si bien, par la folie et la vivacité de ses agaceries, qu'elle me trouva trois fois plus agréable qu'elle ne m'avait trouvé au premier abord.

1740. Une autre aventure, dont l'époque ne m'est guère plus fraîche, mais qui est encore du temps de ma prétendue sagesse, prit sa source dans un événement bien simple; mais les plus légères occasions en font naître pour ceux qui sont destinés à en avoir. J'allai très-innocemment dans la boutique d'un joaillier pour y faire monter

une tabatière; la femme était jeune et jolie. Tandis qu'on travaillait à ma boîte, je passais quelquefois chez elle, et m'y arrêtais à causer. Un jour que je me trouvai sans mouchoir, la marchande m'en prêta un. En le lui renvoyant, quelques jours après, je m'avisai de lui écrire une galanterie. Je comparai le mouchoir qu'elle m'avait prêté à la chemise du centaure Nessus. Comme cette jeune femme était très-bien née, et avait eu beaucoup d'éducation, elle comprit tout ce que ma comparaison voulait dire. Elle fut flattée de l'idée qu'elle lui donnait d'un embrâsement moins dangereux que celui d'Hercule. Je ne sais si elle m'en soupçonna les forces; mais, en ce cas, elle fut un peu la dupe de son imagination. Cependant, comme elle en savait assez pour ne donner qu'un certain degré de croyance à la fable, elle ne me traita pas à la rigueur sur tout ce qui manquait à la justesse de la comparaison, et se contenta d'un Hercule en miniature. Un voyage qu'elle fut obligée de faire bientôt après

en Angleterre, fit finir ce petit roman assez promptement pour ne pas lui donner le temps d'avoir une fin languissante.

Vous vous appercevez, Monsieur, et je sens, comme vous, que cette langueur dont je parle, commence à se répandre sur la fin, je ne vous dirai pas du roman, mais de l'histoire très-sincère de ma vie galante. Mais consolez-vous; vous touchez à la fin de votre ennui, ou, si vous voulez, de votre complaisance; et je touche, moi, à la fin des folies dont il vous a plu de vouloir être instruit.

1741, 1742, 1743 et 1744.

Je n'ai plus à vous informer que d'une aventure, sans doute trop sérieuse ou trop ridicule pour mon âge, et cependant d'une durée trop longue pour la vieillesse de ma raison, si tant est qu'elle ait vieilli avec moi.

Le séjour de l'ambassadeur turc, Said-Effendy, à la cour de France, donna innocemment naissance à l'aventure dont je vais vous entretenir. Ce ministre de la Porte, que j'avais vu vingt ans auparavant en

France, lorsque son père y vint, comme lui, en ambassade, y avait si bien appris le français, qu'il le parlait presque aussi bien que nous. Je fis, plutôt que je renouvelai, connaissance avec lui. Je me plaisais tout-à-fait à sa conversation, et il parut ne pas se déplaire à la mienne, en sorte que je me liai beaucoup avec lui. Nous avions d'assez fréquents rendez-vous à son hôtel, aux heures où il était seul, et nous y causions, et même nous y raisonnions des heures entières, à ma grande satisfaction. Ce fut le jour d'un de ces rendez-vous, qui fut l'époque de cette dernière échappée de ma raison. Il ne se trouva point à son hôtel au jour et à l'heure marqués; je n'y trouvai que son interprète Lomaka, qui était chargé de me faire ses excuses. Une aventure désagréable qui était arrivée dans sa maison, par la vivacité et les hauteurs de son gendre, l'avait contraint de sortir pour y mettre ordre. Voyant mes mesures rompues, et me trouvant de très-bonne heure fort éloigné de chez moi, je pensai que

j'avais un ami dans le voisinage, chez lequel je pouvais aller attendre l'heure des spectacles ou de la promenade. Je me déterminai à lui faire visite; on me dit qu'il était encore à table; mais j'étais assez libre avec lui pour entrer, comme je fis, sans façon. Je le trouvai en effet, mais en compagnie de deux jeunes aimables personnes. Je fus très-bien accueilli, et l'on me proposa de rendre la partie carrée. Je ne m'en fis point prier; ces deux demoiselles étaient sœurs, et la cadette me parut être là le tiers ou la complaisante. Nos propos furent très-honnêtes, sans être sérieux, et cette honnêteté n'en bannit ni la vivacité, ni la galanterie. Cette cadette, dont je viens de vous parler, n'était pas aussi régulièrement jolie que sa sœur aînée; mais elle avait plus de fraîcheur, plus d'esprit, les yeux pleins de feu, l'air mutin; en un mot, dans un choix devenu nécessaire par les arrangements que je supposais entre mon ami et la sœur aînée, je ne me trouvai pas le plus mal partagé. Je ne m'étais amusé

depuis long-temps aussi agréablement; enfin, nous nous oubliâmes si bien, que je trouvai qu'il était près de neuf heures, quand je pensai à me rendre dans une maison où je devais souper. Je proposai à ces demoiselles de les remener. Elles firent quelques façons, mais mon ami les détermina. Je voulois, à quelque prix que ce fût, savoir leurs demeures et leurs noms, qu'on m'avait cachés opiniâtrément. Alors il ne fut plus question de m'en faire un mystère; mais j'appris en chemin que les deux sœurs ne logeaient point ensemble; et lorsque l'aînée fut arrivée chez elle, la cadette qui devait y souper, refusa tout net de m'apprendre sa demeure, et ce ne fut qu'après avoir bataillé un gros quart d'heure, et menacé que j'attendrais plutôt jusqu'au matin à la porte pour la voir sortir et la suivre, qu'enfin l'aînée eut la bonté de m'enseigner la rue et la maison où logeait sa sœur. Je partis, soupçonnant, à la vérité, qu'on avait pu me tromper, mais ne doutant point que la demeure de l'aînée

ne me mît bientôt au fait de celle de la cadette. J'y allai dès le lendemain, et je trouvai qu'on m'avait dit vrai. Je ne m'attendais à rien moins qu'à la résistance, encore moins à celle que j'y trouvai. C'était une résistance sensée, raisonnable, et qui n'avait rien du ton d'une pruderie affectée. Je me trouvai déconcerté dans les projets de ma légèreté naturelle; je me piquai au jeu; je devins assidu; je voulus être libéral, mais je fus rejeté avec encore plus de hauteur, ou plutôt avec plus de dignité. Enfin, voyant qu'il m'était également inutile d'être pressant et généreux, je m'opiniâtrai; je voulus plaire, et j'eus le bonheur d'y parvenir. Vous jugez bien, Monsieur, qu'une pareille opiniâtreté suppose nécessairement ou beaucoup de vanité, ou un attachement sincère. La constance qui a suivi cet engagement, me dispense de me justifier sur le premier article; mais doit-elle me justifier sur le second? Aujourd'hui que j'y pense de sang froid, j'avoue qu'à cinquante-cinq ans passés, c'était un em-

barquement aussi ridicule que téméraire, et je ne puis m'empêcher d'être surpris moi-même qu'une pareille ivresse subsistât encore à ma cinquante-neuvième année, à laquelle j'étais parvenu, avant qu'il plut au roi de m'envoyer apprendre à être sage en Allemagne.

Il est vrai cependant que la raison m'était revenue quelques mois avant cette époque glorieuse de ma vie, dont vous entendez aussi que je vous rende un compte fidèle. Je le ferai, Monsieur; car, que ne suis-je pas disposé à faire pour vous, après vous avoir fait l'humiliant et long aveu de mes égarements? Cette preuve doit vous répondre de ma déférence pour vos moindres volontés; mais il est juste que vous appreniez de moi quel fut le terme que je mis entre mes plaisirs et ma raison. Je l'avais déjà annoncé à ma jeune maîtresse; mais elle n'était pas d'âge à goûter de telles privations, puisqu'elle était au contraire dans celui où les passions se font sentir dans toute leur force. Aussi, comme vous l'allez

voir, je lui conseillais moins la retraite que l'inconstance, et c'était plus par mon exemple que par mes conseils que je souhaitais de la rendre à la raison, quoiqu'elle même me l'eût fait perdre. Voici, Monsieur, ce que je lui envoyai, et c'est exactement ce à quoi je m'en suis tenu depuis.

CONGÉ A L'AMOUR.

Silvanire, il est temps que je t'ouvre mon ame,
Je le dois à la vérité.
Tu compterais en vain sur cette vive flamme
Qui faisait ton espoir et ma félicité.
Onze lustres et plus n'ont fait de ma carrière
Qu'un enchaînement de plaisirs;
Mais si j'existe encor, si je vois la lumière,
J'ai plus perdu, j'ai perdu les desirs.
Peut-être en secret tu m'accuses
D'indifférence ou de légèreté:
Non, Silvanire, tu t'abuses;
Peut-on être toujours ce qu'on a trop été?
Crois-moi, je ne suis point volage;
Je suis encor moins inconstant,
Mais, il faut l'avouer, je ne suis plus de l'âge
Auquel s'assortit bien le rôle d'un amant.
Eh quoi! si ta brillante et ta vive jeunesse

M'a souvent fait revoir les jours de mon printemps,
Dois-je souffrir que ta tendresse,
Pour prix de ce doux passe-temps,
Ne reçoive de ma vieillesse
Que les restes caducs d'une trop longue ivresse?
Quand les plaisirs pour toi sont dans leur plus beau temps,
Crois-moi, jouis du sort aimable
Que t'offre la jeune saison :
Oublie un amant misérable,
Et sois légère par raison.
Dans cet amant qu'amour ne saurait plus te rendre,
Dans ce cœur, dont en vain il ferait le tourment,
Tu trouveras un ami tendre,
Aussi sensible qu'un amant.
Souffre que la raison, dans ce retour funeste,
Partage, et prène la moitié
De ces jours languissants. J'en consacre le reste
Au doux repos, à la tendre amitié.
Je t'entends, Silvanire, et tu diras peut-être
Que vivre sans amour, exister sans desirs,
C'est s'ensevelir, cesser d'être,
Et qu'on ne vit qu'autant qu'on jouit des plaisirs.
Non, non; dans le parti que mon ame va suivre,
Je n'agis point en aveugle mortel;
Vois, reconnais, quel bien mon cœur ose poursuivre,
Quand la raison m'attache à son autel.
Oui, j'en conviéns, aimer c'est vivre;
Mais penser c'est être immortel.

Je vous ai présenté, Monsieur, dans la suite de ces lettres, un tableau que votre

âge et le goût des plaisirs qui en est presque inséparable vous feront peut-être trouver moins difforme qu'il ne me le paraît aujourd'hui à moi-même. Je sens bien que ma trop exacte complaisance ne me fera rien perdre dans l'estime d'un homme de trente ans, aussi répandu que vous l'êtes dans le grand monde; mais ne me la refuseriez-vous point un jour, si vous aviez le bonheur de revenir plutôt de vos erreurs que je ne suis revenu des miennes? C'est une idée qui commence à m'effrayer; et j'imagine un moyen de prévenir une suite si funeste de ma franchise, qui peut du moins calmer une partie de mes craintes : c'est de vous peindre mon ame, abstraction faite de toutes mes faiblesses. Je me trouverai heureux, si quelques bonnes qualités, si une suite de réflexions sensées, si quelques travaux littéraires, quelquefois sérieux, plus souvent amusants, en un mot si l'histoire de ma vie raisonnable vous en fait un jour oublier tout ce qu'elle pourrait avoir alors de reprochable au tribunal d'un

esprit de la trempe du vôtre, sur lequel la raison ne saurait manquer de reprendre un jour le plus puissant empire, puisqu'elle ne vous a jamais abandonné dans les occasions mêmes dans lesquelles vous paraissez quelquefois la négliger le plus. C'est à quoi je destine la première lettre que j'aurai l'honneur de vous écrire; ainsi ne me jugez pas encore définitivement, si ce n'est sur les sentiments avec lesquels

Je suis, etc.

DOUZIÈME LETTRE.

Vous vous attendez peut-être, Monsieur, à recevoir de moi une lettre très-sérieuse, et l'engagement que j'ai pris en dernier lieu avec vous, semble vous le promettre. Cependant, si je m'en tiens à ne vous entretenir que de choses graves, je ne serai sincère qu'à demi, et dès-lors je manque à la première parole que je vous ai donnée. Je vous ai promis un portrait ressemblant, et non flatté, de tout mon être; ç'a été votre desir et mon projet : suivons le donc scrupuleusement, ou plutôt sans scrupule.

Je vous ai prévenu, dès la première de mes lettres que lorsque je fus mis au collége, on me plaça dans une classe fort au-dessous de mes forces, au moyen de quoi mes exercices ne me coûtaient point assez de travail pour en tirer tout le profit que j'aurais dû faire de mes humanités. Comme je réussissais, pour ainsi dire en

me jouant, j'accoutumai trop mon esprit à être inappliqué, en sorte que dans le temps où, libre de la contrainte des maîtres, j'aurais pu me livrer à des études utiles, l'application qui y était nécessaire me devint fastidieuse. Ajoutez à cela, Monsieur, la dissipation dans laquelle j'ai vécu de trop bonne heure, la dangereuse facilité que je me trouvai pour la poésie française, pour laquelle assurément je n'étais pas né, et le goût qu'elle m'inspira pour les spectacles, vous trouverez que j'étais partout environné des ennemis les plus séduisants d'un travail sérieux et assidu.

J'étais encore au collége, lorsque je commençai à exercer ma veine. Je composai dès-lors un petit opéra en trois actes, avec un prologue, sur un sujet tiré de l'écriture sainte: il était intitulé Izac. Il fut mis en musique, et a été plusieurs fois représenté dans le collége. Le grand Métastazio a traité depuis le même sujet dans un oratorio dramatique, et d'une façon bien supérieure. Bientôt le desir de mes parents de me faire

essayer d'autres talents, me fit passer du théâtre à la chaire de vérité. Je fis mon essai dans ma congrégation; et je fis successivement deux discours que je prononçai dans ces édifiantes assemblées de la plus brillante jeunesse de la cour et de la ville. Mais cette seconde épreuve étant moins de mon goût, je quittai le sacré pour le profane. J'entrepris d'abord un opéra que j'intitulai Carithée. Il était tout entièrement de mon imagination, et n'en était pas meilleur. C'était une rivalité entre Momus et l'Amour, que j'avais imaginée pour donner lieu à des spectacles variés de comique et de galanterie pastorale, ce qui faisait en tout un ouvrage d'assez mauvais goût. Je ne fus guère plus heureux dans un autre genre. Je fis successivement plusieurs comédies dont il ne me reste plus que quelques titres, qui se sont sauvés dans ma mémoire d'un incendie général qu'un de mes dévots parents jugea à propos de faire de toutes mes œuvres. Il les regarda comme des œuvres d'iniquité; et, pour

l'avouer de bonne foi, elles n'avaient pas besoin de ce prétexte pour mériter d'être brûlées. Ces prétendues pièces de théâtre, étaient le *Faux brave*, les *deux Frères rivaux*, les *deux Suivantes*, le *Père aveugle*, les *Effets de la reconnaissance*, le *Philosophe amoureux*, *Crispin auteur*, et enfin près de deux actes d'une tragédie sainte, intitulée *Victoire* et *Anatholie*. J'avais puisé quelques-uns de ces sujets dans les circonstances mêmes de ma vie; mais il faut vous dire quel fut le plaisant succès d'une de ces pièces que je regardais comme mon chef-d'œuvre : c'était le *Faux brave*. La rage me prit de faire jouer cette comédie ou plutôt cette farce que j'avais faite pour le fameux Poisson, père de celui qui est aujourd'hui au théâtre. J'allai le voir, et je lui proposai d'entendre la lecture de mon ouvrage. Il me reçut au mieux, et me donna l'audience la plus favorable. Je lus ma pièce avec d'autant plus de feu, que Poisson riait de tout son cœur. Vous jugez bien qu'il ne me vint pas dans

l'esprit qu'il pût rire de l'auteur, au moyen de quoi je me croyais sûr du plus grand succès ; quand, à la fin de ma lecture, Poisson me fit d'abord l'éloge de mon esprit, de mon talent, et surtout du bon et vrai comique dont il avait la bonté de dire que ma pièce était abondamment pourvue. Mais il m'ajouta ces mots affligeants : Monsieur, me dit-il, cette pièce, malgré tout ce que je viens de vous dire, n'est pas bonne; mais faites-en encore trois ou quatre de cette espèce, et je ne doute pas que vous ne parveniez à faire un jour du très-bon....

Je ne vous parle point d'un fatras de poésies galantes, de contes, de chansons, et autres menues bagatelles de ce genre, qui furent traitées avec la même rigueur, pour ne pas dire avec la même justice, par le zèle amer, mais bien entendu, de mon cher parent. Ce fut pendant que j'étais au séminaire que se fit cette cruelle exécution. Cette retraite ne m'inspira point le goût, mais me fit sentir la nécessité d'un travail plus sérieux. Je commençai de m'occuper de la

lecture plus que je n'avais jamais fait. Je donnai mes premiers soins à l'Histoire Sainte; je passai ensuite à la profane. Je sentis bientôt que ma tête n'était point faite pour se meubler d'époques; et à cela près de quelques anecdotes frappantes, je retenais fort peu de choses de cette innombrable quantité de faits, dont il me semble que les savants en ce genre assomment communément leur jugement à mesure qu'ils enrichissent leur mémoire. Les romans eurent bientôt leur tour. Ils amusaient plus agréablement mon imagination. Ceux où je trouvais les vraisemblances bien observées, me paraissaient souvent plus dignes des priviléges de la vérité, que la réalité sèche et souvent gigantesque des faits historiques, réalité d'ailleurs si peu connue, si contestée, et sur laquelle il est rare de trouver quelquefois deux savants parfaitement d'accord. C'est, je pense, ce qui a fait dire à un homme de beaucoup d'esprit qu'il n'y avait de vrai que les romans.

De cette occupation frivole, je passai à

une étude qui lui est assez analogue, mais qui l'était encore plus à mon goût, je veux dire à cette partie des belles-lettres qu'embrasse la poésie en général. L'épique et le dramatique eurent la préférence sur tous les autres genres, en exceptant cependant mon Horace, qui était mon poète favori. J'avais lu Homère dans un temps où j'étais incapable d'en juger, et je n'étais plus en état de le lire lorsque mon goût plus formé en eût pu porter son jugement. Mais le peu qui m'en restait ne fit aucun tort à son imitateur, et je trouvai Virgile digne d'être lui-même le modèle de tous ceux qui oseraient jamais s'élever à ce genre d'écrire.

Je ne jugeai point si favorablement des anciens dramatiques, vis-à-vis des excellents modernes. Sans prétendre leur ôter le mérite, ou de l'invention, ou du choix de leurs sujets (je parle des tragiques), comme j'ose penser tout haut avec vous, je vous dirai naïvement ce que je jugeai d'eux. Il me parut que Corneille avait bien annobli et relevé leurs héros, et que Racine avait

bien perfectionné leur art. Je vous confesserai, avec la même liberté, que je fus encore plus sévère dans la comparaison des Aristophane, des Térence, et des Plaute avec notre Molière; et sans entrer dans le détail de mes jugements particuliers sur leurs ouvrages, je décidai dès-lors, dans mon secret tribunal, que Térence lui-même aurait été heureux d'avoir eu un Molière pour modèle, et que dans les pièces où ce dernier a imité soit Plaute, soit Térence, il leur aurait donné de bonnes leçons, tandis que dans celles qu'il n'a puisées que dans les mœurs de son siècle, il me paraissait leur être infiniment plus supérieur encore. Ces connaissances toutes légères, ces jugements tout hasardés qu'ils peuvent vous paraître, auraient dû me décourager, c'est-à-dire me dégoûter des travaux dramatiques. Il en arriva tout autrement; mais mon goût décidé pour la musique, et le peu d'espoir de réussir sur un autre théâtre, me détermina en faveur de l'opéra, et j'en commençai un, dont Méléagre devait être

le sujet. J'avais à peine construit ma fable, et jeté deux actes sur le papier, que je me trouvai prévenu. J'abandonnai mon projet, j'entrepris peu après de traiter les aventures de Télémaque dans l'île de Calipso, et le grand intérêt de ma fable roulant sur cette déesse, l'ouvrage porta son nom, et se trouvera dans mes paperasses. Cet ouvrage étant fini, je voulus faire usage d'un travail journalier auquel j'avais été exact depuis assez long-temps. Il consistait à me rappeler tous les soirs ce qui, soit dans mes lectures, soit dans le caractère, et dans les actions de ceux que j'avais vûs, me paraissait mériter quelque réflexion, et à jeter sur le papier celles que j'avais faites. J'imaginai de rapporter ces pensées vagues et indéterminées, à de certains chapitres, pour en faire un ouvrage de mœurs suivi. Mais j'y fus interrompu par un genre de vie tout nouveau, qu'on me força, comme vous avez vu, d'embrasser contre mon inclination; et il ne me reste plus que quelques débris d'un amas assez abondant des ma-

tériaux de cette espèce, qui se sont perdus et dispersés pendant mes longues absences de Paris, et dans de fréquents déplacements.

Vous m'allez voir pendant sept à huit ans uniquement occupé de travaux apostoliques. Le premier ouvrage que je fis en ce genre, fut l'oraison funèbre de Louis XIV. Cette pièce ayant été bien reçue de mon auditoire, et ensuite honorée d'éloges plus flatteurs à la cour et à Paris, on me persuada que je devais m'appliquer sérieusement à ce genre d'éloquence, surtout ayant le talent assez décidé pour la déclamation de la chaire. Je n'en pris cependant qu'à mon aise, et à peu de sermons de morale près, je ne m'appliquai qu'au genre du panégyrique. Deux petits volumes in-4°., où j'ai recueilli en manuscrit ceux de mes discours dont j'étais le plus content, font toute ma richesse dans ce genre.

Un ouvrage plus sérieux encore m'occupa deux années entières. Je fus chargé,

pour l'évêque d'Evreux, dont j'étais grand vicaire, de faire un double catéchisme pour son diocèse, qui en effet en manquait, non seulement pour l'instruction des enfants, mais même pour celle du clergé fort ignorant de la campagne ; ensorte que j'en fis un raisonné et théologique, et un autre sommaire pour la jeunesse. Vous voulez bien que je vous fasse part d'un trait ridicule qui, ayant fait différer l'examen et l'édition de cet ouvrage jusqu'au temps où j'eus à me plaindre de ce prélat, en a tout-à-fait supprimé l'impression. Mon ouvrage étant fini, l'évêque établit chez lui un bureau composé de lui, et de sept ou huit des personnes des plus graves et des meilleurs théologiens de son diocèse, parmi lesquels était un religieux supérieur d'une maison de son ordre. Nous nous assemblions deux fois par semaine à l'évêché, et je rendais compte de chacune de mes propositions à ce grave tribunal. Il y avait plus d'un mois que nous travaillions, et notre besogne était faite aux

trois quarts, lorsqu'une proposition que je vais soumettre à votre censure, m'en attira une presque générale, soit par sa nouveauté, soit par le défaut de réflexion de mes rigides censeurs. La voici, cette proposition.

La Vierge Marie est la première créature raisonnable qui ait eu une connaissance claire et distincte du mystère de la Trinité.

Comme mon dessein n'est point d'entrer ici dans une distinction critique et théologique sur cette proposition, je me contenterai de vous dire que je répondis à toutes ces objections, et que j'avais déjà ramené tout le monde à mon avis, excepté le bon supérieur, qui riait dans son bonnet de voir que personne ne m'avait fait l'accablante objection qu'il se disposait à me faire. Je l'interpellai de parler à son tour, en lui disant que je m'apperçevais bien qu'il avait quelque chose de décisif à nous dire sur la question qui était sur le tapis..... Oui, Monsieur, me

répondit gravement ce bon docteur, et je suis étonné que mon objection soit échappée à ces messieurs. Puis élevant la voix, et prenant bien l'air et le ton dogmatique : J'ose donc vous soutenir, Monsieur, que l'ancien testament est plein de témoignages de la révélation claire qu'ont eue les Juifs de l'adorable mystère de la Trinité ; et sans vous rapporter ici les passages que vous avez si doctement réfutés, je ne vous citerai que le prophète royal. Il n'y a pas un de ses pseaumes qui ne finisse par cette confession si claire de la sainte Trinité : *Gloria patri et filio et spiritui sancto ;* gloire soit au père, au fils et au Saint-Esprit. Cette sottise à peine lâchée (à laquelle je me contentai de répondre que je le priais, avant de prendre son parti sur ma proposition, de lire la vie du pape Damas), tous les graves sénateurs se prirent à rire ; l'évêque leva l'assemblée et congédia le bon supérieur qui, je pense, n'était pas encore trop persuadé de son ignorance, et qui

s'en alla, selon toute apparence, gémir devant Dieu de notre aveuglement. Nos séances furent interrompues, et le supérieur renvoyé du diocèse; je me brouillai avec l'évêque, et mon catéchisme me resta. Lorsque j'eus tout-à-fait quitté Évreux, je me trouvai encore engagé dans quelques travaux apostoliques, successivement à Rouen, à Amiens et à Compiègne; et ce fut mon voyage en Alsace qui me rendit enfin à moi-même. Il est vrai, qu'étant grand vicaire de l'archevêque de Vienne, depuis cardinal d'Auvergne, qui était abbé général de l'ordre de Clugny, j'étais très-souvent appelé en son conseil pour les affaires de son diocèse et pour celles de son ordre; mais la confiance dont il m'honorait ne me donnait pas une occupation ou continuelle ou suivie; ensorte que j'étais maître de presque tout mon temps; et comme le peu de travail que j'avais fait pendant plusieurs années, m'avait accoutumé à des études sérieuses, je me proposai celle de la philosophie morale et

physique ; l'une, comme seule capable de me rendre véritablement heureux, l'autre comme propre à m'enrichir d'une infinité de connaissances relatives à tout ce qu'il y a de plus essentiel, pour rectifier un vieux fatras d'idées populaires, et de préjugés vulgaires presque toujours compagnons de l'erreur. Les ouvrages de raisonnement, les divers systèmes de philosophie, les livres de mœurs, me fournirent une occupation suivie et délicieuse. Les spectacles me délassaient souvent les soirs de mon application du matin, et il n'y avait que le goût vif que j'avais encore pour le plaisir qui pût m'en distraire. Ce goût me ramena encore à celui que j'avais abandonné depuis long-temps. Je vous ai dit qu'une aventure de campagne avait donné lieu à la comédie des *Amants déguisés*, que je fis alors, et qui a été imprimée sous le nom *du C. Danné*. Les mêmes liaisons exigèrent de moi un essai d'un autre genre. L'histoire d'une personne plus fameuse que célèbre par ses galanteries donna naissance aux mé-

moires de Mme. de Van..... Une aventure connue du commandeur de*** fit éclore d'autres mémoires sous le nom de *la marquise de B.....* Vous avez lu ces deux manuscrits, et je ne vous en dirai rien de plus. Je me crois dispensé de même de vous parler en détail du recueil de mes prétendues poésies philosophiques et galantes, qui vous sont aussi connues ; mais je me crois dans l'obligation de vous avouer quelques autres ouvrages que vous ne connaissez point encore, et que je vous communiquerai volontiers à votre retour. L'un est une comédie en vers, en trois actes, dont le plan est assez singulier. J'ai choisi pour mon héros, Policrates premier tyran de Samos : j'ai pris tous mes personnages, à quelques-uns près, dans l'antiquité : vous y verrez deux grands philosophes, Anaximandre et Pithagore ; un poète aimable, Anacréon ; un fameux médecin de l'antiquité, qui fut celui de Policrates, nommé *Démocède* ; la fameuse courtisanne Rodope, tous contemporains de cet

heureux tyran ; et au milieu de tout cela, un Arlequin plus que philosophe. Je vous avoue que c'est un composé bizarre qui m'a beaucoup réjoui, et qui ne laisse point de contenir une assez bonne morale.

L'autre est un petit ouvrage que vous n'avez pas vu; c'est le ballet intitulé *les Armes de la Beauté*, en trois actes, dont l'un est intitulé *la Coquetterie*, l'autre *l'Esprit*, et le troisième *les Talents*. J'ai choisi Rodope et Charaxus en Egypte, pour le premier; Sapho et Phaon, pour le second; le troisième est tout de mon imagination, et n'est peut être pas le moins théâtral.

Enfin, je vous dois encore l'aveu d'une comédie en trois actes, destinée pour une aimable société qui, passant ordinairement l'été à la plus belle campagne du monde, s'y amuse à y représenter les meilleures pièces de notre théâtre, et qui a voulu se piquer de donner des nouveautés, au hazard d'en être elle-même la dupe, puisque c'est moi qui suis chargé d'être le compositeur.

Quoi qu'il en soit, cette pièce a pour titre *les Effets de l'Amour et de l'Amitié ;* et ce qui m'a le plus coûté, c'est d'assortir tous les rôles aux caractères de ceux qui doivent les jouer, et de les rendre presque tous assez égaux pour ne point causer de jalousies dans cette aimable troupe sur la bonté des rôles. Il en résulte un inconvénient que j'aurais peut-être évité, si j'avais travaillé avec plus de liberté ; c'est que, comme on ne peut pas trop décider quel est le rôle le plus saillant, il s'en suivra qu'aucun ne paraîtra l'être. Je suis, du reste, assez content de la conduite de la pièce, de la variété des caractères, et surtout du dénouement.

Si ces lettres, que j'ai entreprises pour vous plaire, méritaient le titre d'ouvrage, je vous dirais tout aussi naturellement ce que j'en pense. Il y a peut-être quelques endroits où le style se soutient, parce que ma tête était bien montée quand je les ai écrits ; mais il y en a cent, où il est languissant et négligé, parce qu'elle était moins

bien disposée. D'ailleurs, le fond est fort peu de chose, puisqu'il ne s'agit que de moi; et pour la façon de traiter un si mince sujet, je crois qu'il y eût eu trop de prétention et trop de vanité à se rechercher plus que je n'ai fait. En finissant de vous parler de mon esprit ou des choses dont il s'est plus occupé que nourri, je crois devoir encore vous le définir lui-même. Il a toujours été ennemi du repos, par conséquent très-actif; mais en même temps trop impatient pour un travail reposé et réfléchi; plein d'ardeur et de courage pour l'exécution d'un objet conçu, mais souvent indéterminé sur le choix, et ayant encore moins de résolution pour la revue et la correction de ses productions; moins propre, moins porté à s'enrichir de celles des autres, qu'avide de produire lui-même. Peut-être que sans les inconvénients de ma première éducation, dont je vous ai parlé, et sans les fréquentes contradictions qui ont depuis gêné mon goût naturel pour les lettres, j'aurais pu m'y faire un nom; mais

il était apparemment dans l'ordre (comme dit madame de Sévigné, en parlant de ses bleds), que la médiocrité en tout genre fût mon partage. Qu'il me soit pourtant permis, Monsieur, de me relever de ce partage, pour mon ame en général, et pour mon cœur en particulier. Je me suis jusqu'ici rendu sévèrement justice; je me dois la même bonne foi dans l'unique objet de mes complaisances. Je crois donc pouvoir me flatter d'avoir eu une belle ame et un bon cœur; j'ai regardé de bonne heure l'honneur et la justice, comme les sources fécondes de toutes les vertus nécessaires à l'homme sociable. Je ne crois pas m'être écarté jamais volontairement de ces deux points fixés dans le cours de ma vie; j'ose dire aussi que je n'ai eu d'ennemis que parmi ceux qui ne m'ont point connu; que j'ai toujours été fidèle à mes amis, souvent même à mes dépens, et que je n'ai jamais perdu un seul des amis que le hazard ou mes soins m'ont procurés partout où j'ai vécu. Il est vrai que je n'ai jamais connu la haine

ni l'ambition ; l'une si digne d'être punie selon la loi du talion, l'autre si propre à faire naître la jalousie et l'envie, sources communes des haines irréconciliables. Je n'ai eu de ma vie à me venger que d'un seul ennemi, d'autant plus injuste que j'en étais connu; que les torts qu'il m'a faits étaient fondés sur la plus noire des calomnies, et qu'il le savait. Cet ennemi fut l'évêque d'Evreux ; il avait un procès considérable avec ses chanoines. Ceux-ci qui connaissaient ses torts avec moi, me firent une députation d'un archi-diacre et d'un chanoine qu'ils envoyèrent à Paris avec une lettre du chapitre, pour venir me solliciter d'employer mon crédit auprès d'un grand prince (sur lequel j'en avais assurément beaucoup), contre cet ennemi de mon honneur et de ma fortune. Je répondis à messieurs les députés que, lorsque quelqu'un m'avait fait du bien une fois en sa vie, tout le mal qu'il pouvait me faire dans la suite n'était pas capable de me le faire oublier ; que l'homme contre lequel ils me

sollicitaient, était dans ce cas avec-moi; que j'emploierais volontiers mon crédit pour remettre la paix entre eux et lui par un accommodement dans lequel je ferais entrer le prince, s'il en était besoin; mais que je ne me servirais jamais de ce même crédit contre l'intérêt ni de l'un ni des autres. Je fis par écrit la même réponse au corps qui m'avait député ces messieurs.... Mon ennemi le sut; sa honte me vengea mieux que ma haine ne l'eût pu faire; et si son repentir n'était plus en état de réparer le tort qu'il m'avait fait dans ma fortune, il sentit toute la supériorité qu'une action généreuse nous donne sur celui qui nous a offensés. Sa dignité s'humilia devant moi pour me demander pardon, et l'amitié qu'il me voua alors fut dans la suite aussi constante que son estime, et dura jusqu'à sa mort.

Puisque je suis en train de vous parler de mon ame, je ne dois pas vous cacher qu'elle était née vaine et orgueilleuse; une seule mais sévère correction de mon père,

dans ma jeunesse, m'a guéri de bonne heure de ce défaut. Dès que j'ai pu réfléchir, je me suis étudié à connaître les hommes; et la nécessité que je sentais moi-même d'humilier mon amour propre, me les faisait toujours envisager par le côté par lequel je pouvais les juger meilleurs que moi. Si cette façon de les voir m'était à charge, je sentais que je l'étais moins à la société. J'en devins plus sociable, mais en même temps plus timide. Cette habitude de déférer à autrui par sentiment, m'a rendu habituellement silencieux; et ce n'est encore que dans la société de mes plus intimes amis que je me hazarde à avoir une opinion à moi, ce qui me fait éprouver souvent que, si je ne pense pas alors à pure perte pour ma raison, c'est presque toujours sans aucun profit pour mon amour propre dans l'opinion publique. Voilà, je crois, Monsieur, le plus dangereux effet de cette timidité : si elle ne nous procure pas toute l'estime que nous chercherions à mériter, elle ne nous fait point d'ennemis.

Elle peut même nous faire honneur parmi un petit nombre de gens sensés, qui, souvent avec raison, accordent moins d'esprit à ceux qui parlent beaucoup qu'à ceux qui savent se taire, parce que leur silence tient assez de cette sorte d'embarras que j'ai souvent remarqué dans des personnes studieuses, du premier mérite. Lorsqu'ils se trouvent dans ce sociétés brillantes, où leur application continuelle leur permet si rarement de se livrer, ils y bégayent pour ainsi dire les choses les plus communes, et paraissent quelquefois plus sots que ceux mêmes qui les jugent tels. On ne devrait point, ce me semble, en être surpris. Accoutumés à ne se rien pardonner eux-mêmes, à tourner et à retourner cent fois une idée avant de l'adopter et de nous la transmettre, l'habitude de peser les termes, d'en arrondir l'assemblage, les arrête dans la conversation ordinaire, et leur imprime une sorte de crainte de laisser échapper des choses moins digérées que celles qu'ils ont coutume de produire avec réflexion.

Il y a une autre partie bien précieuse de notre être qu'on appèle le *sentiment*. Nous avons un sentiment de nous-mêmes et de tout ce qui a rapport à nous, dont la justesse est très-incertaine, et la raison en est bien simple; c'est que, dans cette partie de nos sensations, et par conséquent de nos jugements, nous sommes tout-à-la fois juges et parties. Ce n'est pas de ce sentiment particulier de soi-même que je veux vous parler ici; car, qui vous assurerait que j'y vois bien clair pour les autres, puisque je n'en puis être sûr pour moi-même? C'est donc de ce sentiment que je définis l'effet que produit dans nous tout objet quelconque qui frappe extérieurement nos sens. Les figures, les actions, les discours des hommes, les événements heureux ou malheureux, les spectacles de la nature, et ceux de l'état, tout est une source de sentiments pour quiconque est né avec une certaine portion de sensibilité, et voilà la sorte de sentiment dont j'ai été le plus abondamment partagé par la nature.

Il est un temps où l'on ne connaît point encore l'intérêt qu'on a dans la société. Dans cet espace incertain du développement de notre raison, j'ai éprouvé en moi-même qu'on n'est guère sensible que relativement à ses biens ou à ses maux personnels. Tout sentiment qui s'étend alors au-dehors, n'est que machinal et superficiel. Les malheurs ou plutôt les infortunes qui ont persécuté ma jeunesse, m'ont endurci de bonne heure sur la sensibilité qui m'était personnelle; elle s'est toute tournée au profit du genre-humain et surtout de mes amis. Je doute même qu'on puisse porter ce dernier sentiment plus loin que je ne l'ai porté et le porte encore. Mais l'expérience que j'acquiers tous les jours par des exemples familiers, me fait envisager avec frayeur un terme où l'affaiblissement de nos organes paraît nous ramener nécessairement à cette sensibilité qu'on peut nommer *enfantine*, qui, n'ayant plus la force de se répandre au-dehors que machinalement ou superficiellement, n'a plus pour objet

que notre propre existence. A la vérité, il faut avouer que l'ingratitude des hommes pour nos bienfaits, que la mauvaise conduite qui les précipite, que le peu d'égards pour de sages conseils, lesquels auraient pu les mettre à l'abri d'une infortune qui nous aurait touchés plus sensiblement, si elle n'eût pas été volontaire et prévue; il faut, dis-je, avouer que les humains, que souvent nos amis mêmes contribuent, sinon à éteindre, du moins à diminuer en nous cette douce, mais dangereuse sensibilité, qu'une ame bien née éprouve pour les malheurs du genre-humain. Mais je suis bien éloigné d'approuver cette espèce d'endurcissement, même lorsque la fausseté du caractère, et la dureté de cœur des hommes semblent la rendre ou nécessaire, ou excusable. Je pense au contraire que c'est vouloir se punir soi-même des vices de l'humanité, que de se déterminer à devenir injuste à son exemple. En supposant même que nous puissions ne nous croire nés que pour notre bonheur, ce serait bien peu s'y

connaître, et le placer bien mal, que de le faire uniquement consister dans un sentiment de complaisance personnelle pour quelques frivoles avantages que la nature ou la fortune nous ont départis. Le bonheur qu'on procure est d'une espèce et plus noble et plus touchante mille fois que celui dont on jouit seul. C'est se voler soi-même à la façon des avares qui se privent de l'usage des biens qu'ils accumulent, par la seule crainte de les répandre.

Avant de passer du sentiment à quelques autres qualités de l'ame nécessaires à notre bonheur, et que j'ai eu surtout en recommandation, permettez-moi une courte réflexion sur cette sensibilité qui fait la partie la plus noble de ce que nous appelons *sentiment*. Cette réflexion ne contient point une règle générale ou invariable, mais une notion acquise par des observations réitérées. J'ai remarqué que dans le mécanisme ordinaire de l'humanité, ces gros tempéraments, ces personnes fortes et robustes et d'une épaisse

corpulence, n'ont que dans un degré médiocre la faculté de sentir; tandis que ceux qui sont composés d'organes plus délicats, sont plus vivement affectés et incomparablement plus sensibles à tout ce qui peut être l'objet d'un sentiment. Je sais que la physique toute seule pourrait résoudre cette difficulté; mais faisons plus d'honneur à la nature. Son but, dans un aussi étrange partage, aurait-il été de faire une juste compensation de ses bienfaits? En ce cas, n'eût-il pas été de son intérêt de joindre le sentiment à la force, et de donner l'insensibilité en partage à la faiblesse? Ses ouvrages se seraient conservés plus longtemps.

Je dois trop à la tempérance pour ne vous en pas dire un mot. Je lui dois la santé et la tranquillité dont je jouis, parce qu'elle m'a appris de bonne heure à régler mes desirs et même mes fantaisies, sur la mesure de mes forces et de mes moyens. Elle m'a éloigné du vin, du jeu, et des dépenses inutiles et superflues. Ce dernier

article seul m'a souvent mis dans l'état d'obliger plusieurs de mes amis plus opulents que moi, et m'a préservé du danger d'avoir inutilement recours à eux; enfin, elle m'a empêché de m'enivrer dans la jouissance des biens et des plaisirs que la fortune m'a quelquefois offerts pour compenser mes peines, en m'arrêtant au point qui sépare la modération de l'excès.

Je n'ai plus qu'un trait à ajouter au portrait que vous avez voulu avoir de moi: c'est ce qu'on appèle *constance* ou *force d'esprit*. Le peu que j'en ai acquis, me fait du moins envisager du même œil les divers états par lesquels la nature m'a fait et doit peut-être encore me faire passer successivement. La jeunesse, l'âge mûr, la vieillesse, la caducité, la santé, la maladie, la mort me paraissent différents actes nécessaires au rôle d'homme qu'elle m'a donné à jouer. J'espère que cette idée s'établissant de plus en plus dans mon ame, me garantira des faiblesses de l'infirmité humaine, et me procurera un reste de vie

heureuse et une mort tranquille. Me voilà tout entier, Monsieur, et tel que je suis au moment que je vous écris. S'il arrive quelques changements à l'avenir dans mon être, comme votre amitié me répond que vous en serez témoin, je ne crois pas que vous m'engagiez à vous en entretenir. En tout cas, ce sera l'affaire de ma complaisance, et peut-être encore plus de la vôtre.

Je suis, etc.

TREIZIÈME LETTRE.

Je croyais être quitte avec vous, Monsieur, ou du moins je me flattais que je n'aurais plus à vous entretenir que de mon séjour, et de mon travail à la cour de Cologne. Cependant vous exigez plus de moi; et c'est véritablement un piége que vous tendez à mon amour-propre. J'ai été vous dire, je ne sais pourquoi, que j'avais tenté d'assez bonne heure de m'accoutumer à réfléchir. Je vous ai avoué, peut-être avec trop de franchise, que j'avais écrit pendant un assez long-temps ces réflexions, dans l'espérance de me les rendre utiles à moi-même. Je vous ai dit, il est vrai, que j'avais eu ensuite envie de ranger sous de certains chapitres, ces lambeaux de pensées décousues; mais je ne vous ai pas dit que, lorsque ce dessein me passa par la tête, je ne la crus pas moi-même assez mûre pour juger sainement

du mérite de ces matériaux, dont je vous ai appris avec la même sincérité qu'il me reste fort peu de chose. Si j'écoutais les conseils de ma vanité, je pourrais vous insinuer ici que ce que j'ai perdu de mes vieilles réflexions, était sans doute ce qu'il y avait de mieux; et je prendrais ce prétexte pour me dispenser de vous communiquer ce que j'en ai sauvé. Mais je suis de trop bonne foi pour ne pas vous avouer ce que j'en pense; c'est-à-dire, que la perte que j'ai faite n'est pas grande, et qu'actuellement, je serais peut-être fort heureux d'avoir perdu le tout. Quoi qu'il puisse m'en arriver, vous le voulez, et mon esprit ne craint point de s'humilier devant le vôtre. Songez seulement que ce que vous allez lire, n'est autre chose que l'essai d'une jeune cervelle, sans grande expérience, et encore avec moins de connaissances : car je vous donne parole de ne rien changer ni à la substance, ni au mauvais ordre de ces prétendues réflexions. Je souhaite qu'elles vous amusent.

PENSÉES ET RÉFLEXIONS.

La première et la plus essentielle des études pour un homme sage, ce doit être la recherche de la vérité. Nous en serions dispensés, s'il était bien constant que ceux qui nous ont précédés dans cette recherche, l'eussent faite avec succès. Nous la recommander, c'est avouer l'incertitude des connaissances acquises; nous donner des méthodes pour la faire, sans nous prouver clairement le peu de profit qu'on en a fait soi-même, c'est convenir du défaut de ces méthodes.

Quel parti prendre entre les opinions des deux maîtres en matière de vérité, dont l'un convient que les plus sérieuses études, les plus profondes méditations, les plus exactes recherches, ne l'ont conduit que jusques à savoir qu'il ne sait rien, et dont l'autre paraît avoir l'ambitieuse prétention de détruire mes préjugés, de me convaincre de l'erreur de mes sens, et de soumettre

ma raison à la sienne? Ne dois-je point craindre qu'il ne substitue en effet lui-même que ses propres préjugés à la place de ceux dont il a voulu me débarrasser?

Un travail plus simple, dont il me semble que tout homme peut être capable dans la sphère de ses connaissances, parce qu'elles doivent être proportionnées à la mesure de ses idées et de sa raison, ce serait de s'appliquer sérieusement à en discerner le faux. Par cette méthode, qui ne saurait être au-dessus de nos forces, nous nous mettrions bientôt en état de nous défaire de beaucoup d'opinions ou d'erreurs, de réformer une infinité de jugements sur des objets auxquels nous ne portions une espèce de respect prématuré qu'à cause de l'aveugle assentiment de la multitude; et ce qui nous resterait enfin de nos idées, aurait du moins pour nous le mérite de la vérité.

Avoir de l'esprit, avoir un bon cœur, ce

sont deux présents de la nature, que tout homme se flatte d'avoir reçus d'elle. On est communément très-persuadé de l'un; on ose se vanter de l'autre. Il est heureux pour la société que celui qui est si bien prévenu en sa faveur, n'ait besoin que d'être entendu et pratiqué, pour empêcher les gens sensés et clairvoyants de donner dans l'illusion qu'il se fait à lui-même.

Si l'on croit que le monde fourmille de mauvais cœurs, on se trompe : si l'on pense qu'il y en a fort peu de bons, on cesse de se tromper. L'embarras est de déterminer la classe de ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre; dirons-nous qu'ils sont nuls? Quel nombre infini de cœurs de moins dans la société !

Il pourrait bien se faire que personne n'eût tort de se croire de l'esprit de la même façon que chaque homme peut se

flatter d'être un animal pourvu de raison. Si les ames ont été créées égales, elles ont dû recevoir de la nature la même mesure de l'un et de l'autre, sans quoi, la nature devrait être accusée ou d'avoir été trop partiale, ou d'avoir sacrifié l'amour de la perfection à celui de la variété. Peut-on lui supposer cette injustice ou cette vue? Mais d'où tirerons-nous donc l'origine de cette multiplicité de nuances qui varient à l'infini les différents degrés d'esprit et de raison? Faudrait-il avoir recours au mécanisme des corps, et ne sont-ils pas eux-mêmes des ouvrages de la nature?

On dit souvent que *les esprits sont aussi différents que les visages;* on dit encore que *le visage est le miroir de l'ame.* Si ces deux proverbes sont fondés sur la méditation, ou sur d'exactes observations, quel avantage n'est-ce pas qu'une belle physionomie? et que deviènent ces pré-

tendus dangers dont certaines gens affectent de défigurer la beauté?

J'ai souvent fait une remarque qui a quelque analogie avec cette réflexion. Toutes les fois que j'ai rencontré de ces ressemblances capables de nous faire une sorte d'illusion entre deux personnes, non seulement je leur ai presque toujours trouvé à peu près le même son de voix, la même démarche, les mêmes tics, ce qui ne peut jamais être regardé que comme l'effet d'un mécanisme semblable de leurs organes; mais j'y ai encore souvent observé les mêmes goûts, les mêmes inclinations, la même portion d'esprit et de lumières: bien entendu, pour cet article, que ce soit entre personnes qui ayent eu la même éducation, à faute de quoi, il faudrait se contenter de trouver dans l'un l'aptitude aux connaissances que l'autre aurait acquises. C'est un bonheur que cette règle ne soit point infaillible; car ce serait,

en ce cas, le plus grand des malheurs, que de naître avec la taille et les traits d'un homme vicieux.

La raison est un guide bien plus sûr que l'esprit, si elle n'est pas elle-même ce qu'on appèle esprit de jugement et de conduite. Prise dans ce sens, c'est un flambeau qui nous éclaire, et dont nous pouvons suivre la lumière, avec une entière confiance. Toute autre sorte d'esprit est une espèce d'usurpation des droits de la raison, un flambeau dont la lueur brillante, mais incertaine, ne peut qu'éblouir et nous égarer. Malheur à celui qui est obligé de marcher dans les ténèbres avec le secours d'une lumière étrangère. Il est à craindre qu'il ne préfère l'éclat à la sûreté.

Un jour que je m'étais long-temps occupé à méditer sur d'assez grands objets,

dont toute ma raison n'avait pu me découvrir ni le principe ni le terme, je m'endormis profondément, et dans mon sommeil, je fis ce singulier rêve. Il me sembla que j'étais en effet endormi dans un lieu tout à fait obscur, et qu'une voix inconnue me réveillait. Il me fut impossible d'apercevoir celui de qui partait cette voix. « Si tu veux me chercher et me suivre, me disait-elle, je te comblerai de biens au-dessus de tes espérances, et supérieurs à toutes les idées que tu pourrais t'en former ». Je répondis, sans hésiter, que j'étais tout prêt à lui obéir, mais qu'il me serait impossible de suivre ses traces dans les ténèbres, à moins que cette même voix, en se faisant toujours entendre à moi, ne m'aidât à guider vers elle ma démarche incertaine.... « Non, dit-elle, je cesserai de te parler ; mais lève-toi, prends ce fanal, il éclairera tes pas dans les détours du labyrinthe obscur où tous ceux qui sont curieux de me connaître viènent me chercher ». Il me sembla que j'obéissais avec

joie à son commandement. Je saisis avec transport le flambeau que je trouvai sous ma main. S'il me parut éclatant, c'était seulement d'une lumière pure et douce.

Avec ce guide, je me mis à parcourir les environs, dans l'espoir de rencontrer bientôt l'entrée du labyrinthe dont on venait de me parler. Lorsque j'en approchai, je la trouvai gardée par une troupe de vieillards qui avaient l'air de Druides. Ils avaient tous à la main des flambeaux qui me parurent différer peu de celui qui m'éclairait moi-même, si ce n'était par quelques nuances de lumière, ou plus ou moins brillante. Je leur demandai la permission d'entrer dans cette obscure demeure; mais tous me crièrent à l'instant, qu'avant de tenter cette entreprise, je devais éteindre le flambeau que je portais; que son éclat trompeur n'était propre qu'à m'égarer dans la route que j'avais à tenir. A sa place chacun d'eux m'offrit son propre

flambeau pour guide; et chacun d'eux voulait m'engager à lui accorder la préférence, en me menaçant des plus grands malheurs, si j'osais me fier à tout autre ou à moi-même. La dispute qui s'éleva entre eux à cette occasion, devint un combat violent; et, malgré le sommeil profond où j'étais plongé, cette illusion agita de telle sorte mes sens, que je me réveillai en sursaut, bien content de revoir la vraie lumière des cieux éclairer ma demeure, et dissiper les lueurs phantastiques qui venaient de troubler mon repos.

Il y a bien des personnes, même dans ce qu'on appèle le beau monde, qui confondent sous une même idée, l'esprit et le savoir. Ce n'est à la vérité ni chez le savant, ni chez l'homme d'esprit que se fait cette confusion; c'est chez ceux qui se croient tels, et qui ne sont en effet ni l'un ni l'autre. J'ai ouï dire cent fois d'un savant, d'un demi-savant même:

Ce sont des gens de beaucoup d'esprit. J'avouerai, si l'on veut, que je me suis trompé; mais je n'ai jamais admiré que leur mémoire; et je ne sais si je me trompe encore en confessant que j'ai rencontré dans le monde presqu'autant de savants auxquels je refuserais l'esprit, que de gens d'esprit qui ne doivent prétendre ni à la réputation ni au nom de savants.

Il est vrai que l'esprit, sans le savoir, est sujet à de grandes erreurs; cependant c'est moins le savoir qu'une heureuse nature qui fait les esprits justes; et de tous les esprits, celui dont la justesse est le partage, est celui avec lequel il est plus doux et plus utile de traiter. Plus l'esprit faux est orné, en supposant qu'il puisse l'être véritablement, plus il est dangereux dans le commerce. Toujours véhément, toujours opiniâtre, il est impossible de le ramener au bon sens; l'entê-

tement est son point d'appui, l'erreur son guide, et la raison son écueil.

La conformité dans les esprits, dans les caractères et dans les inclinations, qu'on regarde comme un des plus précieux liens de la société, est plus propre à la rendre insipide, ennuyeuse, et même incommode, qu'utile au genre humain. C'est leur diversité, c'est celle même des opinions qui en fait pour ainsi dire la vie. Nous ne connaissons le beau et le bon, dont nous aimons à nous flatter, que par leur opposition avec leurs contraires. Si tout était égal et uniforme parmi les hommes, cette égalité détruirait l'amour-propre; et qui aimerait-on, si on cessait de s'aimer soi-même?

Le jugement qu'on doit faire de nous sur telle ou telle démarche, sur nos ouvrages, sur notre conduite, nous arrêtent souvent, et quelquefois fort à propos;

mais si nous examinions bien scrupuleusement avec combien peu d'équité nous jugeons les autres, nous serions bien rassurés, ou du moins peu inquiets des jugements que peut porter de nous l'aveugle et l'injuste multitude.

La beauté, la vertu, le mérite personnel sont la source des passions, et des sentiments les plus nobles de notre cœur, l'amour, l'amitié, la bienveillance. Dans l'amour, quoi qu'en disent les amants, nous n'avons que nos propres satisfactions pour objet; dans l'amitié, cet objet se partage entre nous et nos amis; dans la bienveillance, il ne se rapporte qu'à l'intérêt de celui qui la fait naître. De cette analyse il s'ensuivrait que ce dernier sentiment l'emporterait sur les deux autres, si la bienveillance n'était pas souvent la mère, et toujours la fille de l'amitié. Je ne parle point de ses rapports avec l'amour; c'est toujours du bien que nous nous sou-

haitons à nous-mêmes, qu'il tient son origine; c'est lui qui en soutient toutes les branches, et c'est enfin lui qui le détruit.

Les hommes sont-ils convenus entre eux de conserver le nom d'amitié, uniquement pour faire honneur à l'humanité? Dans ce cas, c'est un orgueil qui leur est pardonnable : mais s'ils croyent de bonne foi qu'elle existe et qu'elle se rencontre au milieu de tant d'intérêts qui semblent ne les unir que pour les diviser, que d'hommes à plaindre! que d'hommes que je ne comprends pas, et combien peu y en a-t-il dont le sort soit digne d'envie!

Vivre avec ses ennemis, comme s'ils devaient être un jour nos amis : maxime aussi digne d'être suivie, qu'elle est digne des plus grands éloges. Vivre avec ses amis, comme s'ils devaient être un jour nos ennemis, maxime basse, et détestable dans la société. L'auteur de ces maximes paraît

y avoir sacrifié le sentiment à une misérable antithèse, ou bien il ne connaissait point l'amitié. On ne la doit qu'à ceux qu'on juge tels qu'ils la mériteraient encore, s'ils étaient un jour capables de nous haïr.

Il y a des amours qui doivent être rangés dans la classe de l'amitié. Ceux que le vrai mérite, que l'esprit, que la vertu font naître, et qu'une longue constance rend respectables, sont dignes d'être avoués par l'amitié, et communément elle les adopte; mais c'est un phénomène bien rare dans les mœurs du temps où nous vivons. Hors de cette exception, tout ce qu'on honore du nom d'amour, n'est plus que du ressort de la légèreté, du tempérament ou de la débauche. Les amants de ces indignes espèces ont-ils quelque droit de se prévaloir d'un nom qui n'est dû qu'à un sentiment respectable, et de prétendre s'associer à ces chants divins destinés à célébrer les dou-

ceurs et la gloire de l'amour? Si celui qu'ils professent n'est rien; s'il n'y a pas plus de mérite pour eux à aimer qu'à éternuer; si ce n'est qu'un besoin de la nature, une chaleur du sang, une convulsion, qu'ils se rendent justice, et qu'ils me disent ce qu'est pour eux l'honneur des Hercules, sinon le mérite d'éternuer cinquante fois, et ce que sera pour eux la beauté, sinon un ellébore plus ou moins violent.

Quel contraste dans le cœur des hommes, entre desirer et posséder ! Ecoutez-les parler de ce qu'ils desirent; rien ne peut y être comparé. Vous croiriez que la propriété doit les rendre parfaitement heureux et ajouter un nouveau prix à la chose desirée. Voyez-les jouir, ou vous conviendrez qu'ils étaient dans l'erreur, ou vous y serez induit vous-même.

On dit bien *jouir d'un bonheur cons-*

tant, on ne dit point *être constant dans le bonheur*. La constance, regardée comme une qualité vertueuse de l'ame, ne s'applique qu'aux dangers, aux adversités, aux malheurs. Lorsque les amants et les époux se piquent de constance auprès des maîtresses dont ils ont vaincu les rigueurs, ou auprès de leurs moitiés fidèles, n'est-ce pas faire une espèce d'injure à l'objet de leur passion?

Les malheurs des hommes font communément naître en nous deux sentiments, la pitié, la compassion. La pitié n'est qu'un sentiment stérile, et distingue à peine l'homme de la bête la plus sauvage et la plus farouche. La compassion mérite seule le nom de vertu sociale; elle seule nous engage non seulement à plaindre, mais encore à partager et à soulager, autant qu'il est en nous, les maux qu'un autre endure.

Dire qu'on partage la douleur de son

ami, lorsque nous n'avons aucun intérêt personnel à la perte qu'il a faite, ce n'est pas, ce me semble, exprimer avec justesse le sentiment qu'on éprouve ; c'est dire seulement qu'on voudrait prendre à la décharge de la personne aimée une partie de la douleur qu'elle ressent ; et c'est moins l'objet de sa douleur que sa douleur même qui est l'objet de la nôtre.

Il y a des douleurs qui sont approuvées par la raison, et c'est une espèce de dispense qu'elle accorde à notre faiblesse pour un sentiment qu'elle n'autorise presque jamais, dès qu'elle a sur nous tout l'empire qu'elle devrait toujours y avoir. En effet, quelle honte pour la raison, d'être obligée, pour nous consoler de nos pertes, d'appeler à son secours le temps qui doit nécessairement nous les faire oublier !

On dit ordinairement que les pleurs en-

tretiènent la douleur. S'il est vrai de le dire, il est encore plus vrai de donner aux larmes le même pouvoir sur la douleur que la filière a sur les métaux. Elle ne les prolonge qu'en leur ôtant leur force naturelle. Elle les rend plus flexibles, et nous donne en facilité pour les diviser et les rompre, ce qu'elle ôte à la force de leurs masses pour nous résister.

L'inquiétude est une maladie de l'esprit qui naît de l'espérance, et se nourrit d'impatience, de crainte et de douleur. Si cette maladie n'était point incurable, on aurait à se dire, pour s'en corriger, qu'elle ne change rien aux événements ; qu'elle nuit à la connaissance et à l'emploi des moyens qu'une précaution sage et tranquille pourrait mettre en œuvre pour parvenir au succès qu'on souhaite, ou pour éviter la catastrophe qu'on craint; qu'elle nous donne souvent une douleur injuste, mais tou-

jours prématurée, et qu'il est enfin très-rare que l'événement la justifie.

La mélancolie n'est point une maladie de l'esprit, mais elle le rend malade; elle est moins incurable que l'inquiétude. Il est singulier que ce soit le caractère de la bile qui circule avec le sang, qui fasse les hommes courageux, les irascibles, et les mélancoliques. Si la philosophie peut quelque chose sur les malades de cette espèce, ce n'est qu'en leur ordonnant pour régime ce qu'elle ne prend que pour son délassement, la dissipation, l'exercice, les jeux, et même les plaisirs pris avec mesure.

Un philosophe serait peu digne de ce nom, s'il se contentait de la théorie des maux qui sont de son ressort, sans passer à celle des remèdes qui leur conviènent. Ces remèdes, il est vrai, sont dans ceux mêmes qui en ont besoin. On peut les leur

indiquer, mais c'est au malade à se les appliquer lui-même. La méthode de Socrate allait encore plus loin : non seulement il donnait peu d'ordonnances à ses malades, mais par d'ingénieux détours, il les mettait sur la voie, et leur faisait discerner dans eux-mêmes les remèdes qui leur étaient propres.

Si c'est une maxime vraie en médecine, qu'un mal connu est à moitié guéri, elle devrait être encore plus vraie en morale, puisque le malade peut être lui-même son médecin.

Bannir des passions de la société, c'est l'anéantir elle-même. S'il en était des passions ainsi que d'un simple sentiment, comme on ne revient d'un sentiment vicieux qu'en passant à celui qui lui est opposé, on ne guérirait d'une passion qu'en se livrant à celle qui lui serait contraire. Il est vrai de dire qu'un sentiment est un commencement

de passion, et qu'une passion n'est autre chose qu'un sentiment qui a jeté de profondes racines dans notre ame. C'est ce qui a donné naissance à cet axiôme aussi physique que moral : *principiis obsta*, *sérò medicina paratur*, etc. Veillez sur les passions naissantes, sans quoi la médecine arrivera trop tard. Cependant la nature semble encore avoir prévu cet inconvénient... Il y a bien peu de passions qui ne naissent d'un sentiment louable en lui-même. L'avarice a pris sa source dans l'économie; la prodigalité, dans la bienfaisance; et celle-ci, comme toutes les autres, dans notre amour-propre. Eclairez celui-ci sur ses véritables intérêts, coupez quelques racines à ces passions qui déshonorent l'humanité, et vous en ferez des vertus.

De quelle pure joie, de quelle douce volupté nos passions ne seraient-elles pas la source, si elles étaient toutes retenues ou ramenées dans leurs véritables bornes,

par les conseils ou par les reproches de la raison! Devrait-il être nécessaire de le dire à des hommes, s'ils ont, une fois en leur vie, goûté la satisfaction intime d'avoir fait une bonne action?

La joie est pour nous-mêmes la pierre de touche de la volupté, et le langage le plus éloquent qu'elle puisse employer pour se manifester au dehors.

Il y a bien des gens qui confondent ensemble l'idée de la joie, et celle du plaisir. Il est vrai que l'on trouve toujours le plaisir où l'on trouve la joie; mais on ne rencontre pas toujours la joie à la suite du plaisir. On peut se faire des plaisirs; la joie n'est jamais de commande. Il faut la prendre quand elle vient. Les plaisirs immodérés nuisent à la santé : plus la joie est grande, plus elle en est une preuve non équivoque. Elle est même le plus puissant

des antidotes contre une infinité de maux. Les gens à vapeurs cherchent les plaisirs dans la dissipation; s'ils y trouvaient la joie, ils seraient bientôt guéris.

Selon l'idée que j'ai de la joie, elle ne devrait jamais être que l'effet de la vertu ou celui du plaisir. On en pourrait conclure, en examinant la conduite des hommes, ou qu'ils font peu de cas de la véritable joie, ou qu'ils ignorent les vrais plaisirs, et qu'ils n'ont pas plus d'idée de la volupté que de la vertu. L'ivresse qui les séduit, est un songe qui se présente en vain à leur imagination, sous le masque d'un sentiment si pur et si doux; leur illusion ne dure que jusqu'au réveil de la raison.

Lorsqu'on dit *un enfant de la joie*, *une fille de joie*, on avilit un sentiment qui devrait être trop précieux à l'humanité pour le prostituer ainsi. L'un n'est ordi-

nairement qu'un bavard, un mauvais plaisant, qui se livre à la crapule d'une façon bruyante. L'autre est une triste victime que la misère ou le libertinage dévouent à des hommes sans sentiment. Quelle idée du plaisir dans l'un et dans l'autre, et par conséquent quelle joie !

De toutes les joies, la plus pure est celle qui vient du sentiment, et du retour de l'amitié; mais presque tout ce qu'on honore aujourd'hui du nom d'amitié dans le monde n'est plus qu'un honteux commerce de stériles complimens, de lâches complaisances, de basses flatteries, de fausses confidences, d'indiscrétions nuisibles, de curiosités jalouses, de félicitations envieuses. Cœurs sensibles, nés pour aimer, quel étrange retour devez-vous attendre des hommes que vous avez crus dignes d'un sentiment qui n'est plus connu que de vous!

La sincérité, la sûreté dans le commerce

des hommes, sont la preuve la plus certaine de la beauté, de la grandeur, de l'élévation de leur ame. Elles sont les vrais trésors de la société, mais elles sont, comme les vrais trésors, ce qu'il y a de plus rare, ce qu'on cherche ordinairement sans succès pendant toute sa vie, et ce qu'il est en effet si difficile de trouver. Il y a apparence qu'elles habitent avec la vérité et la pierre philosophale des alchimistes.

Ecoutez parler les hommes sur la flatterie, ils n'ont tous qu'un sentiment ; tous la détestent dans leurs discours ; tous conviènent que c'est le vice des esprits faux, des cœurs abjects, des ames serviles, et le poison des esprits faibles. Voyez-les agir, leur pratique est aussi uniforme que leur théorie ; tout le monde flatte, tout le monde aime les flatteurs, tout le monde les écoute, tout le monde les croit.

Pour jouir du funeste avantage d'être

flatté, il faut nécessairement qu'il en coûte à l'homme ou à la fortune. Mais c'est avoir une grande méfiance de ses propres lumières que de payer si cher des flatteurs, pour oser se juger soi-même, et pour se déterminer à quoi que ce puisse être. Hommes faibles, vous pouvez vous en épargner les frais en vous jugeant. Laissez faire votre amour-propre, vous n'y perdrez rien. En vous déterminant, suivez votre propre avis, vous aurez certainement suivi celui de vos flatteurs à gages. Sachez qu'un flatteur n'a point d'avis à lui ; il ne sent, il ne voit, il ne goûte rien que par les organes de celui qu'il a intérêt de flatter.

L'ingratitude est un vice qui marche presque d'un pas égal avec la flatterie, parmi les fléaux de la société. Celle-ci nous entraîne souvent à de mauvaises actions ; l'autre nous décourage quelquefois dans la pratique des bonnes. Le commerce des ingrats, est cependant moins dangereux que

celui des flatteurs. Avec les premiers, le mérite d'un bienfait méconnu nous reste intérieurement, et c'est là sa véritable et plus sûre récompense. Avec les seconds, nous devenons les victimes de leur fausseté vis-à-vis de nous-mêmes et du public qui ne manque jamais de nous charger du blâme qu'ils méritent.

Si l'ingratitude est capable d'éteindre la bienfaisance dans le cœur des hommes, la reconnaissance d'un seul devrait suffire pour l'y faire renaître. On a dit que rien n'est si agréable à la vue que le visage d'un homme qu'on a obligé. Y a-t-il quelques risques qu'on doive craindre de courir, pour se procurer le plus satisfaisant de tous les spectacles ?

Il en est de l'amour-propre comme de la plupart de nos autres passions. Il n'est vice ou vertu, qu'autant qu'il s'écarte de ses bornes, ou qu'il sait s'y retenir. Mais

il a sur elles toutes un avantage considérable par rapport à nous-mêmes : c'est lui qui nous fait valoir ce que nous valons ; il est le père de nos inventions, de nos découvertes, de notre émulation, de nos succès en tout genre ; nous n'aurions sans lui aucune idée de l'amour du plaisir, de l'amour de la gloire, de l'amour de la vertu, que dis-je, peut-être de l'amour de Dieu même.

Soyez d'aussi bonne foi que les hommes que vous appelez mondains, vous, cénobites austères, vous régides pénitents. C'est un intérêt plus digne et sans doute le seul digne de l'ambition de l'homme, qui vous guide dans la retraite, dans les jeûnes, dans les macérations ; mais, avouez-le, cet intérêt est du ressort de l'amour-propre, et en effet de l'amour-propre le mieux entendu, puisqu'il se propose pour objet, un bonheur sans aucun mélange de peine, un bonheur éternellement durable.

L'amour-propre est partout. Il fait les

grands hommes en tout genre, les savants, les héros, les saints. Mais il est aussi le père des ignorants, des poltrons, des fanatiques. La crainte du travail, l'amour de la vie, l'appât d'une fausse gloire, sont autant d'illusions employées par l'amour-propre, pour énerver l'émulation, éteindre le sentiment de l'homme, égarer le courage des esprits faibles et déréglés.

Il n'y a pas de doute que toutes nos passions, c'est-à-dire que toutes nos vertus, tous nos défauts, et tous nos vices ont leur source dans l'amour-propre. Parmi ces derniers, je compte la jalousie et l'envie au nombre de ses enfants les plus chers. La première est une crainte inquiète, et qui va jusqu'au trouble, de perdre la possession d'un bien qui nous est acquis ; elle tient de l'avarice. Cependant tel homme rougirait d'être avare, qui ne rougit point d'être jaloux. L'autre est un desir injuste, et immodéré de tout ce qui semble donner à autrui

une sorte d'avantage sur nous. Cette malheureuse disposition de l'ame ne diffère que très-peu de celle qui fait les voleurs de grand chemin. Elle est pourtant quelquefois avouée par l'envieux lui-même, ou du moins décélée par le noir chagrin que lui cause la prospérité des hommes, qu'il regarde tous comme ses concurrents et ses rivaux.

Si la jalousie peut être excusable en amour, ce ne peut être que par le défaut d'estime de l'objet aimé. En ce cas, l'amour lui-même est-il excusable?

Les hommes sont trop jaloux de ce qu'ils appèlent leur bonheur, et qui n'en est à peine que l'ombre; ils ne le sont pas assez de l'unique espèce de bonheur qui mérite ce nom, c'est-à-dire du bonheur du sage, de la vertu, de la raison.

Il est une science à laquelle les hommes donnent volontiers le nom de reine des

sciences : c'est celle qui nous apprend à devenir raisonnables, et qui nous enseigne l'art d'être heureux. Si la philosophie en général mérite cette distinction parmi les sciences, la morale la mérite encore à plus juste titre entre les autres parties de la philosophie : c'est cependant de toutes la plus négligée. L'amour des sciences et des arts a donné naissance à quantité d'académies publiques qui ne sont établies que pour exciter l'émulation des hommes et pour couronner leurs succès ; académie pour réformer, pour perfectionner le langage ; académie pour éclaircir, discuter par de savantes dissertations les points les plus obscurs et quelquefois les moins intéressants de l'antiquité ; académie pour sonder en tout genre, pour pénétrer dans les secrets les plus cachés de l'art et de la nature ; académie enfin où l'art s'emploie à représenter sur le marbre et sur la toile les plus belles proportions de la nature, les grandes actions, et les folies même du genre humain. Nulle académie, nulle as-

semblée, nuls modèles des belles proportions de l'ame, qui nous apprènent à devenir hommes. Cette partie la plus précieuse de notre éducation et de la conduite de notre vie, est abandonnée à l'étude superficielle de l'école, à la fastueuse éloquence des prédicateurs, et au zèle de quelques écrivains particuliers. De ces trois sources où nous sommes obligés de puiser notre morale, l'une ne nous enseigne que des définitions et des divisions sèches; l'autre nous exhorte à la pratique des vertus, relativement à son grand objet purement métaphysique; la troisième enfin paraît à la vérité plus occupée de notre bonheur et de celui de la société. Elle devrait être la plus utile, et elle ne l'est presque point, parce que le goût qu'on peut prendre pour la vertu, dans une simple lecture, satisfait seulement la curiosité sans faire naître l'émulation si nécessaire au progrès en tout genre. Les exemples auraient peut-être cet avantage, mais ils sont rares.

Si la philosophie ne nous rend pas heureux, c'est une preuve qu'elle ne nous a pas rendus raisonnables.

On est heureux dès qu'on croit l'être ; on se croit toujours plus raisonnable qu'on ne l'est en effet.

Les trois plus grands obstacles que nous trouvions à notre bonheur, sont les regrets du passé, les soins du présent, la crainte de l'avenir, le repentir, l'ambition, la mort. Je ne parle point de l'indigence qui rend tant de gens malheureux, et que quelques-uns supportent si gaîment. Peut-être est-elle plus opposée au bonheur des hommes, par le défaut de philosophie, que par ce qui manque à leur fortune.

Le repentir est une sorte d'humiliation que le sage ne doit point connaître. Il est

si décidé pour le bien, que les fautes qui lui échappent sont toujours involontaires, et par conséquent indélibérées. Elles ne doivent exciter en lui qu'un sentiment de pitié pour les faiblesses humaines : les remords sont le partage et la peine du crime.

L'ambition doit encore moins troubler le bonheur du philosophe, le nécessaire lui suffit. Il n'envisage le superflu, que comme un moyen d'accroître son bonheur par le bonheur d'autrui. Il sait que l'ambition est un ver rongeur qui ne se rassasie point, et que la nature a donné à tous les hommes une mesure de desirs que la fortune ne remplit jamais.

L'idée de la mort ne doit épouvanter que lorsqu'elle est la peine du crime : l'homme courageux s'y expose de sang-froid ; le téméraire la brave, l'insensé se la donne, le philosophe pourrait-il la craindre ?

Les lecteurs curieux et superficiels des ouvrages de mœurs disent communément, après les avoir lus : Cet ouvrage est bon et solide, mais il ne m'apprend rien de nouveau. Soit, mais il aura beaucoup fait, s'il vous empêche d'oublier ce que vous savez de bon. Les hommes sont de vrais enfants en morale ; il leur faut dire cent fois la même chose, si l'on veut qu'ils s'en souvièнent dans l'occasion.

Contentez-vous, monsieur, de cet essai de mes anciennes réflexions. Je n'y en ajoute qu'une en finissant cette lettre. S'il est vrai de dire qu'on se peint dans ses ouvrages, c'est par les derniers traits de celui-ci que je voudrais lui ressembler.

Je suis, etc.

QUATORZIÈME LETTRE.

Mémoire de ma Légation auprès de l'Électeur de Cologne, en 1744, jusqu'à la fin de 1747.

Vous le voulez, monsieur, et je me suis engagé à vous rendre un compte détaillé de ma légation à la cour de Cologne, de ce qui y a donné lieu, et en un mot de tout ce qui y a eu rapport ; mais, comme pour vous satisfaire il faudrait que j'entreprisse un travail de longue haleine, et que mes occupations ordinaires, quoique tranquilles, ne me le permettent pas, trouvez bon de vous contenter de la copie que je vous envoye, de ce que j'ai écrit à la tête du journal de mes dépêches ; et de ce que j'ai cru devoir ajouter à la fin, pour donner une connaissance sommaire des affaires auxquelles j'ai été employé,

de la conduite que j'y ai tenue, et du succès qu'elles ont eu. C'est même compter beaucoup sur votre discrétion, que de vous confier ce que je n'avais d'abord destiné qu'à la postérité; aussi, ce que vous allez lire s'adresse-t-il à elle, et la dédicace que vous avez souhaité que je vous en fisse, se termine ici.

L'an 1744, pendant la glorieuse cam- 1744.
pagne que le roi fit en Flandres par la prise des villes d'Ypres, Furnes et Menin, et qu'il termina par le fameux siége de Fribourg, étant à peine remis d'une dangereuse maladie, la place de secrétaire d'état des affaires étrangères était restée vacante par la retraite de M. Amelot de Chailloux; et le roi y ayant nommé M. de Villeneuve, Sa Majesté, au retour de cette campagne, s'arrêta quelques jours à Paris, et y jouit du spectacle attendrissant de l'amour de ses peuples, et de la joie qu'ils témoignèrent pour le rétablissement de sa santé.

Ce fut au milieu de ces fêtes que les cœurs des Français donnaient à leur maître, et

par l'acclamation publique, que le roi reçut ce nom si précieux pour un prince, de Louis le Bien-aimé. Le jour ou la veille du départ de Sa Majesté pour retourner à Versailles, M. de Villeneuve remercia le roi, dans une audience particulière, et lui remit la place de secrétaire d'état, ou plutôt s'excusa de l'accepter, sur son âge et sur ses infirmités. On m'assura que le roi, au sortir de cette audience, avait dit assez haut au maréchal de Noailles, ces propres mots: *Mais M. d'Argenson l'aîné pourrait....* C'était tout ce qu'on en avait entendu. Ce jour-là même j'étais invité à dîner avec M. le marquis d'Argenson, qui m'honorait depuis long-temps de sa confiance et de son amitié. Je me trouvai à table à côté de lui, et il me demanda qui je faisais ministre des affaires étrangères. Vous-même, lui dis-je, et j'appuyai cet horoscope du discours que le roi avait tenu; il me parut que M. le marquis d'Argenson l'ignorait. Notre conversation se tourna ensuite naturellement sur la

politique, et cette matière me conduisit à lui parler d'une commission secrète que j'avais eue en 1723, à la mort du feu électeur de Cologne, prince de Liége. Il était alors question de l'élection d'un nouvel évêque et prince de Liége. M. de Marville, alors secrétaire d'état des affaires étrangères, qui était mon ami de collége, et qui avait des vues sur moi, me procura cette mission, et me chargea d'aller à Liége avec ses instructions pour l'élection future. M. le marquis d'Argenson me fit plusieurs questions sur les objets et sur les suites de cette commission. Il m'interrogea sur la qualité, et sur les manœuvres des prétendants, qui avaient été l'électeur de Cologne, aujourd'hui régnant, le cardinal de Saxe-Jaeth, le prince Henry, depuis cardinal d'Auvergne, et le comte de Poitiers, chanoine et grand-prévôt de l'église de Liége. Cette conversation me donna lieu plus d'une fois de parler de l'électeur de Cologne que j'avais vu souvent à Liége; et M. d'Argenson me dit au sortir de table:

Vous m'avez dit, pendant notre dîner, de fort bonnes choses. Je ne fis nulle attention à ce discours, et nous allâmes ensemble à l'opéra, sans qu'il fût plus question de politique. Le lendemain, à huit heures du matin, M. le marquis d'Argenson m'envoya faire part du choix que le roi avait fait de lui pour la place de ministre et secrétaire d'état des affaires étrangères.

Je lui écrivis sur-le-champ la lettre de compliment, dont je joins ici la copie, à la suite de laquelle vous trouverez la réponse que je reçus trois jours après de M. le marquis d'Argenson.

LETTRE

A M. le Marquis d'ARGENSON, Ministre des Affaires étrangères.

MONSIEUR,

J'aurais bien voulu vous épargner l'embarras de lire une lettre qui ne vous ap-

prendra rien ; aussi avais-je saisi avidement une fausse nouvelle qui faisait aller, lundi dernier, le roi à Choisy, et qui devait vous ramener hier à Paris pour y donner audience aux ministres étrangers. Je m'étais su bon gré de penser que vous en seriez quitte avec moi pour une révérence qu'il vous eût été impossible d'éviter, et pour lire en passant dans mes yeux tout ce que vous savez être profondément gravé dans mon cœur. Vous y eussiez peut-être apperçu une légère expression de douleur mêlée à celle d'une excessive joie. Vous ne vous y seriez pas mépris, monsieur ; et pensant comme vous faites, ce sentiment ne vous eût pas déplu. Je sais que les intérêts de l'univers, en occupant tout votre esprit, n'enlèveront point tout votre cœur à vos amis ; mais que de précieux moments arrachés à cette douce communication, à ces tendres épanchements qui font les délices de la société ! C'est une perte que vous sentirez aussi vivement que nous ; mais nous avons moins que vous de quoi nous en

consoler. La confiance d'un prince qu'on aime, est un dédommagement dont l'objet est trop tendre et trop flatteur, pour ne pas remplir dans votre ame tous les vides que vos fréquentes absences vont laisser dans les nôtres; et ce que nous perdons est fort au-dessus de ce que vous perdez vous-même. Voilà, monsieur, ce que mes yeux vous auraient dit, s'ils avaient eu le bonheur de rencontrer les vôtres. Si tout cela n'est pas de la formule ordinaire d'un compliment, ce n'est pas ma faute; vous avez accoutumé mon cœur à vous parler, et je sens qu'il en perdra difficilement l'habitude. Je ne sais pourquoi mon esprit n'aime point à se mêler de ses affaires, jusque là qu'il faut que ce soit dans les sentiments de mon cœur que j'aille chercher le respect que vous y avez imprimé depuis long-temps, et auquel vos nouvelles grandeurs ne peuvent rien changer, si ce n'est d'en faire peut-être un respect plus soumis, avec lequel je sens que je dois me faire honneur d'être, monsieur, etc.

*Réponse de M. le Marquis d'*ARGENSON.

A Versailles, le 23 Novembre 1744.

Je songeais à vous, monsieur, quand j'ai lu votre lettre que j'avais devant moi depuis quelques jours; mais les papiers commencent à m'inonder. Vous avez raison de vous intéresser à moi, car je vous estime, non comme un saint, mais comme un homme aimable.

Répondez-moi *oui* ou *non*: voudriez-vous faire tout à l'heure un voyage de quelques mois pour un coup de partie? Je vous proposerai; l'Église nous en paiera bien la façon; gardez-moi le secret, etc.

Je ne m'attendais à rien moins qu'à cette réponse. Lorsque je la reçus, messieurs de Chauvelin, l'intendant et l'abbé, et monsieur de Fériol d'Argental, soupaient avec moi. C'étaient trois amis trop sûrs pour leur faire mystère de ce qu'ils venaient de voir arriver chez moi par un courrier; et d'ailleurs, comme je n'avais nulle inclina-

tion à quitter ma retraite philosophique, pour aller courir les champs dans une saison qui était déjà très-rude, je crus devoir autoriser mes refus du conseil de trois personnes aussi sensées. Mais je me trompais lourdement; ces trois amis me reprochèrent si vivement mon indolence, que je croyais philosophie, et me firent si bien sentir que la véritable sagesse consistait à savoir se sacrifier soi-même pour le bien public, qu'ils me mirent le cœur au ventre, et que le lendemain, *oui* fut la réponse que je renvoyai à M. le marquis d'Argenson par son même courrier. Il est vrai que je lui exposai l'état de mes affaires, et mes craintes sur les talents nécessaires à l'emploi qu'il voulait faire de moi. Voici la réponse que j'en reçus encore par son courrier.

A Versailles, 1er. Décembre 1744.

Je vous remercie, monsieur, de votre *oui*. Sans difficulté, il ne faut pas que cela vous coûte, mais que cela vous vaille. Je ne bouge pas d'ici; venez-y un de ces matins,

à 9 heures ou à 5 heures du soir. Adieu, monsieur.

J'obéis à l'ordre de monsieur d'Argenson. Dès le lendemain, dans une longue conférence que j'eus avec lui, il eut la bonté de me demander dans quelle cour j'aurais souhaité d'être envoyé. Je lui répondis que ce serait dans celle où je croirais avoir plus d'occasions d'exercer utilement mon zèle et mes faibles talents pour le service, la gloire et les succès de S. M. Il me déclara qu'il s'agissait de m'envoyer à la cour de l'électeur de Cologne; qu'il m'avait proposé au roi; que S. M. m'avait agréé, en s'expliquant même d'une façon honorable sur ma personne et sur les services de ma famille.

Je lui objectai que je savais que le comte de Sade était actuellement caractérisé à cette cour de la part de Sa Majesté. M. le marquis d'Argenson me répondit, que M. le comte de Sade, qui était depuis plus d'un an à Paris, ne montrait aucun empressement de retourner à Bonn, et que même il n'était point encore venu le voir.

On ignorait encore alors à la cour, et je l'ignorais moi-même, que le comte de Sade s'étant personnellement brouillé avec l'électeur depuis près de quinze mois, en avait pris congé sans ordre du roi, et en avait reçu des lettres de recréance, qu'en effet il n'avait point rendues à Sa Majesté; en sorte qu'il jouissait ici de sa dignité et de ses appointements, ce qui ne fut découvert qu'au mois de mars 1745, que l'électeur ayant appris que le comte de Sade était chargé de se rendre à sa cour pour le complimenter de la part du roi sur la mort de l'empereur Charles VII, son frère, dépêcha un courrier à Sa Majesté pour la prier de ne lui point envoyer le comte de Sade, et de l'excuser en même temps de ne le point recevoir à sa cour, si le hasard faisait qu'il fût parti avant l'arrivée de son courrier, comme il l'était en effet. Tout le monde a su que le comte de Sade fut arrêté à Sointzick, à quatre lieues de Bonn, par un parti de hussards, et conduit prisonnier à Anvers. L'électeur, en faisant partir ce

courrier, me chargea en même temps d'envoyer au roi la copie des lettres de recréance que ce prince avait données au comte de Sade en 1743, ce que je fus obligé de faire.

Je reviens à la conférence que j'eus avec M. le marquis d'Argenson. Il me dit qu'il s'agissait d'une affaire extraordinaire très-instante, très-importante, et très-difficile; que d'ailleurs il ne s'agissait que de passer quelques mois à la cour de l'électeur pour y faire ce coup de partie, pour lequel il m'avoua qu'il y avait peu d'apparence de succès; que j'aurais le traitement d'envoyé. Enfin, pendant quelques jours je reçus ses instructions, ses ordres, et 10,000 liv. pour me mettre en chemin. Je partis le 14 décembre; je pris la route de Strasbourg, où je fus obligé de passer huit jours, tant pour m'y pourvoir d'une voiture allemande, parce qu'on m'assura que ma chaise de poste ne convenait point dans les chemins que je trouverais sur ma route, que pour faire beaucoup d'autres emplettes qui m'étaient également nécessaires. Je fus

fort accueilli à Strasbourg par M. le maréchal de Coigni, M. de Vanoll, intendant, et M. Glinglin, préteur royal. J'y trouvai encore plusieurs autres amis que j'y avais faits en 1722, dans un séjour de quatre à cinq mois que je fis dans cette ville. De là je me rendis à Worms, où je vis le maréchal de Maillebois, et j'arrivai, après quatre jours de marche, et quelques accidents, à Mayence avec mes équipages fort délabrés.

Mon premier soin fut d'aller visiter M. Blondel, ministre du roi, près l'électeur de Mayence. Comme je savais qu'il avait été envoyé deux fois à la cour de Bonn, pendant l'absence du comte de Sade, pour des commissions particulières, je voulus m'instruire avec lui, et de l'état et des dispositions de cette cour, en simple voyageur, curieux de connaître le terrain qu'il se propose d'habiter; mais il resta boutonné avec moi jusqu'à ce que je lui eus permis de deviner que la cour était intéressée à mon voyage. Alors il me communiqua tous ses mémoires sur cette cour, et j'y

puisai pendant un jour quelques notions dont je prévoyais pouvoir ou avoir besoin, ou faire usage. Je dirai ici, par parenthèse, que je trouvai dans la suite qu'il s'était trompé sur le compte de quelques personnes, et même sur la façon de se conduire avec l'électeur. Il me dit avant mon départ, que comme il eût été très-nécessaire qu'il y eût quelqu'un à la cour de Bonn, et que le comte de Sade paraissait reculer à s'y rendre, le maréchal de Maillebois, qui en effet m'avait dit la même chose à mon passage à Worms, avait permis au jeune marquis de Barbençon d'y faire un voyage d'une quinzaine de jours, et que lui Blondel lui avait préparé quelques instructions qu'il devait lui remettre à son passage; mais que ce voyage devenant inutile, il l'empêcherait. Je le priai instamment de n'en rien faire, attendu que le séjour du marquis me donnerait encore plus de facilité à garder l'incognito, par rapport à ma mission, et me rendrait moins suspect aux ministres étrangers, et même à

ceux de l'électeur. Il fut donc résolu qu'on le laisserait venir, mais avec charge expresse de me consulter, et de ne rien faire que de concert avec moi. M. Blondel me remit même les instructions qu'il avait dressées pour le marquis de Barbençon, et je partis, le 2 de janvier 1745, de Mayence, sur un yacht, pour descendre à Bonn sur le Rhin, malgré la rigueur de la saison. Les vents contraires me fatiguèrent, et me retardèrent presque autant qu'auraient fait les mauvais chemins. Je fus obligé de m'arrêter à Benghen, où commandait le marquis du Châtelet; à Coblentz, où je trouvai M. Renaud; et à Neuwied, pays rempli de réfugiés français. J'arrivai enfin à Bonn, le 5 janvier 1745. J'y devais trouver le sieur Beaumets, jadis secrétaire de M. de Sade, dont on m'avait permis de me servir. Blondel lui avait écrit et annoncé mon arrivée, mais comme simple voyageur, car il m'était défendu de m'ouvrir à lui sur ma mission. Il a été dans la suite dans mon secret, et m'a servi de secrétaire pendant plus d'un

an, mais sa mauvaise conduite, son indiscrétion, et même ses infidélités, m'obligèrent à le renvoyer en France. On peut voir, dans le journal de mes dépêches, qu'il se conduisit si mal, qu'enfin le ministre le fit mettre à la Bastille au commencement de 1747, où il est mort après huit ou dix mois de prison.

Lorsque j'arrivai à Bonn, l'électeur en était absent, et n'y rentra que deux jours après mon arrivée. Je ne pus lui être présenté que le 8 au matin par son grand-chambellan. Ce prince me reçut avec la politesse qui accompagne toutes ses actions; il se ressouvint que j'avais eu l'honneur de lui faire ma cour, et de manger souvent à sa table à Liége, en 1723 et 1724; et comme la mauvaise saison, et l'aventure qui venait d'arriver à M^rs. les maréchal et chevalier de Belle-Isle étaient un prétexte tout naturel d'interrompre le prétendu voyage que je disais avoir voulu faire en Hollande, je demandai à ce prince la liberté de passer l'hiver à sa cour. Il me

l'accorda très-gracieusement, et me dit même qu'il ferait en sorte de m'en rendre le séjour assez agréable, pour que je ne fusse pas tenté de la quitter sitôt. L'impatience que j'eus de rendre compte à M. le marquis d'Argenson de mon début à la cour de l'électeur, et d'ailleurs l'embarras de déménager de l'auberge où j'étais descendu pour aller occuper un appartement plus honnête que j'avais loué, fut cause qu'on ne put me rencontrer pour m'inviter, de la part de l'électeur, à dîner avec ce prince; mais le lendemain je le fus pour tout le jour. On célébrait la fête des Rois ce jour-là, parce que l'électeur ne s'était pas trouvé à Bonn le 6. Il fallut y paraître en gala, et en habit cavalier. La garde-robe que j'avais apportée de Paris me fournit de quoi m'y présenter d'une façon assez magnifique et convenable. La cour était très-nombreuse, et il devait y avoir plus de cent couverts au souper, presque autant de dames que de cavaliers. Je dirai ici un mot d'une coutume de cette cour,

qui, en levant toutes les difficultés pour le cérémonial, nuit quelquefois aux arrangements des inclinations particulières. On tire au sort les places de la table, et les dames qu'on y doit mener. On fait des doubles numéros, que chacune tire au hasard, et on les appèle ensuite par ordre, en sorte que l'homme et la femme qui entendent appeler leur numéro s'apparient pour se placer à table, et ensuite au bal, qui est toujours une suite de ces soupers de grand gala. Dans cette cérémonie, le sort me fit tomber le numéro 4 qui suivait immédiatement celui de l'électeur, et j'eus pour ma dame, ou, comme on le dit, pour ma paire, madame la princesse de Nassau. Le jeune marquis de Barbençon était arrivé ce soir-là même à Bonn, et ce fut moi qui le présentai à l'électeur; il fut aussi de la fête. Le lendemain, le marquis vint me voir, et conférer avec moi, ainsi qu'on le lui avait recommandé. Sans m'ouvrir à lui sur ma mission, je lui dis qu'en qualité seulement de bon français, je croyais

pouvoir lui faire part de quelques raisonnements, et de quelques réflexions qu'il pourrait rendre utiles aux vues de sa majesté, pendant le séjour qu'il comptait faire à la cour de Bonn, pour ramener l'électeur aux sentiments de la nature, par rapport à l'empereur son frère, et à une conduite qui pût lui mériter la confiance, l'amitié et la protection du roi, et surtout à le détourner de donner à nos ennemis des secours de troupes, comme tout annonçait qu'il était disposé à le faire.

Le marquis de Barbençon fut très-bien reçu de l'électeur, qui l'avait déjà vu à sa cour, du temps que le maréchal de Maillebois était en quartier à Neuss. Il fit usage de la bonne réception qu'on lui fit, et me dit avant son départ, qui fut le 20 de janvier, qu'on l'avait bien assuré que l'électeur ne joindrait point ses troupes à celles de la reine de Hongrie. Il crut en partant, par cette déclaration, qui était très-équivoque et très-cauteleuse, avoir tout gagné. La suite fera voir que nous étions encore bien loin de compte, et c'était mon avis. Pour

moi, pendant les dix à douze jours que le marquis passa à la cour de l'électeur, je m'appliquai uniquement à connaître le terrain et les hommes auxquels j'avais à faire; à rapporter à la cour tout ce que le marquis me communiquait, qui se réduisit à ce qu'on vient de voir. Mon état simple de voyageur me donna les moyens de m'instruire, et j'acquis des connaissances et des lumières qu'on m'aurait dissimulées avec soin, si j'avais laissé pénétrer que je fusse chargé de quelque chose. J'acquérais en même temps beaucoup dans les bonnes grâces de l'électeur. Quelque goût pour les bâtiments et pour les jardins, m'attira la confiance d'un prince qui en fait une de ses principales occupations, au point qu'il ne faisait plus rien sans me consulter. Enfin, le temps vint de parler d'affaires. Le départ du marquis de Barbençon m'en imposait la nécessité, et la mort de l'empereur Charles VII, que j'avais prévenue par un mémoire, rendait les circonstances plus critiques. Mais quelque confiance qu'on me

marquât, et malgré l'effet qu'avaient eu mes premières ouvertures, on voulait avoir un ministre. On me pressait de demander des lettres de créance. J'avais beau montrer des lettres particulières et ostensives de M. le marquis d'Argenson, on ne se croyait point tenu à me donner des réponses claires et positives. Ces subterfuges nés de la mauvaise volonté des ministres de l'électeur étaient facilement inspirés à ce prince, et le rendaient muet. Enfin l'aventure de M. le comte de Sade me contraignit à consentir de rester à la cour du comte de Bonn, avec les titres qu'il y avait eus. Il est vrai que l'électeur étant en traité public d'alliance et de subsides avec les puissances maritimes, il convenait peu à la dignité du roi d'avoir un ministre public à la cour d'un prince allié avec ses ennemis; ainsi je rendis mes lettres de créance à l'électeur, dans une audience particulière, et ne pris aucun caractère public.

Après ces détails que j'ai crus nécessaires à l'intelligence du journal de ma légation,

je me propose de mettre ici dans une espèce d'ordre abrégé quelques anecdotes particulières de mes négociations.

Le principal objet de ma légation, à mon départ, fut de tâcher de détourner l'électeur de Cologne de fournir des troupes aux ennemis du roi. On savait que cet électeur avait fait un traité avec les puissances maritimes, qu'il en tirait des subsides considérables; et on était dans l'opinion qu'un des articles de ce traité obligeait ce prince à fournir dix mille hommes aux puissances ses co-tractantes. Toutes les gazettes, toutes les nouvelles publiques en annonçaient la marche prochaine, et il est vrai que le sieur Stephné, secrétaire d'état de confiance, qui avait été le promoteur de ce traité signé à Londres, également vendu aux puissances maritimes et au comte de Cobentzel, ministre de la reine de Hongrie, il est vrai, dis-je, que Stephné, de concert avec le général baron de Vengen, qui devait avoir le commandement des troupes, ne cessait d'obséder l'électeur pour l'enga-

ger à faire marcher ses troupes munstériennes, et à les joindre à celles des alliés sur le Rhin.

La crainte de cette jonction obligea donc notre ministère à pourvoir promptement à ce qui pouvait détourner une résolution si nuisible aux vues de Sa Majesté. Elle daigna jeter les yeux sur moi pour me charger de ce négoce ; et je fus autorisé, en partant, à disposer de 600 et même de 800,000 livres pour parvenir à rompre ce projet.

Mon premier soin, en arrivant, fut de me mettre au fait du traité de Londres, et au moyen de quelqu'argent répandu à propos, je fus instruit par un homme sûr, et qui a mérité depuis toute ma confiance, que ce n'était en effet que dans le cas où les troupes du roi attaqueraient les terres de l'électorat d'Hanover ou autres états voisins, que l'électeur de Cologne était tenu de fournir dix mille hommes aux alliés. C'était de l'ambiguïté de ces termes d'*états voisins*, que se servaient les

Stephné, les Vengen, et les ministres de l'électeur absolument autrichien, pour séduire l'esprit de leur maître. Le premier mémoire que je donnai avant la mort de l'empereur Charles VII, avait déjà fait effet sur l'esprit de l'électeur ; et une conférence que j'eus avec lui, peu après la mort de l'empereur son frère, dans laquelle je lui fis sentir la connaissance que j'avais des articles de son traité, et l'abus que son ministère osait faire de termes vagues pour l'engager à se priver de ses propres forces, en même temps qu'on l'entraînait à une rupture ouverte avec le roi, dont le mécontentement ne pouvait manquer de devenir funeste à ses propres états ; cette conférence, dis-je, détermina l'électeur à révoquer un ordre qu'on lui avait déjà surpris, de mettre ses troupes en mouvement, sous le prétexte cauteleux de les faire changer de quartiers.

J'avais pris d'ailleurs d'exactes connaissances des forces munstériennes de l'électeur, et j'étais bien informé par mes émis-

saires que ces troupes ne formaient au plus qu'un corps de six mille hommes manquant de tout pour pouvoir être mis en campagne. Il est vrai qu'on avait donné quelques ordres pour les vêtir, les armer, et pour leur fournir les ustensiles nécessaires ; mais comme ces ordres furent mollement ou peu exécutés, je crus pouvoir tranquilliser notre ministère sur cet objet, et ménager les fonds de l'état dont il n'a rien été tiré pour cette négociation, quoiqu'elle ait eu un plein succès.

Avant de passer à d'autres objets plus ou moins importants, je crois devoir rapporter ici, entre autres traverses qu'éprouva ma négociation sur cette marche des troupes munstériennes, celle que j'éprouvai de la part de Stephné, et dont j'eus le bonheur de me servir assez adroitement pour l'éloigner de la confiance de l'électeur, et du maniement des affaires d'état. Le sieur Stephné s'était retourné de cent façons, de concert avec le général Vengen, le comte de Cobentzel, ministre de la reine

de Hongrie, le comte de Vassenaer-Thuikel, ministre des Provinces-Unies, et le baron de Schuichel, ministre de l'électeur d'Hanover, pour ramener l'électeur à la résolution de faire marcher ses troupes. Tantôt c'était pour remplacer simplement la garnison de Luxembourg; tantôt on supposait au roi des desseins sûr Mayence, ou sur la liberté des électeurs, en obsédant la capitale de l'Empire, enfin en menaçant ce prince de la suppression des subsides que les puissances maritimes ne lui avaient, disait-on, accordés que dans la vue d'en tirer des secours réels. Toutes ces suppositions parurent des raisons solides à un prince peu appliqué aux affaires, et accoutumé à se laisser conduire et déterminer par le comte de Hohenzolern, son principal ministre, et créature de la cour de Vienne. Je fus averti de cette trame secrète. J'en fis divers reproches au comte de Hohenzolern, qui m'avait donné cent paroles d'honneur que les troupes munstériennes ne marcheraient point qu'il ne m'en avertît lui-même.

Je lui fis sentir combien cette promesse était frivole, puisque l'avertissement qu'il pouvait me donner en cas de marche des troupes de l'électeur, ne remédierait à rien, et que malgré la fidélité à me tenir parole, son maître ne se trouverait pas moins livré aux ennemis du roi, et n'en encourrait pas moins son indignation et ses ressentiments. Je lui dis qu'il devait être en garde contre les artifices du comte de Cobentzel, et surtout contre les manœuvres de Stepliné. Ce ministre faisant mine de me parler avec amitié et confiance, me dit, à ce sujet : « Monsieur, vous avez beaucoup gagné » dans la confiance de l'électeur mon » maître; mais permettez qu'en ami je » vous donne un avis. M. le comte de Sade, » votre prédécesseur, avait trouvé comme » vous le secret de se mettre en grand crédit dans l'esprit de mon maître; il s'y » est enfin perdu pour avoir entrepris de » vouloir faire des changements dans sa » maison et dans son ministère. Croyez-» moi, contentez-vous de conserver l'es-

» time et les bonnes grâces de mon maître,
» sans entreprendre de rien changer dans
» son gouvernement, et comptez encore
» un coup sur la parole d'honneur que je
» vous réitère, que les troupes de mon
» maître ne marcheront point que vous
» n'en soyiez averti ».

Comme cette conversation ne me donnait aucune sûreté nouvelle et plus positive sur l'inaction des troupes munstériennes, je n'en fus pas satisfait, et je cherchai l'occasion de conférer avec l'électeur lui-même. Elle me fut bientôt offerte par la confiance qu'il avait prise en moi, pour le goût des bâtiments, dont ce prince est continuellement occupé. Je la saisis donc, et après quelques propos d'architecture et d'embellissements, je fis part à l'électeur de mes craintes sur la marche de ses troupes, et de la conversation que j'avais eue à ce sujet avec son ministre. Je lui rapportai ingénûment l'avis qu'il m'avait donné en ami, et je lui dis avec la même franchise que je n'avais jamais eu dessein

de troubler l'économie de son gouvernement et de sa maison, et que ce ne serait jamais par les voies détournées d'une maligne insinuation, mais ouvertement, que je tâcherais de diminuer la confiance qu'il pourrait avoir dans quelques personnes moins jalouses de sa gloire que de leur intérêt personnel.

—Quoi! me dit ce prince, y aurait-il quelqu'un de cette espèce parmi les gens dont je me sers ? — Eh ! monseigneur, lui répondis-je, quel prince est assez heureux pour n'avoir point de mauvais serviteurs?— Je voudrais les connaître, me dit ce prince.

Je lui répondis : Votre Altesse Sérénissime les connaîtra peut-être trop tard, puisque mon attachement pour sa personne et pour sa gloire, ne m'empêche pas de sentir le risque qu'il y aurait à les lui faire connaître. — Vous ne courez aucun risque, me répliqua l'électeur ; je vous connais homme vrai ; je fais cas de votre droiture, vous pouvez hardiment me les nommer, et je vous le demande.

C'est me l'ordonner, monseigneur, lui répondis-je ; et votre Altesse prend de ce moment sur elle le mérite de ma franchise, ou le blâme de mon indiscrétion. Stephné vous trompe ; c'est un homme bassement vendu aux guinées de l'Angleterre et à ses alliés. Auteur de votre traité de Londres, il ne vous en fait aucune fausse interprétation qui ne lui soit payée au poids de l'or. V. A. ne l'ignore pas, et sa fortune aussi prompte, aussi brillante dans ses effets qu'elle est méprisable dans son principe, éclaire encore sa source de trop près pour qu'elle soit une énigme aux yeux de qui que ce soit. Si je pouvais craindre que les conseils d'un sujet si corrompu fissent sur l'esprit de votre A. S. une impression également dangereuse à votre gloire, et aux vues pacifiques du roi mon maître, je ne vous presserais pas, monseigneur, d'éloigner de votre confiance un tel conseiller ; mais comme je ne veux jamais que votre A. S. puisse se plaindre que je l'aye trompé, ou que je n'aye pas agi avec la franchise dont

je fais profession, je dirai à votre A. S. : Monseigneur, Stephné est un homme vénal ; il vous trahit et vous dessert, parce qu'il est payé par l'Angleterre et par la Hollande. Le roi mon maître est en état de lui donner le double de ce qu'il en reçoit, et huit jours ne se passeront pas que je ne l'amène à faire faire à V. A. plus que je ne lui demande. C'est à elle de juger si un fripon qui n'a dans les conseils qu'il lui donne que son intérêt particulier en vue, mérite les bienfaits que le roi mon maître est en état de répandre sur lui, et dont S. M. peut avoir dessein de faire un meilleur et plus noble usage.

L'électeur, après avoir rêvé un moment, me dit : Mais, monsieur, Stephné peut avoir reçu des présents de la part de l'Angleterre sans pour cela être un fripon ; vous ne sauriez nier qu'il ne soit homme d'esprit et entendu dans les affaires ; et d'ailleurs, qui pourrais-je mettre à sa place ?

Monseigneur, lui dis-je, Stephné n'a

que du manége, de l'artifice et de la fausseté. Quant au choix de celui qui pourrait le remplacer, V. A. ne devrait pas y être embarrassée; elle a un homme dans son conseil et dans ses affaires qui n'est peut-être pas plus français dans l'ame que Stephné, mais qui est incorruptible, qui est attaché à votre personne, à votre gloire, à votre maison; ce n'est point à moi à le lui désigner.

Vous voulez me parler de Fœler, me dit l'électeur?

Oui, monseigneur, lui répondis-je, et je m'applaudis que V. A. l'ait reconnu au portrait que j'en ai fait.

C'est un honnête homme, dit le prince, en se retournant et me saluant (c'est la façon dont l'électeur fait finir ses conférences avec ceux qu'il admet à son audience). Je sortis de son cabinet, et pendant quatre jours, il ne se passa rien qui pût me faire soupçonner que cette conversation eût produit quelque effet dans l'esprit de l'électeur, si ce n'est qu'il me marquait

plus de bonté et de prévenance, ce qui me prouva au moins que je ne lui avais pas déplu. Le cinquième jour, un des chambellans de l'électeur vint me visiter d'assez bonne heure, et j'ai su depuis, que l'électeur l'en avait chargé. Il m'apprit, comme une nouvelle qui devait me plaire, que ce matin même M. le baron de Bornheim, président du conseil des finances, et ministre de l'électeur, dont j'aurai dans la suite occasion de parler; il m'apprit, dis-je, que ce ministre avait été, avec le sieur Fœler, conseiller et secrétaire intime chez le sieur Stephné; que par ordre de son A. S. on avait transporté tous ses papiers dans le cabinet de son maître; qu'il avait été dépouillé de la place de secrétaire d'état, et qu'elle avait été remise, ainsi que toutes les correspondances de Stephné, entre les mains du sieur Fœler, qui s'en est depuis acquitté avec honneur, et le plus grand désintéressement. C'est ainsi que, par une adroite franchise, je fis réussir un projet important, en éloignant des

bonnes grâces et de la confiance de l'électeur l'ennemi le plus dangereux que la France eût dans le ministère de cette cour; et je puis dire ici, par anticipation, que le comte de Hohenzolern, principal ministre de l'électeur, aurait eu le même sort dans plus d'une occasion où l'extrême confiance que ce prince avait prise en moi, me mit à portée de lui faire toucher au doigt et à l'œil des infidélités de ce ministre, si l'intérêt pécuniaire de l'électeur n'avait forcé ce prince à garder un ministre si partial, et si peu exact à suivre les ordres de son maître. Cette raison d'intérêt est que le comte Hohenzolern, en sa qualité de grand-doyen du chapitre de Cologne, est grand-maître-né des États, et qu'il y a une telle autorité qu'elle influe toujours nécessairement sur le plus ou le moins des dons gratuits ou donatifs que l'État accorde tous les ans à l'électeur. C'est de l'électeur lui-même que je tiens cette raison. Ce prince m'a souvent fait entrevoir que sans ce motif d'un intérêt très-important

pour lui, il n'eût conservé ni le comte Ferdinand de Hohenzolern, son principal ministre, ni le comte Antoine de Hohenzolern son frère, ministre des finances; l'électeur n'aimant ni l'un ni l'autre, et m'ayant avoué plus d'une fois qu'il savait n'en être pas aimé.

Comme ceci me ramène naturellement à un objet par lequel j'aurais dû commencer ces mémoires, c'est-à-dire à donner une idée générale des différents caractères, et des différentes affections de ceux qui composaient de mon temps la cour de l'électeur, et ont eu part à sa confiance, je placerai ici un léger crayon de l'étude que j'en ai faite, et de la connaissance que j'en ai acquise.

Je commence par l'électeur lui-même.

Ce prince est naturellement doué d'une bonne âme, d'un cœur droit, mais d'un esprit médiocre, le caractère porté à la mélancolie, au changement, à la prévention, et à la plus profonde dissimulation. Il paraît se plaire aux amusements fas-

tueux, et ne s'occuper que de fêtes, de chasses et de bâtiments; mais on s'aperçoit aisément qu'il se livre à toutes ces choses sans ce goût de sentiment, qui fait qu'on s'y arrête avec complaisance. Il a en ceci un malheur que je lui crois commun avec presque tous les grands et les riches. Ils desirent tout, et ne jouissent de rien. On pourrait dire que leur plaisir n'est véritablement que sur les grands chemins, parce qu'ils n'en ont d'autre en effet que d'être toujours en quête pour le trouver, et d'aller sans cesse le chercher où ils ne le trouveront pas. L'heureuse médiocrité, l'aisance bornée nous fournissent une source féconde de sentiments, et une abondante variété de jouissances qui leur sont inconnues.

L'électeur aime à être flatté sur ses goûts, sur ses bâtiments, sur sa magnificence. On peut être flatteur sur ces articles sans trop de retenue. Il faut le flatter avec un peu plus de précaution sur sa figure, sur son bon air; et pour peu qu'on le fasse avec délicatesse, il y est fort sensible. Je ne sais

s'il est capable d'une vraie et forte amitié, mais il est jaloux de celle de tout le monde, et même de celle de préférence. Il ne pardonnerait pas à son favori le plus cher, d'avoir même pour une femme une affection aussi marquée que celle qu'il en exige pour lui-même. Il est un autre genre de passion à laquelle l'électeur a pu être, et a été, dit-on, sensible. J'ai cependant lieu de penser que dans ses aventures amoureuses, il est entré plus de tempérament et de caprice que de goût. Comme je n'ai point porté mon examen sur cette matière, en homme qui voulût un jour faire un roman des anecdotes galantes de cette cour, je ne me suis point attaché à la chronologie des différentes passions de l'électeur en ce genre. Il y a cependant toute apparence que la première passion solide qu'il ait eue, a été celle qui subsiste encore, mais seulement *ad honores*, pour la comtesse de Saintzeim, née, je crois, comtesse de Présing. Ça été une belle femme, mais sans aucune sorte d'esprit ni de talent,

peu capable de se mêler d'aucune affaire. Comme elle tient tout de l'électeur, elle s'imagine l'aimer beaucoup; elle en est jalouse, parce qu'elle craint de perdre ce qu'elle honore du nom de crédit, et qui n'est cependant qu'une ombre de considération, stérile pour ses plaisirs, et uniquement utile à sa subsistance. Le commerce actuel de l'électeur avec elle, est également froid et ennuyeux pour l'un et pour l'autre; cependant les favoris, assez adroits pour connaître qu'il n'y a que pour elle que l'inconstance du prince se soit démentie, veulent lui tenir, et elle leur sert sans le savoir à la fixer elle-même dans leur dépendance. Elle ne jouit de la décoration de ses anciens priviléges, que sous leur bon plaisir. Ils savent que cette femme n'est bonne à rien; ils n'ignorent pas qu'elle pourrait vouloir nuire, mais ils n'en craignent rien, convaincus qu'elle n'en aurait pas la force, parce qu'elle n'aurait pas la prudence nécessaire au choix des moyens, ni la constance de les suivre.

Une autre maîtresse déclarée de l'électeur, mais d'une condition toute différente, a été en grand crédit, et y était encore de mon temps. Ce crédit est fort tombé depuis la fin de 1746. C'était une fille de la plus basse naissance, et réduite par la misère à aller jouer de la harpe dans les cabarets. Cette fille n'a jamais eu de beauté; un peu de physionomie, plus d'esprit naturel que sa condition n'en comportait, d'ailleurs bien faite de taille. L'électeur l'ayant rendue féconde, la maria à un nommé Trogler, employé dans ses chasses et équipages. L'électeur en a une fille d'environ 14 ans, actuellement élevée dans un couvent à Metz. L'électeur a beaucoup fait pour cette femme; elle n'a jamais tenu qu'aux domestiques de confiance du prince; et pendant les premières années de mon séjour à sa cour, il se dérobait encore souvent de ses courtisans pour aller souper chez elle incognito, et elle était de même incognito de tous les voyages de Bruel, et soupait avec l'électeur à sa petite maison

de Fölkenloust, au bout du parc de Bruel, où ce prince se retirait presque tous les soirs avec deux ou trois de ses favoris; savoir : le baron de Roll, son grand écuyer; le baron de Metternik, espèce de ministre intendant de ses bâtiments, jardins et plaisirs; et le comte de Vérita, chambellan, dont je dirai ici, pour n'y pas revenir, que c'est un italien grand diseur de patenôtres, mangeur de saints, trop bête pour être soupçonné d'hypocrisie, qui partage en second l'honneur de pourvoir son maître de bonnes fortunes très-obscures, ministre subalterne de ses plaisirs cachés et de ses dévotions superstitieuses. On met encore au nombre des favorites de ce prince, la princesse de Nassau, qui a épousé en secondes noces le prince de Hesse-Rottembourg son cousin, et frère de la feue duchesse de Bourbon. C'était, à mon arrivée à la cour de ce prince, celle qui paraissait avoir le plus de crédit, et elle employait tout le manège dont elle était capable, pour retenir l'électeur dans les intérêts de la cour de Vienne;

j'ai eu le bonheur de rompre toutes ses mesures. Cette princesse est très-bien faite, très-coquette; on ne peut dire qu'elle soit ni belle, ni laide; mais elle avait de l'enjouement en petite-maîtresse manquée.

Une femme de condition de la cour de Berlin, nommée la comtesse de Brant, aurait eu plus de pouvoir qu'aucune autre sur le cœur et sur l'esprit de l'électeur (qui l'avait vue et aimée aux eaux d'Aix-la-Chapelle), si elle avait été d'humeur à se fixer dans ses états. Mais, quoique légère et fort amie des plaisirs variés, elle tenait trop à la cour de Berlin pour la quitter. Elle en était cependant partie en 1746, pour venir à mon secours, et j'espérais assez de notre mutuelle confiance pour lui avoir fait payer les frais de son voyage; mais elle s'arrêta à la cour du roi d'Angleterre, alors à Hanover, et ensuite avec le prince Guillaume de Hesse à Maestrick, de façon que le temps ne lui permit pas de venir jusqu'à la cour de l'électeur de Cologne, qui entreprit alors trois ou quatre voyages, pour

tâcher, mais inutilement, de la joindre. On m'a assuré que cette dame avait autant d'esprit que de beauté, et, pour le moins, autant de manège et de coquetterie que d'esprit.

Je ne puis rien dire d'une autre femme qui a eu les bonnes grâces de l'électeur, ne l'ayant point vue. On m'a dit qu'elle avait quelque naissance; elle se nommait madame Cheresberg, et a fini par épouser un coureur.

Ce qui resterait à dire de mêmes détails sur les aventures moins publiques de l'électeur, ne pourrait que servir de preuve de son peu de délicatesse et de goût, si ce défaut n'est pas peut-être plus reprochable aux indignes ministres de ses plaisirs, qu'à lui-même.

L'électeur, malgré tout ce que je viens de dire, n'en est pas moins scrupuleusement attaché aux devoirs essentiels, et même aux plus petites pratiques de religion. Il n'y a point de jour qui n'ait ses heures marquées pour la messe, le bréviaire, le chapelet; et

il y en a peu qui ne soient encore consacrés à quelque sermon, à des processions, à des bénédictions réitérées, à des stations, à des pélerinages. Il est vrai que ces pieux exercices sont souvent entre-coupés par des festins, des chasses, des jeux, des petits soupers assez tristes, des opéra, des comédies, des bals; et il est assez commun de voir pontifier l'électeur le matin en chappe et en mitre, et de le voir le soir danser en domino. Il semble qu'on pourrait conclure de cette bigarrure de conduite, que le tempérament de ce prince, est la source de ses vices; et la superstition, la base de ses vertus.

Je passe de l'électeur à son ministère et aux ministres des autres cours, dont celle de Bonn était composée, lorsque j'y suis arrivé, et pendant le séjour que j'y ai fait. Ceux qui étaient à la tête de son conseil et de ses affaires, étaient:

M. le comte Ferdinand de Hohenzolern, grand-doyen de Cologne, grand-maître de sa maison et de ses états, et son principal ministre;

M. le baron de Bornheim, président du conseil des finances, et son second ministre des conférences;

M. le comte Antoine de Hohenzolern, chanoine de Cologne, ministre des finances, et des dépenses de la maison de l'électeur;

Le baron de Roll, grand-écuyer et ministre de l'ordre Teutonique, favori;

Le baron de Metternik, chanoine de Paderborn, ministre des conférences, et intendant des bâtiments et jardins;

Stephné, conseiller intime, et secrétaire d'état de confiance pour toutes les affaires politiques et militaires;

Fieler, conseiller intime, secrétaire d'état pour les affaires des États;

Un autre secrétaire, nommé Fabion, pour les brevets, investitures, etc.;

Un secrétaire français, sans fonctions, nommé Joanni;

Un secrétaire italien, pour les correspondances d'Italie, nommé Melchiori;

Un secrétaire vice-chancelier de l'ordre Teutonique, nommé Chrost.

Quant aux ministres étrangers qui ont résidé à la cour de l'électeur pendant mon ministère, les voici :

Le baron de Nehaust, envoyé de l'empereur Charles VII, puis de son fils l'électeur de Bavière ;

Le comte de Cobentzel, ministre de la reine de Hongrie ;

Le baron du Schuicheldz, ministre de l'électeur d'Hanover, roi d'Angleterre ;

Le comte de Vassenaër-Thuikel, ministre de la république de Hollande ;

Burisch, envoyé de Londres auprès des Cercles ;

Le baron d'Aylva, envoyé de la république de Hollande auprès des Cercles.

En différentes occasions on a envoyé de Bavière à l'électeur, le baron d'Inghenhem, pour faire part de la mort de l'empereur ;

Le comte de Salerne, fils naturel du duc Ferdinand, pour faire part de la paix de Fuessen ;

Le comte Saintsheim, pour faire un

traité d'alliance entre la Bavière, Cologne et le Palatin, selon les vues de la reine de Hongrie;

De Mayence, le comte de Kersestat, pour inviter l'électeur à la diette de l'élection;

De la cour de Manheim, le comte de Piosasque dans plusieurs occasions pressantes, et le baron de Chall, pour une affaire particulière.

Outre ces ministres, tant de l'électeur qu'étrangers, sa cour est toujours composée de plus de cent cinquante cavaliers qui y sont attachés, et du moins autant de femmes de qualité. Elle n'a presque jamais été sans quelques princes, plusieurs chanoines, prélats, généraux, cavaliers et dames des cours d'Allemagne, parmi lesquels j'ai surtout vu et connu les princes Georges de Hesse; celui de Hesse-Rottembourg; un prince de Saxe-Gotha; un prince de Saxe, archevêque de Litmeritz; des princes de Salm, le jeune prince de Lobkovitz, le comte régnant de Bentheim, les duc et

comte d'Aremberg, le feld-maréchal comte de Bathiani, les généraux Pulfi, Philibert Aghenbak, Bredlak, Estherazy, Ariosti, Molk, Moris, Growne et Trips, autrichiens; Sommerfeld, hanovrien; Chemissart, hollandais; et plusieurs autres cavaliers, dont il serait trop long de faire mention. Je n'ai rien dit de la cour Palatine, du prince et de la princesse des Deux-Ponts, qui ont fait de mon temps plusieurs voyages et séjours à la cour de Bonn, ni du duc et de la duchesse Clément de Bavière et de leur cour, parce que j'aurai occasion d'en parler ailleurs. Je ne me suis arrêté à ce détail, que pour donner une idée de l'état de la cour de l'électeur de Cologne, et de la magnificence qui y règne, avant d'entrer dans l'examen des différents caractères et affections de ceux avec qui j'y ai eu à traiter.

Le premier est le comte Ferdinand de Hohenzolern, grand-maître de la cour et des états, principal ministre de l'électeur. Ce ministre est d'une taille médiocre,

l'air commun; il est d'une politesse noble et aisée; il a peu de connaissances, mais l'esprit actif, pénétrant, adroit, un peu trop tourné au ton de la crapule et du libertinage, ressource de l'ignorance. En effet, il sait peu, et n'a point de principes fixes de gouvernement. L'objet favori de sa politique est plutôt d'éviter de faire des ennemis à son maître, que de lui attirer des amis, d'où il résulte que l'électeur n'est ni craint ni considéré. Ce ministre est peu attaché à son maître, parce qu'il n'en craint point une disgrace totale, pour les raisons que j'ai dites ci-dessus. Quoiqu'il soit bien informé que son maître ne l'aime point, il a une sorte d'opiniâtreté dans ses avis, qu'on prendrait pour de la fermeté, si on n'en connaissait point le principe; et ce principe est son peu de capacité, et son peu d'application aux affaires. L'un et l'autre le mettent dans le cas de ne se déterminer qu'après s'être consulté avec le baron de Bornheim, qui est son adjudant et son livre; mais on

verra, par ce que je dirai de lui, qu'avec un guide aussi dépendant et aussi timide, il doit souvent s'égarer, et demeurer constamment dans son égarement. Ses mœurs ont été et sont encore fort dissolues. Il a eu plusieurs maîtresses : la régnante, de mon temps, était et est encore la comtesse d'Inglheim, chanoinesse de Mons, sœur du nouvel évêque de Wurtzbourg. Ce ministre aime le gros jeu, et y fait des pertes considérables. Il est sujet à s'échauffer de vin, et alors il devient tantôt brutal, tantôt indiscret, jusqu'à dire beaucoup de choses qu'il serait important pour son maître et pour lui de savoir taire. L'électeur m'a dit dans plusieurs occasions: « Vous savez qu'il ne faut pas traiter avec » le grand-maître après qu'il a dîné »..... Si j'ai quelquefois tiré parti de son indiscrétion dans cet état, et appris des choses qu'il ne m'eût pas confiées de sang-froid, j'ai éprouvé de même, mais une fois seulement, sa vivacité, et j'aurai occasion d'en parler, lorsque je traiterai de la

légation du comte d'Hasfeld en Bavière. Au reste, laissant à part les intérêts d'état, je dois convenir que, dans le commerce ordinaire de la vie, j'ai eu plus à m'en louer qu'à m'en plaindre ; et je crois avoir beaucoup plus gagné du côté de son estime, que je n'ai perdu avec lui du côté de la confiance.

Le baron de Bornheim, président du conseil des finances et ministre des conférences, est, après le comte de Hohenzolern, le premier en autorité dans le conseil de l'électeur. C'est le plus instruit de ses ministres dans la partie du gouvernement ; c'est cependant un homme dont l'esprit est borné, ainsi que les vues. C'est lui qui fait voir le grand-maître, mais c'est le grand-maître qui décide ; et comme celui-ci ne voit l'objet qu'on lui découvre, que relativement à son intérêt particulier, ou à ses préventions, il s'ensuit que presque toujours il le voit mal, et agit en conséquence ; en sorte que l'exacte probité et les lumières du baron de Born-

heim ne sont utiles qu'au grand-maître, et que ce second ministre est honnête-homme et savant à pure perte pour lui et pour l'état, par la timidité qui lui est naturelle, et par la dépendance où il est devant le grand-maître. C'est ce que je fis sentir un jour à l'électeur, qui, sur les plaintes que je lui faisais d'une résolution qui avait été prise à son conseil, et que je savais être contraire à l'avis du baron de Bornheim, et même du secrétaire d'état Fœler, me dit : « Mais s'il en est ainsi, » pourquoi Bornheim et Fœler ne par- » lent-ils jamais dans les conférences, et » ne combattent-ils pas les opinions du » grand-maître? » Je lui répondis : Monseigneur, celui qui préside à vos conseils est trop absolu pour craindre que le savoir et le zèle qu'il tient sous sa férule osent jamais s'élever contre son autorité. La vertu et les talents, qui sont dans la dépendance d'une autorité moyenne qui peut les accabler, seront toujours timides, et ont besoin d'être ouvertement protégés et en-

courages par l'autorité supérieure, si elle veut se les rendre utiles.

Le comte Antoine de Hohenzolern, frère du grand-maître, est chanoine de Cologne et de Strasbonrg, ainsi que son frère. Ministre des finances, il a l'intendance de toutes les dépenses; et c'est sur ses ordonnances que les trésoriers et commis des finances payent. Ce ministre passe pour fort intègre dans sa gestion. L'électeur ne l'aime point, et ne le souffre que parce qu'il est obligé de souffrir son frère; son frère, de son côté, le protège et le méprise : il est vrai que le comte Antoine est très-peu sociable. Il a très-peu d'esprit, encore moins de lumières; mais en revanche il est muni de férocité et de brutalité même, comme un vrai Sarmate, portant dans le cœur une haine invincible du nom français, et n'étant en aucune occasion capable de la dissimuler. Il n'entre en rien dans les affaires de l'état, et ne se mêle que de ses comptes.

Le baron de Roll est un jeune cavalier,

sans contredit, le plus aimable de figure et de caractère qui soit à la cour de l'électeur. Il est commandeur de l'Ordre Teutonique, et est ministre d'état dans le département des affaires de son ordre. Il a hérité de la place de grand-écuyer, et de la faveur du baron de Roll, son oncle, qui a été le favori le plus cher de l'électeur, et qui avait malheureusement été tué en duel quelques années avant mon arrivée à la cour de Bonn. On me pardonnera une petite digression sur les effets extraordinaires de l'affection de l'électeur pour ce feu grand-écuyer. On jugera de celle que ce prince lui porta pendant sa vie, par celle qu'il lui a marquée après sa mort.

La disgrace du comte de Pletemberg, que j'avais vu en 1723 et 1724 premier ministre et favori de l'électeur; la charge de grand-écuyer, ôtée à sa famille, furent cause de la catastrophe du baron de Roll.

Un baron de Bewertfurt, ami de cette

maison, et qui avait lui-même des vues et des droits sur la charge de grand-écuyer, chercha querelle au baron de Roll, et les choses allèrent si loin en paroles qu'on fut obligé de faire entendre à l'électeur que ces deux cavaliers étaient dans la nécessité de se battre. L'électeur, malgré toute son opposition pour ce combat, s'étant laissé persuader qu'il était nécessaire, s'éloigna de Bonn, et ces deux cavaliers s'étant battus en braves gens, le baron de Roll fut tué sur la place. L'électeur, dès qu'il en fut informé, en marqua la douleur la plus profonde. Il envoya un peintre faire le portrait de son favori mort; et il a toujours tenu ce portrait depuis dans la ruelle de son lit. Ce prince fut long-temps sans vouloir voir qui que ce fût, et depuis la mort de ce cavalier, ce prince s'enferme encore tous les ans, le jour de l'anniversaire de sa mort, et passe ce jour entier en larmes et en prières sur le tombeau de son favori; et comme l'église des Récollets, où il est enterré, est à quelque distance de la résidence, ce prince a

fait bâtir une galerie très-longue, de laquelle, au moyen d'une grande arcade qui joint l'église des Récollets, il se rend à une magnifique tribune qu'il a établie dans une croisée de cette église, vis-à-vis de la sépulture du baron de Roll. Voici un fait qui a rapport à cette histoire, et qui m'a paru trop singulière pour ne le pas rapporter.

L'électeur, pendant la première année de la mort du baron de Roll, avait eu très-souvent l'envie de le faire déterrer, pour se donner la satisfaction de revoir encore ce qu'il avait tant aimé. Enfin une religieuse lui ayant écrit les choses les plus consolantes sur l'état du baron de Roll après sa mort, et presque dans le style de révélation, l'électeur ne put résister au desir qu'il avait eu, et voulut faire exhumer le corps en sa présence. Ses ministres eurent beaucoup de peine à obtenir de lui de s'en fier à leur rapport, en s'engageant à lui obéir pour tout le reste. Le comte de Hohenzolern, le baron de Bornheim, et plusieurs autres témoins ecclésiastiques et séculiers, assistèrent à cette

singulière cérémonie, et le comte de Hohenzolern et M. de Bornheim m'ont certifié l'un et l'autre, sur leur honneur, qu'au bout d'un an ils avaient trouvé le corps aussi frais que s'il venait d'être enseveli, les chairs saines, entières, molles et colorées, la plaie saignante, et le sang fluide. Je donne ceci comme il m'a été donné, et sur le témoignage de deux ministres dont il y en a un au moins que je crois peu capable d'une telle supposition. Il est vrai que cette histoire passe pour très-constante par tout le pays, et que l'électeur aurait encore plus d'une fois voulu faire faire une nouvelle exhumation si, à ce qu'on m'a assuré, la même religieuse ne lui eût écrit pour l'en distraire, et ne lui eût fait entendre que ce serait tenter Dieu.

Je reviens au baron de Roll, neveu du défunt. Ce cavalier, sans avoir beaucoup d'esprit, est d'une société douce, agréable; il est obligeant et aimé de tout le monde; il n'a jamais voulu se mêler de rien que des affaires de son ordre dans lesquelles il est

conduit par le sieur Chrost, vice-chancelier et secrétaire d'état pour l'Ordre Teutonique. La faveur de ce grand-écuyer a été presque égale à celle de son oncle. Une petite aventure dont je rendrai compte dans la suite de ces mémoires, et les artifices du baron de Metternik, dont je vais parler, l'avaient coulé à fonds avant mon départ. Il ne s'en était relevé qu'à demi, et le Metternik, qui n'était d'abord que favori en second, s'est emparé de toute la faveur, et de toute la confiance.

Le baron de Metternik, chanoine de Paderborn, est ministre des conférences, intendant des bâtiments et jardins de l'électeur. Pour donner une idée du caractère de ce ministre, je pourrais renvoyer le lecteur à mes dépêches, et surtout à celle du 6 août 1737, page 133, de la même année; mais pour ne le point distraire par cette recherche, je ramasserai ici ce que j'en ai dit ailleurs. C'est un homme jeune et vigoureux, qui n'a ni savoir, ni esprit, ni principes, ni goût, ni talents. L'impudence lui tient

lieu de tout ce qui lui manque. Incapable d'affaire, il est cependant artificieux et intrigant. L'esprit et le cœur sont chez lui à l'unisson, c'est-à-dire que l'un et l'autre est faux, léger, étourdi, et sans arrêt. Bassement valet et flatteur de son maître, hardi calomniateur, délateur infidèle, il ne connaît de devoirs que ce qui peut assurer son crédit et satisfaire sa cupidité. Il a su se rendre nécessaire par une activité prodigieuse pour le service de son maître, en ce qui concerne ses bâtiments, ses jardins, et ses plaisirs secrets. Pour ce dernier article, il a soin de ne procurer à son maître que des conquêtes du plus bas aloi. Comme il n'en craint point l'éclat, il n'en redoute aucune suite funeste à sa faveur.

Si l'on en croit les gens qui travaillent sous ses ordres aux bâtiments de l'électeur, il abuse, d'une façon qui n'est utile qu'à lui, des finances de son maître, et paye très-mal ceux qui mériteraient mieux que lui d'être bien payés, quoique j'aye connu quelques-uns de ses commissionnaires assez

fripons et assez adroits, pour partager avec lui d'aussi injustes profits. S'il arrive enfin que l'électeur ouvre un jour les yeux sur les fraudes et sur les injustices de ce ministre, il n'est pas douteux qu'il doit faire une chûte éclatante; car assurément le caractère de l'électeur est l'antipode du sien. Le mépris que font de lui les autres ministres, l'aurait déjà culbuté s'il ne tenait pas à son maître par des chaînes qu'il serait dangereux de vouloir rompre. Le mépris et même l'inimitié de ces ministres, et surtout celle du comte de Cobentzel, pour le baron de Metternik, m'ont souvent rendu cet intrigant utile, et j'en ai tiré d'assez bons services; mais rien n'a jamais pu me porter à m'y fier. Il est vrai que ce ministre a l'abord séduisant; il paraît vif et caressant, quand le jeu lui plaît, et qu'il en conçoit des suites avantageuses. C'est avec cet air prévenant qu'il avait séduit, en 1744, une partie de la cour de France à Metz, où son maître l'envoya féliciter le roi sur sa convalescence.

Stephné, secrétaire d'état de la plus

grande confiance, lorsque j'arrivai à Bonn, est un homme auquel je suis étonné que personne ait jamais osé se fier. Sa seule physionomie, sa façon d'aborder devaient naturellement mettre en garde contre lui. Tout son extérieur, sa parole, ainsi que ses yeux, annonçaient qu'il ne parlait que pour tromper. Aussi n'y a-t-il jamais rien eu de si faux que ce Stephné; et, par malheur pour son maître, il avait plus de connaissances et d'esprit que tous ses ministres: et, en y joignant l'artifice, la dissimulation et la flatterie, ses vertus favorites, il n'est point étonnant que son crédit ait été si loin auprès d'un prince faible, et avec un ministre ou ignorant ou timide. J'ose dire que le plus grand service qu'on pût rendre au roi, et le plus grand coup qu'on pût porter à nos ennemis, c'était d'éloigner un pareil homme des affaires. On a vu comment je me suis servi, pour l'en écarter à jamais, de la franchise et de la sincérité, c'est-à-dire, d'armes tout opposées à celles qu'il employait pour s'y maintenir; et je dirai

ici, puisque j'ai occasion de le dire, que si on a osé définir la politique, l'art de se tromper mutuellement, je ne puis m'empêcher de penser que lorsque l'équité est la base de nos négociations, la candeur et la droiture doivent y présider, et rendent ordinairement les succès plus certains et plus solides. Je reviens à Stephné, tel que je l'ai peint. C'était bien l'homme qu'il fallait aux puissances qui nous étaient opposées, et surtout au comte de Cobentzel, ministre de la reine de Hongrie. Aussi, moyennant les guinées d'Angleterre, qu'on lui produiguait, Stephné était tellement vendu à la cour de Vienne, qu'avec les talents dont je viens de parler, personne n'était plus en état de nous nuire, et avec d'autant plus de facilité, que le seul homme qui pouvait s'y opposer, lorsque j'arrivai à cette cour, était le baron de Nehaust, envoyé de l'empereur Charles VII auprès de son frère, et que ce ministre, qui voulait affecter de la finesse, était véritablement imbécille, et toujours malade ou infirme

à propos, dès qu'il était question de quelque affaire qui eût demandé de la prévoyance, de l'activité et des soins de sa part. Sa santé, effectivement assez délabrée, fournissait ainsi de fréquents prétextes à sa paresse ou à son insuffisance, pour laisser aller les choses suivant le cours que nos ennemis voulaient leur donner. Par là, Stephné pouvait se livrer, sinon sans scrupule, du moins sans crainte, aux impressions et à la conduite du comte de Cobentzel. Ce ministre était bien l'antipode de son rival. Actif, vigilant, plein d'esprit et de feu, poli, insinuant, habile même, il faut avouer qu'il servait sa maîtresse avec une intelligence admirable, et un zèle que son goût pour le jeu et pour les plaisirs ne rallentissait jamais. Il est vrai qu'il ayait à la main les artifices, les plus sourdes pratiques, les mensonges les plus impudents, et qu'il s'en servait à tout, regardant comme un grand succès de pouvoir tenir l'électeur ou ses ministres pendant quelques heures dans l'erreur, et ne manquant pas de faire tous

ses efforts pour en tirer quelque démarche capable de brouiller les cartes. Si ce que j'ai dit plus haut de la franchise, et de la sincérité, avait besoin d'être justifié, la catastrophe du comte de Cobentzel le ferait. Arrivé auprès de l'électeur, au crédit le plus marqué, et à la plus aveugle confiance, il s'y est enfin perdu sans ressource par la voie qui l'avait fait réussir dans le temps que personne ne l'éclairait; et je dois avouer que c'est lui-même qui m'a fourni les armes avec lesquelles je l'ai terrassé. Ce qu'il a perdu par le faux, je l'ai gagné par la vérité.

Tout ce que je viens de dire ici du baron de Nehaust, et du comte de Cobentzel, est peut-être une digression déplacée; mais comme le sieur Stephné, dont je m'étais proposé de parler dans cet article, faisait trembler l'un de ces ministres, et qu'il était l'esclave de l'autre, je me suis laissé aller à ne faire qu'un tableau de ces trois objets de ma principale attention.

Fœler, conseiller et secrétaire intime,

qui a, comme on l'a vu ci-devant, succédé à la confiance et aux correspondances de Stephné, est un homme intègre, vrai et simple quoique fort instruit, véritablement attaché à son maître et à ses vrais intérêts. Il est cependant timide, et un peu lourd, mais droit et incorruptible. Il a bien prouvé cette dernière vertu lors de l'élection du grand-duc à la dignité impériale, en refusant, par deux fois consécutives, un présent de mille ducats que le comte de Cobentzel voulut lui faire de la part de sa maîtresse, quoique les ministres de l'électeur et le général Vengen les eussent reçus. Il n'y eut que M. de Bornheim, dont j'ai déjà parlé, qui imita le sieur Fœler, ou lui donna l'exemple de ce désintéressement.

L'électeur a quatre autres secrétaires intimes, dont je dirai peu de chose, vu le peu qu'ils influent dans les affaires.

Fabion, secrétaire pour les brevets, et investitures; c'est un honnête homme, et qui a le cœur français.

Chrost, pour toutes les expéditions de

l'ordre Teutonique ; c'est un assez bon et honnête homme, un peu sournois, et grand partisan de la cour de Vienne.

Melchior, secrétaire pour les lettres et correspondances italiennes; c'est un homme sensé, attaché à la France, mais assez inutile.

Joanni, secrétaire français, sans fonctions, sans naissance, sans mérite, de quelqu'espèce que ce soit, fils d'une comédienne, et mari d'une chanteuse; s'il ne savait pas un peu de musique, il ne saurait rien du tout : aussi vit-il également méprisé du maître et de tout le monde.

En parlant de Stephné, j'ai suffisamment dépeint les caractères de M. le baron de Nehaust, et du comte de Cobentzel, ministre de Bavière et de Vienne pendant mon séjour à Bonn. Il me reste à parler des autres ministres étrangers que j'ai vus attachés de mon temps à l'électeur, et qui ont assez résidé à sa cour, pour s'y faire connaître.

M. le comte de Vassenaer-Thuikel, en-

voyé de Hollande, est celui dans lequel j'ai trouvé plus de solidité, de mérite, et même de bonne foi; un peu parleur, et disant quelquefois plus qu'il n'eût été à propos. On trouvera, dans mon journal de Dépêches, un trait d'imprudence de ce ministre avec l'électeur, auquel ce prince répondit avec beaucoup de dignité et de force.

M. le baron de Schuichelds, ministre de l'électeur d'Hanover, roi d'Angleterre. Il est difficile de le bien définir sur le mérite pour son métier. Il avait bien toute la morgue d'un ambassadeur, et c'était jusque dans la conversation familière l'image roide du roi son maître, et comme son portrait placé dans une galerie; avec cela poli, mais avec hauteur, ne parlant de rien, et perpétuellement occupé de son rôle; du reste, se laissant gouverner et conduire aveuglément par le comte de Cobentzel.

Outre ces ministres sédentaires, j'ai vu à la cour de l'électeur, quelques envoyés extraordinaires et passagers, comme M. de Burisch, envoyé d'Angleterre, homme d'es-

prit, trop vif, trop emporté, trop livré au vin, et ne sachant se retenir sur rien.

Le baron d'Ailva, envoyé extraordinaire de Hollande, jeune homme d'un esprit fin et délié, mais trop prévenu en sa faveur, trop étourdi, trop violent pour réussir; c'est un homme à faire, si sa présomption ne l'arrête pas, un beau chemin.

Le comte de Saintzeim, envoyé extraordinaire de Bavière, petit homme vain, faux, trahissant sans pudeur les vrais intérêts de son maître, livré au traître Sechendorf, qui avait été l'auteur de l'indigne paix de Fuessen entre son maître et la reine de Hongrie, tout à la fois esclave et dupe de la cour de Vienne. L'objet de sa mission était un projet frauduleux de renouvellement d'union entre les cours de Bavière, de Cologne, et Palatine, qui devait avoir pour base le traité de Fuessen, dont je viens de parler, et qui par là était entièrement opposé au traité d'union de 1724, et véritablement aussi contraire aux intérêts des trois électeurs qu'aux vues pacifiques du roi. On

verra, dans la suite de ces mémoires, comment je rompis les mesures du comte de Saintzeim. J'y fus secondé par le comte de Piosasque, envoyé du Palatin, dont je vais parler; mais j'avais porté les premiers coups, avant l'arrivée de ce ministre, et même avant celle du comte de Saintzeim, parce que monsieur Regnault, ministre du roi à la cour de Bavière, m'avait prévenu à temps du départ de ce comte, et de l'objet de sa mission, et que j'employai bien les vingt-quatre heures dont son courrier précéda le comte de Saintzeim.

Le comte de Piosasque, ministre palatin, a été envoyé en plusieurs occasions de sa cour à celle de l'électeur de Cologne, et c'était toujours (suivant ses instructions qu'il avait soin de me communiquer) avec ordre de se concerter avec moi, et de ne rien faire ni entreprendre que sous ma direction. J'attends cette justice de son équité, qu'il s'en est toujours bien trouvé, dans l'occasion dont je viens de parler à l'article du comte de Saintzeim, et dans celle

d'un autre traité d'union entre les trois électeurs, dont j'avais jeté les semences, et fait depuis long-temps le projet. Il sait dans son ame combien je l'ai servi, jusque là que lui sacrifiant mes intérêts personnels, dans les dépêches mêmes que j'adressais à la cour de France, comme dans celles que j'adressais aux cours de Bavière et de Manheim, j'ai toujours cherché à le faire valoir, et à faire tourner à son honneur et à son profit la principale partie de nos communs succès. J'ai cependant découvert, pendant le cours de nos négociations, par les avis de M. Regnault, ministre du roi en Bavière, et depuis, par ceux d'amis clairvoyants, que le comte de Piosasque me payait d'ingratitude. Mais, comme le bien général, et les vues du roi l'ont toujours emporté, et l'emporteront toujours dans mon cœur sur tout ce qui ne m'est que personnel, et que d'ailleurs les négociations du comte de Piosasque y étaient et conformes et utiles, j'ai volontairement fermé les yeux sur les objets particuliers

qui le faisaient agir, et que je savais être en premier lieu sa fortune, et en second lieu, comme un moyen sûr d'y parvenir, la vue cachée de rendre la cour Palatine l'arbitre et la maîtresse de la conduite des deux autres électeurs, en faisant passer par le canal de cette cour les grâces et les bienfaits que le roi voudrait bien leur accorder en faveur de cette union, dont j'avais jeté les premiers fondements. La confiance dont l'électeur de Cologne m'honorait, et ma sincère reconnaissance, ainsi que mon attachement pour ce prince, que le comte de Piosasque avait eu plus d'une fois occasion d'éprouver et de connaître, lui avaient fait craindre, selon toute apparence, que je n'eusse en faveur de l'électeur de Cologne les mêmes vues qu'il avait pour le Palatin. Malgré ces notions sur le comte de Piosasque, que j'avais prises assez clairement avant mon départ de la cour de Bonn, et qui m'ont été bien confirmées depuis, je ne laisserai pas de rendre témoignage au mérite de ce ministre. C'est sans

contredit un jeune homme de beaucoup d'esprit, et qui joint à une taille avantageuse, et à une figure aimable, tous les talents propres à la négociation. Prévenant, actif, poli, insinuant, vigilant, déjà instruit, mais assez intelligent pour le devenir davantage, c'est un sujet qui peut un jour se distinguer dans des emplois plus importants encore.

Ce serait le lieu de parler des ambassadeurs et autres ministres du roi dans les cours étrangères, avec lesquels j'ai été en correspondance. Mais qui ne connaît pas le mérite et le talent de Son Éminence monseigneur de la Rochefoucauld, de messieurs les comtes de Saint-Severin, le marquis des Issarts, le marquis de Valory, le comte de Vaugrenant? Quelqu'avantageux que soient les témoignages que j'en ai reçus, l'univers entier leur en rend de plus glorieux encore. Je dois le même souvenir et la même reconnaissance à M. de Chavigny et à M. Regnault, son successeur en Bavière. Le premier, dont la réputation est établie à

tant de titres dans toutes les cours de l'Europe, m'a souvent prodigué des éloges, qui faisaient à la vérité plus naître en moi le desir de m'en rendre digne, que la vanité de penser que je les avais mérités.

M. Regnault, qui lui a succédé, ne m'a pas accordé une confiance moins honorable. Je puis en dire autant de M. de la Noue, envoyé du roi près de la diète générale de l'empire; de M. le chevalier Follard, ministre du roi près des margraves et du cercle de Franconie. Si l'estime et l'amitié avaient quelque droit de s'étendre en longs discours dans des mémoires dont elles ne sont pas l'objet, elles me dicteraient ici des éloges aussi sincères de ma part que mérités de celle de ces deux ministres. Mais tout ce qu'il me serait permis de dire ici à leur avantage, est assez connu en France, et dans les cours et cercles où ils sont employés.

Quant au marquis de Tilly, ministre du roi à la cour de Manheim, long-temps avant que je le fusse à la cour de Cologne,

ce serait plutôt à lui à m'honorer de ses bons témoignages, qu'à moi à lui en rendre de tels qu'il les mérite. Si je consulte les lettres qu'il m'a écrites pendant près de deux ans, je pourrai me flatter que mon négoce était agréable et utile au service du roi et à la cour Palatine; mais si je n'en crois que la froideur de ses derniers procédés avec moi, il me sera aisé de me persuader qu'il a donné dans le système du comte de Piosasque pour l'avantage particulier de la cour où il était employé, et par conséquent qu'il a cru qu'il était de son intérêt de me marquer moins de confiance.

Je ne parlerai point des talents naissants de M. Dufour, ministre du roi à la cour de Trèves. Son application, son zèle et sa conduite sage et honorable, le porteront d'eux-mêmes à se faire connaître et à se rendre utile; mais je dois à mon cœur de ne point me taire sur ses procédés pleins de droiture et de candeur avec moi, tant qu'a duré notre correspondance. Avant de

finir cette espèce de digression sur les caractères et les inclinations de ceux dont je viens de parler, je ne crois point hors de propos de donner ici en deux mots une notion des personnes de la cour de l'électeur les plus attachées à la cour de France, et de celles qui nous sont véritablement ennemies. Je n'y placerai aucun de ceux que j'ai déjà nommés, et dont les caractères que j'en ai donnés suffisent pour savoir jusqu'à quel point on peut compter sur eux.

Parmi nos amis, et à la tête, on doit compter le vieux général baron de Notafl, qui a eu l'honneur de servir sous Louis XIV; la famille et les deux marquis de Trotti; le baron de Chourf, grand-chambellan; le baron de Tanu, son frère; le comte d'Auffkierk; peut-être le jeune baron de Lombek; le sieur Beheren, conseiller des finances, pensionnaire de France; et le sieur Brauman, directeur des finances.

Parmi nos ennemis déclarés, le général Vengen; le baron de Burseim, de Brai-

denbach, vice-grand-maréchal; le comte d'Hasfeld, grand-maître d'hôtel; le comte de Guimenitz, vice-président du conseil aulique; et la comtesse sa femme, publiquement maîtresse du comte de Cobentzel.

Je crois avoir suffisamment rempli l'engagement que je m'étais imposé de faire connaître la cour de l'électeur de Cologne, telle que je l'ai trouvée à mon arrivée à Bonn, et telle que je l'ai observée pendant la durée de mon ministère. Il ne me reste qu'à donner ici des détails particuliers de quelques affaires qui se sont passées de mon temps, et à leur donner un peu plus de jour qu'elles n'en ont dans mes dépêches, dans lesquelles on n'a pas toujours le temps de tout dire. On y trouvera que le comte d'Hasfeld, que j'ai ci-dessus nommé parmi les grands-officiers de l'électeur, fut envoyé en Bavière par son maître, pour tâcher d'y établir le concert entre l'oncle et le neveu. Ce fut malgré moi que cette commission lui fut donnée. Son ignorance seule aurait dû suffire pour l'exclure, mais

son dévouement à la cour de Vienne me fit m'opposer de toutes mes forces à sa mission, et ce ne fut que sur les instantes prières de M. de Bornheim qui le protège, et sur les assurances qu'il me donna que ses instructions seraient telles que je le pouvais desirer, que je cessai d'insister auprès de l'électeur pour l'engager à faire un autre choix. Il est vrai que j'eus grand soin de faire éclairer sa conduite par M. Regnault, ministre du roi à cette cour; et celui-ci m'ayant bien informé que mes craintes n'avaient pas été vaines, et que le comte d'Hasfeld, loin de suivre les instructions que je savais que son maître lui avait données, était le bas valet du comte de Cothec, et de la faction autrichienne, je mis tout en œuvre auprès de l'électeur, pour l'obliger à rappeler cet indigne ministre. J'en vins à bout malgré le ministre de l'électeur. Le comte d'Hasfeld, de retour, s'excusa comme il put auprès de son maître. Il n'avait besoin de se justifier qu'auprès de lui; et comme un des principaux articles de

ses instructions avait été de se concerter avec le comte de Presing, il eut l'impudence de dire à l'électeur de Cologne, à son retour, que ce ministre, loin d'entrer avec lui dans quelque correspondance sur le plan de ses démarches, lui avait fait réponse qu'il n'était ni utile, ni à propos que les deux cours de Bavière et de Cologne se concertâssent ensemble sur la conduite à tenir dans l'état présent des affaires de l'Europe ; que ces deux cours avaient chacune leurs intérêts très-divisés et n'ayant aucun rapport entre eux, en sorte que chacune des deux cours pouvait et devait même prendre tel parti qu'elle jugerait lui convenir, sans se consulter ensemble, et sans s'embarrasser des intérêts des autres cours.

C'est ce que l'électeur lui-même, et ensuite son premier ministre, me rendirent mot pour mot, pour la justification du comte d'Hasfeld, que j'avais à juste titre accusé de prévarication.

Cette prétendue réponse du comte de Presing me parut si singulière, que je vou-

lus en être mieux informé. J'écrivis à M. Regnault en Bavière, et le priai de me donner sur cette affaire un ample éclaircissement. Celui-ci m'écrivit, quelques jours après, de la part du comte de Presing, et m'assura en son nom que non seulement il n'avait jamais tenu un pareil discours et si éloigné de sa façon de penser, mais même que M. le comte d'Hasfeld s'était bien gardé de le consulter.

Armé de ce témoignage, je me rendis l'après-dîner à la cour, un jour qu'il y avait appartement. L'électeur était enfermé ; je trouvai le comte Ferdinand de Hohenzolern, son premier ministre, dans l'antichambre, et je lui fis part des nouvelles que je venais de recevoir de Bavière, et du démenti formel que le comte de Presing avait donné au rapport infidèle de M. d'Hasfeld. Ce ministre, qui avait dîné, et qui, par cette raison, n'était pas fort raisonnable, me nia qu'il m'eût dit ce qu'on vient de voir du rapport de M. d'Hasfeld. Je lui répondis sèchement, et devant toute

la cour qui était avec nous dans l'antichambre, que je ne m'embarrassais de son discours que pour en demander satisfaction à son maître, chez qui j'étais sûr de trouver plus de vérité, plus de politesse et plus de sang-froid. Le ministre, chaud de vin, s'échauffa encore, et d'une façon assez indécente pour scandaliser tous ceux qui étaient présents. Je ne lui répondis rien, sinon : C'est à votre maître que je répondrai, aussitôt qu'il me sera permis de le voir. Et moi, me dit-il en fureur, je vais y entrer et le prévenir.... C'est en effet ce qu'il fit; et comme l'électeur est véritablement timide et peu assuré, il l'engagea à passer par une porte secrète, et à se rendre à l'appartement où étaient toutes les dames, sans passer par son antichambre, comme il avait coutume de le faire.... Dès que le grand-maître fut entré chez l'électeur, tout ce qu'il y avait de cavaliers dans l'antichambre s'approchèrent de moi et louèrent ma modération. Le baron de Chourf, grand-chambellan, me proposa, après quelques

compliments, de m'annoncer à l'électeur, et j'y consentis. Mais comme il entrait dans la chambre de son maître, les valets-de-chambre se disposaient à en sortir pour annoncer que l'électeur était passé à l'appartement. Ce procédé me piqua, et je déclarai que je n'irais point à l'appartement, et ne reparaîtrais point à la cour que l'électeur ne m'eût fait justice sur ce qui venait de se passer. Le grand-chambellan et tous les assistants me conjurèrent de ne point faire cette peine à l'électeur, m'assurant que je serais content; et je ne me rendis qu'à condition que le grand-chambellan irait prévenir son maître de la difficulté que je faisais d'entrer. Il s'y offrit, et nous marchâmes ensemble jusqu'à la porte de l'appartement où étaient les dames. Nous étions suivis de plus de quarante cavaliers; mais le baron de Chourf n'eut pas la peine de prévenir l'électeur : il s'était tenu si près de la porte, qu'il nous vit, et vint à moi de son propre mouvement, en me disant : « J'étais inquiet de savoir si vous

» viendriez. Je sais ce qui vient de se passer;
» je vous en fais moi-même excuse, et le
» grand-maître ira vous la faire chez vous!..
» Quand il ne vous aurait pas confié la ré-
» ponse de d'Hasfeld, je sais que je vous
» l'ai confiée, et vous m'avez fait plaisir
» d'éclaircir un fait si important: j'aurai
» soin qu'il ne reste pas impuni ». Je remerciai l'électeur; j'entrai avec lui à l'appartement où tout se passa à l'ordinaire. Le ministre Hohenzollern ne s'y trouva point; le lendemain il vint chez moi, me fit excuse de sa vivacité, en me disant qu'en effet il avait été mal à propos emporté par la crainte que cette affaire ne perdit le comte d'Hasfeld; qu'il était vrai qu'il m'avait fait part de son rapport; mais qu'en ayant senti vivement les conséquences, il s'était laissé aller au-delà des bornes de la décence, à la vérité dans un moment où il était plus excusable d'en avoir manqué. Il avait raison, car c'était, comme je l'ai dit, après avoir dîné. Cette affaire demeura assoupie, et depuis ce mo-

nient le grand-maître s'est toujours extrêmement observé avec moi. Il est vrai que le comte d'Hasfeld en fut quitte pour une rude réprimande, et pour quelques semaines d'absence de la cour.

Je passe de cette affaire à celle de l'envoi du comte de Saintzeim par l'électeur de Bavière près des électeurs de Cologne et Palatin, qui en fut une suite. On avait jugé, à la cour de Bavière, par les instructions du comte d'Hasfeld, que l'électeur de Cologne était déterminé à agir dans les affaires de l'empire et du cercle électoral, de concert avec les princes de sa maison; c'est à quoi je l'avais amené, malgré ses répugnances. Ce prince, avant de se rendre à mes insinuations, m'ayant souvent objecté qu'il avait toujours été la dupe de ces unions de famille, et qu'on en avait souvent abusé pour l'engager dans des démarches qui étaient également contraires à son goût, et à la bonne politique de son gouvernement, les assurances que j'avais données à ce prince, et la confiance qu'il avait prise dans la droi-

ture de mes intentions avaient vaincu sa résistance, et après que j'eus réussi à établir l'intelligence et la correspondance de ce prince avec la cour de Manheim, il avait fait, comme je viens de le dire, la démarche d'envoyer le comte d'Hasfeld en Bavière, pour y proposer et y conclure ce concert de résolutions et de démarches entre les trois cours. Nos ennemis, dont la cour de Bavière était alors obsédée, sentirent qu'on ne pouvait employer, avec quelque apparence de succès, que ce même moyen qui devait nous être naturellement moins suspect, puisqu'il avait une sorte de conformité avec notre plan; mais il était aisé d'imaginer qu'ils ne s'en proposaient pas les mêmes fins. En effet le traité d'union que la Bavière proposait aux deux électeurs, devait être relatif à celui de Fuessen, entre la cour de Vienne et la Bavière. Dès là, ce traité aurait offensé le roi, et aurait éloigné les cours de Cologne et Palatine, de la bonne intelligence et correspondance avec Sa Majesté. Il y a apparence que c'était le

principal objet du système autrichien, et que nos ennemis se promettaient, de ce premier effet de leur traité, des suites encore plus efficaces pour l'abaissement de la maison de Bavière. Quoi qu'il en soit, je fus averti, par un courrier, que M. Regnault me dépêcha, de la mission et du départ du comte de Saintzeim, ainsi que de l'objet de sa légation. Ce courrier me parvint plus de trente-six heures avant l'arrivée du comte de Saintzeim, et je ne différai pas un moment à travailler au moyen de rompre ses mesures. Nous étions alors à la maison de campagne de l'électeur, nommée Bruel ou Augustembourg. J'avais reçu les avis de M. Regnault sur les 11 heures du matin, et dans le même paquet une lettre de la duchesse Clémentine de Bavière, pour l'électeur. J'allai dîner avec ce prince, et au sortir de la table, je le suivis dans ses jardins avec toute sa cour. La lettre que j'avais à lui rendre, me fournit le moyen de tirer l'électeur à l'écart, et lui-même m'ayant conduit dans une allée solitaire, où personne

n'osa nous suivre, je lui remis la lettre de la duchesse, et lui découvris le complot de nos ennemis qui, sous le prétexte de cette même union que nous demandions, voulaient le lier au traité de Fuessen, et par là, consommer l'abaissement de sa maison, en l'éloignant pour jamais de la confiance et des grâces de Sa Majesté. Je lui appris que le comte de Saintzeim arriverait le lendemain pour lui faire cette dangereuse proposition, à laquelle il s'attendait d'autant moins de trouver des difficultés, qu'il lui donnerait cette démarche, comme une suite des égards de la cour de Bavière pour celle qu'il aurait faite lui-même, en envoyant le comte d'Hasfeld à son neveu. L'électeur me parut surpris, et me dit qu'il n'avait eu aucun avis de l'envoi du comte de Saintzeim; mais qu'après tout je prenais peut-être l'alarme mal à propos, et qu'il pouvait bien se faire que les propositions du comte de Saintzeim ne seraient pas telles que je l'avais imaginé; que la duchesse, dont il avait lu la lettre, lui apprenait à la vérité le départ

du comte de Saintzeim, mais ne lui parlait point de l'objet de sa commission, et seulement du desir et du besoin qu'elle aurait de venir passer quelque temps à sa cour. J'ai oublié de dire que j'étais encore averti par M. Regnault, que les instructions du comte de Saintzeim portaient qu'il se rendrait d'abord à la cour de Manheim, et de là à celle de Bonn; mais qu'il y avait apparence que, se promettant plus de facilité à séduire l'électeur de Cologne, qu'à amener l'électeur Palatin à ses vues, il viendrait d'abord à Bonn, pour se servir ensuite du consentement de l'électeur de Cologne, aux fins de trouver, avec ce second passeport, moins de difficultés à surmonter à la cour de Manheim. Je répondis donc à l'électeur que la preuve qu'il y avait dans la conduite du comte de Saintzeim une manœuvre dangereuse, c'est que, négligeant de suivre exactement les instructions qu'il avait reçues, au lieu de passer à Manheim, qui était sa véritable route, et celle qui lui était prescrite, il venait en droiture à sa cour, dans

l'espoir de se faire, de son consentement précipité, des armes contre les oppositions qu'il comptait d'éprouver de la part de l'électeur Palatin. L'électeur fut sensible à cette remarque, et me parut frappé de l'affectation du ministre de Bavière. Il me fit l'honneur de me consulter sur ce qu'il avait à faire; et comme je cherchais à l'engager de façon que sa faiblesse naturelle, et le crédit de son ministère ne pût détruire mon ouvrage, comme je savais d'ailleurs que l'impératrice sa belle-sœur, n'était point entrée dans le complot de cette cauteleuse négociation, et qu'au contraire elle y était opposée, je conseillai à l'électeur de ne prendre aucun parti sans consulter cette princesse et sans avoir obligé le comte de Saintzeim à retourner d'abord exécuter sa commission à la cour de Manheim. Quant à ma première proposition, l'électeur consentit à faire sur-le-champ réponse à la duchesse Clémentine de Bavière, sœur de l'électrice Palatine, pour l'engager à lui mander les véritables sentiments de l'impératrice, et

pour l'inviter, ainsi que je l'y engageai moi-même, à se rendre le plutôt qu'elle pourrait auprès de lui. Pour cet effet, l'électeur envoya chercher Fœler, et m'ayant mené à sa maison de Falkenloust, où ce secrétaire se rendit, il fit cette lettre sur-le-champ, sans la participation d'aucun de ses ministres, et me la confia à moi-même pour la faire parvenir à la duchesse Clémentine, ce que je fis par une estafette, de peur qu'un courrier ne fît trop de bruit, et ne décelât à ses ministres la démarche qu'il venait de faire, ce qu'il craignait surtout. J'écrivis de mon côté à ma cour, pour engager le roi à faire donner à la duchesse les secours dont elle avait besoin pour entreprendre ce voyage, qui devait nous être utile pour contrebalancer, par le crédit de cette princesse, celui du ministère de l'électeur de Cologne. Quant au second point du conseil que je donnai à l'électeur, il me dit qu'il se ferait rendre compte des instructions du comte de Saintzeim, et qu'il ne pouvait se persuader qu'il ne s'y conformât pas exacte-

ment. L'électeur se promena ensuite long-temps tête-à-tête avec moi, et ce fut dans cet entretien qu'il me dit, avec autant de bonté que de confiance, qu'il savait que le comte de Hohenzolern, son ministre et son grand-maître, ne l'aimait point, et ensuite les raisons que j'ai rapportées ci-dessus, qui l'empêchaient de s'en défaire.

Le comte de Saintzeim arriva, comme je l'avais prédit, le lendemain au soir. Il trouva l'électeur à sa petite maison de Falkenloust, comme nous étions près de partir pour retourner à Bruel, où l'électeur n'avait pas coutume de revenir, restant presque toujours à coucher à Falkenloust. Cependant ce prince s'achemina à pied, et causa avec le comte de Saintzeim en particulier, jusque dans les jardins de Bruel, d'où ses carrosses le ramenèrent à sa petite maison. Le lendemain matin, je reçus un petit billet du comte de Piosasque, envoyé du Palatin, qui venait d'arriver, et me demandait un entretien secret la nuit, ce que je n'eus pas de peine, comme on croit, à lui

accorder. Il se rendit chez moi à minuit, tandis que tout dormait à Bruel. Il me fit part de ses instructions, qui avaient le même objet que les démarches que j'avais faites depuis deux jours. Je l'en informai, et comme j'étais instruit que le comte de Saintzeim devait se rendre le lendemain à huit heures à Falkenloust, avec le grand-maître, je lui conseillai d'y aller à sept. Il me dit que ce que j'avais fait étant plus que suffisant, il ne se presserait point encore de montrer ses lettres de créance, mais qu'il se trouverait au lever de l'électeur, comme simple voyageur, ainsi qu'il l'avait déjà annoncé ce matin. Je conseillai au comte de Piosasque de faire voir en secret à l'électeur ses lettres de créance, et je l'interrogeai sur les dispositions de l'impératrice et de son confesseur, que je savais être en grand crédit auprès de cette princesse. Il m'assura qu'elles étaient conformes à nos vues, et que sûrement on avait fait un secret à l'impératrice, sinon de l'envoi du comte de Saintzeim, du

moins de l'objet de sa mission. Je lui appris la précaution que j'avais prise d'engager l'électeur à écrire à la duchesse Clémentine, que je savais être dans nos intérêts, et je lui conseillai d'écrire de son côté au confesseur, et même à l'impératrice, par son canal. Le comte m'assura qu'il avait prévenu mes avis, et qu'il en attendait incessamment réponse; que c'était même cette attente qui l'avait engagé à ne point faire encore usage de ses lettres de créance, mais qu'il allait encore écrire, pour informer l'impératrice de mes premières démarches. Il le fit en effet, et alla, comme je lui avais conseillé, au lever de l'électeur. Il vint me retrouver ensuite, et me rapporta que ce prince lui avait parlé assez indifféremment de l'arrivée du comte de Saintzeim, et qu'il avait paru dans la résolution de ne rien conclure. Il m'assura que c'était dans ces dispositions qu'il avait laissé l'électeur à l'arrivée des comtes de Hohenzolern et de Saintzeim. En effet, le ministre de Bavière n'obtint rien dans cette

première conférence, et parut un peu déconcerté. Mais le comte de Cobentzel, fécond en artifices, releva le courage du comte de Saintzeim, et voici l'expédient dont il se servit. Le lendemain, pendant que nous étions à table avec l'électeur, il fit arriver un prétendu courrier, avec des dépêches qu'il avait fabriquées lui-même pendant la nuit; et dès qu'il apperçut ce prétendu courrier, il se leva de table, sans en demander la permission à l'électeur, et sans lui faire la moindre politesse. L'électeur en fut surpris, et jeta les yeux sur moi. Je ne feignis point de lui laisser voir dans mes yeux que j'étais indigné du manque de respect du ministre de la reine de Hongrie, et la remarque qu'il en fit, ne contribua pas peu à lui faire recevoir froidement le comte de Cobentzel, lorsqu'il vint reprendre sa place à table, avec aussi peu d'égards qu'il l'avait quittée. Il présenta sur-le-champ à l'électeur la dépêche qu'il feignait d'avoir reçue. Ce prince y jeta nonchalamment les yeux, et la lui

rendit sur-le-champ. Le comte réussit mieux auprès du ministre ; il lui fit lire cette prétendue dépêche au sortir de table, et celui-ci en rendit, sur-le-champ, compte à son maître ; en sorte que, lorsque je suivis l'électeur dans ses jardins, ce prince me tira à quartier, et après m'avoir entretenu quelque temps sur la sortie de table du comte de Cobentzel, il voulut bien s'ouvrir à moi sur le contenu de la dépêche qui lui avait été communiquée. Si je n'avais connu le comte de Cobentzel, l'ouverture que me fit l'électeur aurait dû me causer de vives inquiétudes. Il était question, dans cette prétendue dépêche, des grands progrès que la cour de Vienne prétendait avoir faits pour attirer la cour Palatine dans ses intérêts et dans ses vues, et d'un prochain traité d'alliance entre ces deux cours, ainsi que des avantages que la reine de Hongrie devait faire à l'électeur de Bavière, en vue de cette réunion. La présence et la mission du comte de Piosasque rendait l'imposture trop visible et trop grossière,

pour ne pas m'autoriser à m'inscrire en faux contre une pièce si mal controuvée ; mais je ne laissai pas de m'appercevoir qu'elle avait fait impression sur l'électeur, et qu'on avait trouvé le moyen de l'intimider sur l'abandon des cours de Bavière et de Manheim. J'insistai à représenter à ce prince :

1°. Que j'étais persuadé de la fausseté de la dépêche ;

2°. Que si elle était aussi vraie qu'on voulait le lui faire croire, c'était une raison de plus pour obliger le comte de Saintzeim à présenter d'abord son traité, suivant ses instructions, à la cour de Manheim, et venir ensuite le conclure à celle de Bonn.

L'électeur me répondit alors que mon observation était juste ; et que c'était le parti qu'il était résolu de prendre. Je fis part de tout ceci et de mes soupçons au comte de Piosasque, et je le déterminai à rendre ses lettres de créance publiques, en demandant audience sans attendre les réponses de Bavière. Je jugeai encore qu'il

fallait d'abord s'adresser au comte de Hohenzolern, dont il était à propos de ménager l'amour-propre, ce qui fut fait. Je ne m'endormis point pour tâcher de démasquer la manœuvre du comte de Cobentzel, et je mis des gens en campagne qui m'en rendirent bon compte. J'appris que ce prétendu courrier était le cuisinier même du comte de Cobentzel; que, la veille de son arrivée, on l'avait vu à Bonn; qu'il en était sorti secrètement pour aller prendre la poste à quatre lieues de Bonn, et était arrivé, selon l'arrangement pris avec son maître, pendant le temps qu'on devait être à table; en sorte que, passant nécessairement au travers de la cour du château, les petits cors des postillons d'Allemagne annonçassent son arrivée, et excitassent la curiosité de l'électeur et de toute la cour. Je me disposai sur-le-champ à faire part à l'électeur de ma découverte; mais les choses étaient bien changées. La publicité des lettres du comte de Piosasque, et la résolution où l'électeur avait paru être à nos

ennemis, dans une première conférence, de ne rien signer sans que le comte de Saintzeim, conformément à ses instructions, eût été présenter son traité à l'électeur Palatin, engagea le comte de Saintzeim, et sous main Cobentzel, à se retourner. Le comte de Hohenzolern, malgré les paroles qu'il nous avait données qu'on ne ferait rien sans le consentement de la cour Palatine, se prêta à la manœuvre de nos ennemis. On assura d'abord l'électeur qu'on était sûr du consentement de la cour de Manheim; qu'on en avait des nouvelles postérieures à la mission et au départ du comte de Piosasque; et enfin, on fit entendre à l'électeur de Cologne que, loin de se plaindre qu'on vint à lui avant d'aller à Manheim, il devait savoir gré à l'électeur de Bavière, son neveu, de la préférence qu'on lui donnait en cette occasion; que c'était le reconnaître en quelque façon pour chef de la maison, et faire désormais dépendre de lui toutes les délibérations que ces trois princes voudraient concerter à l'avenir pour leurs

intérêts communs. Cette manœuvre ne réussit que trop bien ; l'électeur se laissa séduire par la vanité de se croire l'arbitre souverain, le protecteur et le chef de sa maison ; il promit tout, et accorda au comte de Saintzeim une conférence pour le lendemain, où cette affaire devait être consommée. Ce prince fut de plus engagé par ses propres ministres, à rester seul à Falkenloust, sans paraître à Bruel, afin d'éviter, lui dit-on, les persécutions que le comte de Piosasque et moi ne manquerions pas de mettre en usage. Dès que je fus informé de cette retraite affectée, je pris mon parti. Je parus à dîner à la cour, avec l'air aussi tranquille que si je n'avais été informé de rien.

Je cachai ma marche, et me retirai sans affectation, sous prétexte de profiter de l'absence de l'électeur pour aller faire une promenade que j'avais méditée depuis quelque temps. Informé que les ministres de Cologne, de Bavière, et de Vienne, s'étaient enfermés pour disposer leur besogne du

lendemain, je sortis de Bruel seul, à pied, par une porte opposée à celle qui conduit à Falkenloust, et pris un long détour de près d'une lieue de chemin pour me rendre à cette petite maison de l'électeur. J'appris par ses valets-de-chambre qu'il était enfermé et ne voulait voir personne; je demandai à parler au baron de Roll, son grand-écuyer, qui était le seul qui restât à Falkenloust avec son maître. Je lui prétextai des dépêches que je venais de recevoir de ma cour, et qui exigeaient que je visse l'électeur sur-le-champ, et en secret. Le baron de Roll avertit son maître, et je fus introduit.

Je dois prévenir le lecteur qu'avant de m'acheminer à Falkenloust, j'avais vu en particulier un homme sûr par les mains duquel passaient toutes les lettres et expéditions de la chancellerie, et que celui-ci m'avait confié que l'électeur de Bavière, dans la lettre de créance du comte de Saint-zelm à l'électeur de Cologne, lui déclarait positivement qu'il ne ferait rien sans l'avis

et le consentement de l'électeur Palatin. Cette découverte encouragea ma démarche, et lorsque je fus en présence de l'électeur, et enfermé seul avec lui, je commençai par les mêmes représentations que je lui avais déjà faites, et par la nécessité d'avoir, préliminairement à son consentement, celui de l'électeur Palatin. Ce prince me dit assez froidement qu'il en était assuré, et même de celui de l'impératrice; que je n'étais pas apparemment au fait des articles de ce traité; qu'il n'intéressait en rien la bonne intelligence de sa cour et de celle de Manheim avec la cour de France; et que, si la situation des Etats de son neveu l'obligeait à ménager de son côté la cour de Vienne, rien n'empêchait que les trois cours ne s'unissent par un concert de démarches relatives, pour chacun de leurs états, à leurs intérêts particuliers. J'écoutai ce prince, et relevai ensuite le sophisme d'une union si contradictoire dans ses effets; mais pour aller plus droit à mes fins, je lui fis part de ce que j'avais découvert de la manœuvre

du comte de Cobentzel, par rapport à son faux courrier, et par conséquent à sa fausse dépêche. Cette découverte ébranla l'électeur, et il la reçut avec indignation. Je lui donnai le moyen de s'en éclaircir par lui-même; et ensuite, tombant sur le danger où il allait s'exposer par un consentement précipité, je lui dis que j'étais bien informé que l'électeur de Bavière, son neveu, ne ferait rien par rapport au traité qu'on lui présentait de sa part, sans l'avis et le consentement de l'électeur Palatin; que c'était là ce que le comte de Saintzeim aurait dû lui dire. L'électeur parut étonné, et je continuai en lui faisant entendre et lui pronostiquant que sa signature allait le jeter dans le plus grand embarras vis-à-vis des deux électeurs; que la dépêche du comte de Cobentzel étant fausse, on ne devait point compter sur le consentement et la signature de l'électeur Palatin; que le comte de Piosasque, envoyé de ce prince, était chargé de déclarations tout opposées aux sentiments qu'on osait faussement lui

imputer; et qu'enfin son altesse allait faire une démarche dont elle encourrait seule tout le blâme du côté de sa maison, et toute l'indignation de la part du roi. Ce raisonnement fit un tel effet sur l'électeur, qu'il en resta frappé comme d'un coup de foudre; puis se remettant, il me dit: « Mais comment faire? j'ai donné ma » parole; j'ai indiqué une conférence pour » demain, et j'ai promis d'y consommer » cette affaire. Vous n'avez rien signé, mon- » seigneur, lui dis-je; tout est encore en » son entier; faites-vous lire demain la » lettre de l'électeur votre neveu; on ne » peut vous demander en son nom que » ce qu'il s'engage lui-même de faire; il » vous assure qu'il ne fera rien sans l'avis » et sans le consentement de l'électeur » Palatin; imitez-le avec fermeté. Qui pour- » rait exiger de votre altesse au-delà des » engagements qu'on prend avec elle; et » que vous arriverait-il, si l'électeur de » Bavière, de concert avec l'électeur Pa- » latin, rejetait, comme il le fera infail-

» liblement, un traité que vous auriez la » honte d'avoir signé seul ?

» Je me rends, dit l'électeur, vos raisons » sont justes et frappantes ; mais achevez » de me dégager, en allant sur-le-champ » dicter vous-même à Fœlèr les observa- » tions que vous m'avez faites, et en lui » ordonnant de ma part de me les lire de- » main à l'ouverture de la conférence. »

Je quittai ce prince, en l'exhortant à la fermeté. Je revins à pied, comme j'étais allé ; je fis chercher Fœlèr ; il écrivit, sous ma dictée, mes observations, et même les goûta ; il me dit qu'il les lirait à la conférence ; mais il fut d'avis de les communiquer au grand-maître, et comme je compris qu'il le ferait de son chef, je le chargeai de le faire de ma part, en lui disant que je les avais fait passer par son canal, par l'impossibilité où j'étais de les lui communiquer moi-même. L'issue de la conférence du lendemain justifia la nécessité et l'utilité de ma démarche. Le comte de Saintzeim n'y obtint rien ; on le renvoya à la cour de

Manheim : c'était l'envoyer aux *Calendes Grecques*.

Ce traité n'eut donc aucune exécution ; et malgré la part que j'ai eue à le faire échouer, j'en rejetai presque tout le mérite sur le comte de Piosasque, dans mes dépêches à la cour, ainsi que dans celles que j'adressai en Bavière et à la cour de Manheim, dans la sincère envie que j'avais d'y faire valoir ce ministre. J'en appelé à son propre aveu et à son honneur. Les prières qu'il me fit alors de le préconiser, et l'attention que jeus à le faire, devaient au moins m'attirer de bons procédés de sa part.

Je puis dire ici, puisque l'occasion m'y conduit, que je n'ai peut-être pas moins bien servi à la cour M. le marquis de Tilly, ministre du roi près de l'électeur Palatin, et le baron de Greyembrock, envoyé de ce prince à la cour de France. Si j'avais été d'humeur à entrer dans les desseins du baron de Chall, qui avait des vues sur l'emploi de Greyembrock, il y a eu des instants où

peut-être mon crédit à la cour Palatine eût pu lui donner sur cela quelques inquiétudes. Mais bien loin d'en vouloir faire un usage si contraire à mon caractère, et à mes sentiments, j'eus soin d'avertir à temps les ministres du roi, des vues sourdes du baron de Chall, pour qu'on pût les prévenir et les détourner. La suite de ces mémoires apprendra quelle en a été la reconnaissance de ces messieurs. Avant de finir cet article, il est bon de reprendre l'envoi de la lettre de l'électeur à la duchesse Clémentine de Bavière. J'en avais été chargé, comme on l'a vu, et j'avais pris les précautions nécessaires, tant pour la faire arriver sûrement à M. Regnault, qui devait la remettre à la duchesse, que pour engager Sa Majesté à faciliter le voyage du duc et de la duchesse à la cour de Bonn, par quelques secours d'argent dont ils avaient un extrême besoin. J'eus bientôt la nouvelle que mon paquet avait été fidèlement remis à M. Regnault, et par lui la lettre de l'électeur à la duchesse; mais bientôt cette lettre de l'élec-

teur devint publique. Le comte de Choleck en eut une copie, et l'envoya au comte de Cobentzel, qui osa s'en plaindre à l'électeur de Cologne. Ce prince fut dans une grande inquiétude que sa lettre n'eût été interceptée, et m'en parla, craignant que je n'eusse pas apporté tout le soin nécessaire à la faire tenir sûrement. Je lui fis voir la réponse de M. Regnault, qui le rassura sur mon compte, et je ne balançai point à lui faire part de mes conjectures sur cette infidélité; et dans la suite, mes conjectures se trouvèrent vraies.

J'avais vu, à la cour de l'électeur, le comte de Salern, fils naturel du duc Ferdinand de Bavière, père du duc Clément. Ce comte y avait été envoyé pour faire part à l'électeur de la paix de Fuessen, et s'était comporté pendant plusieurs mois à la cour de Bonn, de façon à ne me pas laisser douter un instant de son affection pour la cour de Vienne, et de sa vénalité ainsi que de la bassesse de son ame. Ce même comte de Salern était écuyer de la

duchesse Clémentine, et peut-être un peu trop dans sa confidence. Je ne balançai point à faire part à l'électeur des soupçons trop bien fondés que j'avais que lui-même n'eût fait cette trahison. La suite a justifié mes soupçons, qui ne contribuèrent pas peu à le faire renvoyer en Bavière, lorsqu'il eut été quelque temps à la cour de Bonn avec la duchesse. Cette prétendue interception de lettre fut suivie et prévenue dans ses effets d'une autre, que je ne rapporte ici que pour faire connaître quelles étaient les bontés dont l'électeur de Cologne m'honorait, et jusqu'à quel point il m'accordait sa confiance.

J'avais écrit, au commencement du mois d'août de la même année 1746, une lettre sommaire à monsieur le marquis d'Argenson, qui contenait peu de choses intéressantes, ayant chargé M. Regnault de lui envoyer les détails que je lui avais adressés, et dont il était à propos qu'il fût instruit des premiers. Le comte de Cobentzel se vanta à l'électeur d'avoir intercepté cette lettre.

Le jour même, étant allé avec l'électeur et sa cour ordinaire de Bruel à Falkenloust, pour faire la chasse du héron, ce prince me prit en particulier, et me demanda avec honte si j'avais des voies et des correspondances sûres pour faire tenir mes lettres à ma cour. Je lui répondis que j'y apportais tous mes soins, et que d'ailleurs je n'écrivais en clair que des nouvelles, et choses peu importantes; que tout ce qui était *affaires*, j'avais soin de l'écrire en chiffre. Ce prince me dit : « Il suffit; mais je serais » bien aise de causer avec vous ce soir au » retour de la chasse : laissez partir tout » le monde, et m'attendez dans le petit » bois où j'irai vous trouver ». J'obéis à ses ordres; au retour de la chasse, j'allai gagner le bois où ce prince ne tarda pas à se rendre. Alors, après quelques préambules sur ce qu'il m'avait déjà dit, l'électeur m'apprit que le comte de Cobentzel s'était vanté à lui d'avoir intercepté une de mes lettres.

Je lui répondis que j'étais surpris qu'il l'eût fait, et qu'il eût eu la hardiesse de s'en

vanter à son altesse ; que je savais bien qu'on regardait ces sortes de pratiques comme permises de ministres à ministres ; mais qu'il était mal séant d'en prendre pour confidents les princes ennemis de la manœuvre et de la fraude. « Vous avez raison, » me dit l'électeur ; aussi ai-je assez mal » reçu cette confidence ; mais il m'a dit » que dans cette lettre vous vous vantiez » de le faire chasser de ma cour avant » qu'il fût six mois, et que vous écriviez » à votre cour que vous aviez beaucoup » d'amitié pour moi. »

Je répondis à ce prince sans hésiter (car j'étais sûr de mon fait), qu'il n'y avait pas un mot de cela dans aucune de mes lettres ; que je pouvais, à la vérité, prévoir que son altesse ne tarderait pas à être convaincue et à se lasser des artifices grossiers et de la fausseté du comte de Cobentzel ; mais que je n'avais point prophétisé sa disgrace. Quant au terme *d'amitié* qu'il prétend que j'ai employé en parlant des sentiments que je dois à votre altesse sérénissime, con-

tinuai-je, c'est un terme que je n'emploierais pas en parlant de mes égaux. Il est vrai que je ne me suis jamais rien refusé, en écrivant à la cour, de tout ce qui pouvait convaincre Sa Majesté et ses ministres de l'attachement sans bornes et du respect profond que j'ai pour V. A. S. E.; mais pour le terme d'amitié..... L'électeur m'interrompit en me disant : « Quand » vous vous en seriez servi, je ne le trou- » verais point à redire, et je suis très-aise » que vous m'aimiez ». Je rendis ce que je devais à un compliment si flatteur; mais pour achever de désabuser tout à fait l'électeur, je lui dis : « Monseigneur, M. de Cobentzel se vante d'avoir intercepté une de mes lettres, elles sont toutes, depuis quelque temps, écrites de ma main, et votre altesse la connaît : que le comte de Cobentzel achève de me confondre, s'il l'ose, en vous montrant cette lettre, et que celui de nous qui vous en impose, soit chassé de votre présence.... » — « Je connais » Cobentzel, me dit l'électeur; il n'en fera

» rien, et je sais actuellement assez à quoi » m'en tenir; je connais votre probité et » votre droiture, cela me suffit. »

L'électeur se retira en m'assurant de nouveau de la confiance qu'il avait en moi. Je retournai à Bruel; cette tracasserie en demeura là, mais ne servit pas peu dans la suite à nuire au comte de Cobentzel.

Je pourrais, sans m'écarter de mon sujet, dire ici de suite, et pour n'y point revenir, tout ce qui l'achemina et le fit parvenir à sa disgrace. Premièrement, il voulut entreprendre sur ma liberté, et avait fait cacher deux petits détachements de hussards sur le chemin de Bonn à Bruel, dans un petit canton du duché de Bergue, qui se trouve enclavé dans les terres de l'électorat de Cologne, sur les bords du Rhin, pour m'enlever à mon passage. Mon bonheur voulut qu'un officier des troupes de l'électeur en fut averti, et m'en informa assez à temps pour me faire prendre une route un peu plus longue,

mais plus sûre, pour me rendre près de l'électeur à Bruel. Je fis part, sur-le-champ, à ce prince de l'avis que j'avais reçu ; il crut d'abord cet avis peu sûr, mais le jour même le carrosse de la comtesse de Metternik la jeune fut arrêté par ces mêmes hussards, qui me nommèrent et me cherchèrent inutilement dans ce carrosse, et dans celui qui le suivait.

L'électeur fut d'abord informé de cette violence, et voyant que je ne m'étais pas plaint à tort, il en fit une verte réprimande au comte de Cobentzel, qui ne put s'en excuser qu'en protestant qu'il n'y avait point de part, ce qu'il se crut apparemment obligé de m'assurer à moi-même.

Mais ce qui acheva de le perdre dans l'esprit de l'électeur, ce fut une lettre qu'il avait écrite à la jeune comtesse de Plettemberg, qui était alors à Aix-la-Chapelle. Comme j'avais par tout des correspondances assez sûres, je trouvai le moyen d'avoir une copie de cette lettre. Il est bon de savoir, pour se mettre au fait de ce

qui l'occasionna ; que depuis long-temps je travaillais à rétablir l'union qui était très-altérée entre l'électeur et le prince de Liége son frère. J'avais si bien pris mes mesures pour faire comprendre à l'électeur de quelle utilité cette réunion serait pour sa gloire, pour le bien de sa maison, et combien elle serait agréable au roi, je l'avais tant pressé, qu'enfin il m'avait permis de faire savoir au prince de Liége qu'il serait bien aise de le voir. Sur cela, j'avais arrangé qu'il viendrait, à-peu-près dans le temps où le duc Clément de Bavière et la duchesse seraient à Bonn ; et tout était disposé au mieux pour que le prince de Liége arrivât sans que le ministre de l'électeur, qui le craint, ni Cobentzel, en fussent avertis. Par malheur, le prince de Liége se confia du projet de son voyage à des valets affectionnés, mais indiscrets ; on sut le jour qu'il devait partir, et celui où il devait arriver. Cobentzel, qui n'avait pas besoin, comme il le fut, d'être animé par le ministère, se mit en tête de rompre

cette entrevue, et voici comme il s'y prit. Il envoya un courrier à la princesse de Nassau, qui venait d'épouser le prince de Hesse-Rottembourg, et qui avait été dans les bonnes grâces de l'électeur. Il engagea cette princesse à écrire, et à inviter l'électeur à une fête qu'elle voulait, disait-elle, lui donner. La princesse joignit à cette invitation des réflexions sur le voyage du prince de Liége à Bonn, et fit entendre à l'électeur que son frère venait moins pour le plaisir de le voir, que pour s'assurer, par lui-même, de l'état de sa santé, qui avait été assez long-temps chancelante. On m'a assuré dans le temps, et de bonne part, que son premier ministre lui tint le même discours, pour l'engager à se rendre à l'invitation de la princesse, et l'obliger à envoyer un courrier à son frère, qui était déjà arrivé à Cologne, pour lui faire savoir qu'il était obligé de partir, et ne pouvait le recevoir. Toute cette manœuvre réussit, et le prince de Liége eut l'affront d'être renvoyé de Cologne chez lui. Ce fut cette

belle promesse du comte de Cobentzel qui faisait le sujet de sa lettre à la comtesse de Plettemberg, et je vis, par la copie que je sus m'en procurer, que ce ministre y traitait l'électeur avec des termes plus méprisants que n'eût été dans la mienne le terme d'*amitié*. Je crus qu'après l'abus que ce ministre avait fait d'une de mes lettres, il m'était permis de faire usage de la sienne, et ce fut dans ces termes que j'en parlai à l'électeur, en lui donnant la copie que j'en avais reçue. Ce prince en fut indigné, et sachant que Cobentzel devait incessamment se rendre à Bamberg pour l'élection d'un nouvel évêque, il attendit son départ pour lui marquer toute son indignation, et lui fit signifier depuis de ne plus paraître à sa cour. Le comte fit quelques tentatives inutiles pour y revenir, et fut toujours refusé. Enfin, dans le voyage que nous fîmes, au mois de mars 1747, en Franconie, je sus qu'il avait fait pressentir l'électeur pour trouver bon qu'il vînt lui faire sa cour à Marientheim, que

nous appelons ici Mariendal. J'avais reçu depuis quelque temps une lettre de M. le chevalier Follard, de la part de madame la margrave de Bareith, sœur du roi de Prusse, dans laquelle cette princesse avait la bonté de me faire instruire des discours méprisants que le comte de Cobentzel lui avait tenus de l'électeur de Cologne. Je trouvai le moyen de le faire savoir indirectement à l'électeur. Il voulut voir la lettre que je me défendais de lui montrer, parce qu'en effet il y avait des choses très-offensantes ; mais je me laissai forcer avec toutes les précautions nécessaires. L'électeur entra dans une vraie fureur contre Cobentzel, et me chargea de faire savoir à la margrave qu'il n'avait jamais regardé Cobentzel que comme un *Transfurt*, (terme allemand, qui équivaut à un *Arlequin*, *un bas bouffon de la foire*), qu'il l'avait toujours méprisé souverainement ; et il fit écrire à Cobentzel, par le comte Antoine de Hohenzolern, à qui ce ministre s'était adressé, qu'il se gardât

bien de se trouver en aucun lieu où ce prince se trouverait, et de paraître jamais à ses yeux ; ce qui a été fidèlement exécuté pendant qu'a duré mon ministère.

J'ai parlé ci-devant d'un traité d'union de famille que j'avais proposé à l'électeur, dont le roi devait être le garant. J'en avais écrit à la cour, qui avait approuvé mon projet, et je reçus à cette occasion, de la part de Sa Majesté, et des instructions et ses pleins pouvoirs. Je dressai moi-même les articles que l'électeur approuva après que je les eus fait agréer par le conseil de S. M. On m'indiqua des conférences dans lesquelles on me fit des objections. Je répondis à toutes, comme on peut le voir dans le journal de mes dépêches, et j'amenai tellement l'électeur au point de signer le traité, que ses ministres eurent besoin, pour l'en empêcher, de recourir à un moyen plus puissant sur leur maître que sur eux-mêmes, je veux dire la probité. En effet, ils n'eurent pas de peine à persuader à l'électeur, qui était encore alors en traité avec

les puissances maritimes, et qui en recevait de gros subsides, qu'il serait indécent de traiter avec une autre puissance et de recevoir par conséquent des subsides de deux côtés ; en sorte que, lorsque je proposai à l'électeur de signer mon traité, ainsi qu'il me l'avait laissé espérer, il m'avoua qu'il s'était trop avancé avec moi ; que s'il signait, on l'accuserait *de porter sur les deux épaules* (ce furent ses termes), et enfin il me remit, pour sa signature, à l'expiration de son traité de Londres, qui devait arriver au mois de novembre ou décembre 1747. J'avais reçu de la cour, pour la conclusion de ce traité, des lettres de change pour les ministres, que j'avais pu, selon mes instructions, leur remettre ; mais je renvoyai le tout au trésor royal, et ma prudence, en cette occasion, épargna à l'état des sommes qui eussent été alors répandues à pure perte. Je ne doute point que celui qui a succédé à mon ministère n'ait mis en œuvre pour cette signature toutes les facilités que je lui avais préparées, puis-

qu'il n'avait plus les mêmes obstacles à vaincre.

On me pardonnera, si, avant de terminer ces mémoires par des détails qui n'auront pour objet que le voyage du duc Clément et la duchesse sa femme, à la cour de Bonn, les différents séjours qu'y a faits la cour Palatine, et mon rappel, je dis ici deux mots de mon attention, de mes démarches et de succès touchant,

1°. L'observation d'une exacte neutralité;

2°. Les oppositions efficaces que j'ai apportées au renouvellement de l'association des cercles, qui n'a jamais pu avoir lieu du temps de mon ministère;

Et enfin, le moyen que j'employai pour y réussir, et qui eut un plein succès par la fermeté que j'opposai aux insinuations, et même à la désobéissance du ministère de l'électeur vis-à-vis de ce prince.

Je réussis d'abord à faire envoyer à la diète des cercles à Francfort, le sieur Fameti, conseiller intime, homme dont j'étais sûr, et qui y est resté, tant qu'il

nous a bien servis. Je l'ai fait rappeler dès que je fus averti qu'il devenait suspect; et il m'avoua, à son retour, qu'il était engagé par le ministre même de l'électeur, sans doute à son insu, à changer de conduite avec M. Delanoue. Quand je dis à l'insu de l'électeur, la conduite de ce prince en fut la preuve; car, m'ayant accordé et promis le rappel de ce ministre, je fus étonné qu'il n'eût pas obéi. Au bout de quinze jours ou trois semaines, je m'en plaignis, et l'électeur ayant fait venir son premier ministre en ma présence, lui demanda compte des ordres qu'il lui avait donnés à ce sujet, sur quoi le comte de Hohenzolern fut obligé de répondre qu'il attendait des lettres et des rapports du sieur Fameti, qui, peut-être, auraient rendu cet ordre ou inutile ou même dommageable. Mais l'électeur, sans rien entendre de plus, ordonna à son ministre d'envoyer aussitôt au sieur Fameti ses ordres et son rappel, ce qui fut enfin exécuté. La même chose m'est souvent arrivée par rapport aux né-

gociations qui se faisaient par nos ennemis pour le renouvellement de l'association des cercles et de l'admission de celui d'Autriche.

Il n'en arriva pas moins à l'égard du moyen que je mis en œuvre, pour prévenir et contrecarrer les mesures de la cour de Vienne, au sujet de cette négociation. Ce fut de faire rompre l'assemblée du cercle électoral, en engageant les cours de Bonn et de Manheim à retirer leurs ministres, et à leur faire déclarer, conformément à l'arrêté ou conclusion de la diète de 1733, que la diète assemblée était dissoute par leur retraite, avec des protestations contre son activité ultérieure, et contre tout ce qui pourrait y être fait à l'avenir. Les oppositions que j'éprouvai de la part du ministère de l'électeur, ne servirent qu'à inspirer à ce prince plus de fermeté, et à mieux assurer le succès de mes insinuations.

Mais l'occasion où le premier ministre eut la plus grande mortification vis-à-vis de moi, fut l'occasion de la prochaine diète

du cercle de Souabe en 1747. Lorsqu'il fut question de l'ouverture de cette assemblée, je jugeai qu'une des choses qui influerait le plus sur les délibérations, ce serait que les cours de Bonn et de Manheim lui notifiassent le parti qu'elles avaient pris, tant contre la jonction des troupes des cercles avec les Autrichiens, pour en former un corps d'armée, que pour la rupture de l'assemblée du cercle électoral, ainsi que de leurs déclarations et protestations. L'électeur entra dans mes vues. La démarche fut concertée avec la cour Palatine, et enfin mon plan étant approuvé des deux cours, l'électeur me promit l'ordre et les instructions que je lui avais demandés pour M. de Breuning, son ministre au cercle de Franconie, à cause de la grande-maîtrise de l'ordre Teutonique. J'écrivis en conséquence au chevalier Follard, et au ministre de l'électeur Palatin. Au bout de dix ou douze jours, ces ministres me firent savoir qu'il ne leur était arrivé ni ordre ni instructions. J'en portai mes plaintes à l'é-

lecteur, qui m'assura avoir signé ces ordres et donné ces instructions aussitôt que je les avais demandés. Je lui fis voir qu'on ne les avait pas reçus. Ce prince me dit avec une sorte d'indignation : *Voilà comme je suis obéi!* Sur-le-champ il envoya chercher Fœler en ma présence, et lui demanda s'il ne lui avait pas fait signer l'ordre que je lui avais demandé, et expédier les instructions à M. Breuning, conformément à mon mémoire. Fœler assura que cela était fait depuis plus de huit jours; et qu'il avait remis tout au grand-maître, son premier ministre. « Il suffit, dit l'élec-» teur: dressez-moi sur-le-champ un double » de cet ordre et de ces instructions, faites-» le-moi signer au sortir de table sans en » parler au grand-maître, et remettez-les » ensuite à M. l'abbé Annillon, qui voudra » bien se charger de les faire parvenir à mon » ministre ».

A peine Fœler fut-il sorti du cabinet de l'électeur que la peur le prit. Il sentit que le comte de Hohenzolern, qui est, par

les possessions de sa maison, du cercle de Souabe, ne lui pardonnerait jamais d'avoir obéi à son maître sans l'en avertir. Il s'adressa à M. le baron de Metternik, ministre des conférences, et le supplia d'engager l'électeur à prévenir lui-même le grand-maître de ses volontés. L'électeur, toujours bon, fit appeler son ministre, et redit en sa présence à Fœler ce qu'il lui avait dit devant moi, ajoutant au comte de Hohenzolern d'avoir soin de prendre ces ordres, lorsqu'il les aurait signés, et de me les remettre lui-même, ne voulant se fier qu'à moi pour les faire tenir. Le comte de Hohenzolern s'acquitta de cet ordre de son maître avec bien de la répugnance, mais avec politesse, et en cherchant à me faire entendre qu'on n'avait différé à envoyer ces ordres, que parce qu'ils étaient prématurés, la diète du cercle de Souabe n'étant point encore ouverte. On juge aisément qu'il eût été bien aise qu'elle eût eu le temps de faire quelque délibération qui eût rendu mes précautions

inutiles. Ce crédit, dont l'électeur m'honorait depuis assez long-temps, et qui paraissait croître de jour en jour, devint suspect à ses ministres, et peut-être à ceux à qui il avait été le plus utile, et fut sans doute la cause des brigues, et des manœuvres qu'on a employées pour m'éloigner de la cour de Bonn. C'est ce que la suite de ces mémoires éclaircira avec un peu plus d'évidence, que ne le pouvaient faire alors mes soupçons, quoique bien fondés.

Qu'il me soit permis encore d'entrer ici dans un court détail d'une partie de mes services qui, sans en faire une de mes instructions particulières, méritait cependant toute mon attention, et multipliait presque à l'infini mon travail et les objets de mon application. Je veux parler de la nécessité de faire une exacte observation et de rendre un compte fidele des passages, séjours et campements des troupes ennemies, de leur nombre, de leur état et de leur force, dont, pendant tout le cours

de mon ministère, je m'étais fait un point d'honneur de donner à la cour, et à tous les généraux de Sa Majesté, des dénombrements sûrs et des connaissances exactes. Pour cet effet, outre les correspondances que j'avais établies sur le Mein et sur le Rhin, j'avais des émissaires dans la Vétéravie, dans le Vesternal, dans le duché de Berg, jusqu'à Vezel. J'avais de plus des espions permanents à Andernak, à Lints, et surtout aux ponts volants de Cologne, de Mulheim, de Zons et de Duisbourg. En un mot, je puis dire que j'embrassais le cours du Mein depuis Wertheim jusqu'à Mayence, et le cours du Rhin, depuis Mayence jusqu'à Wezel. Il n'y avait aucuns de mes émissaires qui se connussent, et c'est par là que je pouvais être sûr de la fidélité de leurs rapports, en les confrontant avec les avis de mes espions sédentaires. C'est avec ces soins, et un travail assidu, et je puis dire presque journalier et continuel, que pendant trois ans j'ai eu le bonheur de réussir à bien informer le

ministère de la guerre, et tous les généraux des armées de Sa Majesté, de ce qu'il leur était, et au service du roi, si important de savoir. Comme l'année 1746 a été celle qui m'a donné la plus grande occupation dans ce genre, puisque depuis le 15 de janvier jusqu'à la fin d'octobre, il n'a pas cessé de défiler des troupes au Pays-Bas, je la choisirai pour prouver l'utilité de ce travail. La reine de Hongrie avait flatté ses alliés de faire passer au Pays-Bas au-delà de soixante-douze mille hommes. Toutes les gazettes en annonçaient plus encore; et je démontrai, par mes observations, que, tout compris, troupes réglées, troupes légères et recrues, il n'était pas passé au Pays-Bas trente mille hommes effectifs des troupes de la reine de Hongrie. C'est ce qu'il était aisé de recueillir des résultats des avis que je recevais de mes émissaires, et que je donnais journellement aux ministres et aux généraux des armées de Sa Majesté. Les remercîments réitérés, qu'ils ont daigné m'en faire, portent avec eux

le témoignage et l'éloge de mon exactitude, et de la précision de mes observations; mais l'événement qui nous a donné la paix, (je parle de l'investissement, et du siége de Maestricht, et de l'impossibilité où le feld-maréchal comte de Bathiani s'est trouvé de s'opposer aux dispositions de M. le maréchal de Saxe, et à la marche de M. le maréchal de Lowendal), a été la preuve de la fidélité de mes avis, si même il n'en a pas été la suite.

Me voici enfin parvenu au point de parler du voyage du duc Clément de Bavière, et de la duchesse sa femme, à la cour de Bonn. On a vu que j'en avais été le promoteur, et que j'avais même cherché à faciliter ce voyage qui devait nous être utile, en engageant le roi à en faire les frais. Le duc et la duchesse arrivèrent donc à Bonn, le 15 ou le 16 du mois d'août 1746. Leur cour était composée d'un chambellan pour le duc, nommé le comte de Lennerot, avec quelques valets-de-chambre et peu de livrée. Pour la duchesse, elle

avait la comtesse Chamissau sa grande-maîtresse, et les comtesses de Hosten et de Montjuits, pour dames de cour; le comte de Salerne, fils naturel du duc Ferdinand de Bavière, père de son mari, pour écuyer; des femmes et valets-de-chambre, et peu de livrée.

Le premier moment où j'eus l'honneur de faire ma cour au prince et à la princesse, ils accoururent à ma rencontre, et m'accablèrent de politesses, de remercîments, et d'honneurs. La duchesse ne craignit point de s'abaisser jusqu'à me dire qu'elle desirait depuis long-temps de me voir, et de connaître en moi le *sauveur* et le *protecteur* de sa maison (ce furent ses termes qui n'étaient dus qu'au roi, dont je n'avais eu que le service en vue, et qui ne pouvaient m'être adressés qu'autant que j'avais l'honneur de représenter Sa Majesté).

Le sentiment que j'ai toujours eu de moi-même, ne me permit pas de m'enorgueillir d'un compliment si flatteur, et

j'eus soins de faire entendre au duc et à la duchesse, dans la réponse que je leur fis, que je n'avais autre mérite dans tout ce que je pouvais avoir fait, et qui pouvait leur être ou agréable ou utile, que d'avoir obéi exactement aux ordres du roi mon maître, et d'avoir employé mes faibles talents à seconder son affection pour la maison de Bavière, et ses desseins pour son élévation et pour sa gloire.

Avant de m'engager dans quelques détails, à la vérité peu importants, du séjour du duc et de la duchesse à la cour de Bonn, je vais, selon ma coutume, tâcher de peindre cette petite cour, telle que je l'ai connue.

Le duc est un bon prince, fort doux, fort poli, mais sans noblesse, sans esprit, sans lumières. Il se communique trop avec ses gens, et a avec eux ce qu'on peut appeler la polissonnerie de collége, ce qui les rend d'une familiarité insupportable. Il est si confiant, que souvent il s'burle

indiscrètement aux gens qui devraient lui être les plus suspects. Il n'est occupé que de la musique, et d'autres amusements aussi frivoles. Il prend avis de tout le monde, et se détermine ordinairement sans choix. Décidé sans réflexion, léger par nature, il paraît cependant extrêmement attaché à la France, et a sur cela une fermeté qui est la seule dont il puisse se vanter. Il faut que le comte de Lennerot, dont je vais parler, ait trouvé bien peu de ressource dans l'ame de ce prince, puisqu'il n'en a rien tiré de plus.

Le comte de Lennerot, ci-devant chambellan de l'empereur Charles VII, a été placé auprès du duc Clément, moins comme un chambellan que comme un sage gouverneur, très-capable de lui inspirer des sentiments et une conduite dignes de son rang; c'est un homme d'une droiture, d'une probité, et d'une patience à toute épreuve, qui pense noblement, et dont toutes les actions sont accompagnées de dignité sans air de hauteur. Il est attaché à la France

par principes, comme à la seule puissance qui puisse protéger, et dont l'intérêt soit de relever la maison de Bavière. Il est rare de trouver un homme de son âge aussi sage, aussi prudent, et avec autant de mérite en tout genre ; mais il faut, pour se persuader de ce qu'il vaut, le chercher dans lui-même. On le jugerait mal, si l'on cherchait son éloge dans la conduite puérile, et dans l'instabilité des sentiments de son pupille.

Madame la duchesse Clémentine de Bavière, née princesse de Soultsbach, et sœur cadette de l'électrice Palatine, réunit en elle toute les grâces de son sexe, avec le courage et la fermeté d'un héros. Elle a l'esprit fin, délicat, rusé, souple, insinuant ; le caractère liant et enjoué ; le cœur tendre et peut-être un peu trop susceptible de passion, mais trop vif et trop franc pour être assez dissimulé sur les objets dont il s'occupe. Nous ne serions pas parvenus aisément à l'attirer à la cour de Bonn, si elle eût gardé plus de mesures

à la cour de Bavière dans l'attachement sans doute innocent, mais trop marqué, qu'elle avait pour le jeune électeur; et peut-être ne serait-elle jamais partie de la cour de Bonn, pour retourner en Bavière, sans un goût de préférence qu'elle ne put assez cacher, pour le baron de Roll, grand-écuyer de l'électeur de Cologne.

L'attachement de cette princesse pour la France, a les mêmes principes que celui du comte de Lennerot dont je viens de parler, et peut-être encore des motifs plus francs, et moins intéressés. Il est certain qu'elle aime la personne et la gloire du roi, comme les belles ames aiment naturellement la vertu.

La comtesse de Chamissau, grande-maîtresse de la maison de la duchesse, est une femme de condition de la cour de Lorraine; elle a une sœur attachée à la cour de Vienne. Cette dame a une sorte d'esprit, et affecte de jouer doucereusement le rôle de gouvernante, sans rien gouverner en effet. Elle est à tout propos fadement

flatteuse sans y rien gagner; envieuse, jalouse, avare, cauteleuse, voulant ménager tout le monde, et ne réussissant auprès de personne. Elle ne s'en dédommage que par un grand fonds de contentement d'elle-même; elle ne peut se dissimuler son discrédit, mais elle cherche avec art à en sauver les apparences, en confiant sous le secret, mais à tout le monde, qu'elle a le courage de blâmer, auprès de sa maîtresse elle-même, ce qu'il peut y avoir de trop jeune et de trop léger dans sa conduite. Elle a plus contribué que personne, par ses fausses confidences, aussi indiscrètes que multipliées, à éloigner la duchesse du cœur et de la cour de l'électeur de Cologne.

La comtesse d'Hosten, dont toute la famille est attachée à la cour Palatine, est une fille de condition, sage, raisonnable, sans qualités brillantes, mais sans défauts. Toujours égale, toujours tranquille, uniquement occupée de son devoir, elle voit tout et ne voit rien; elle est de

tout et ne prend part à rien; elle est douce dans le commerce, vertueuse sans affectation; elle est estimée de sa maîtresse, mais elle n'en est peut-être pas assez aimée. Il n'y a personne auprès de la duchesse qui méritât autant d'avoir toute sa confiance; elle serait aussi incapable d'en abuser, que de lui donner un mauvais conseil; mais on ne lui prodigue point des secrets qu'elle ne cherche pas à pénétrer.

La jeune comtesse de Monjuits, seconde dame de cour de la duchesse, est une fille de condition de Bohême. Elle a plus de part à la confiance, et est du conseil secret de sa maîtresse; elle n'a ni figure ni taille, mais elle a de l'esprit; elle est coquette, imprudente, capricieuse, artificieuse, intriguante; avec ces heureuses qualités, elle a fait plus de conquêtes qu'il ne lui appartenait d'en faire, mais il fallait être allemand et bon autrichien pour lui plaire; aussi se livrait-elle sans trop de ménagement aux cajoleries et aux présents des ennemis secrets de ses maîtres et de la

France ; et pour mieux autoriser ses intrigues particulières, elle savait mettre à profit la confiance de la duchesse. Elle se prêtait sans précaution à favoriser son goût pour le grand-écuyer, et cela avec si peu de prudence et tant d'étourderie, qu'il semblait qu'elle fût payée pour faire donner sa maîtresse dans tous les piéges qu'on lui a tendus pour l'éloigner des grâces, et enfin de la cour de l'électeur.

Le comte de Salern, fils naturel du feu duc Ferdinand de Bavière, écuyer de la duchesse, est un sujet très-médiocre de tout point, sans aucun mérite personnel. C'est ce qu'on appèle un mauvais plaisant, un plat bouffon. Beaucoup de feu dans un esprit grossier et corrompu, dont il ne sort que des saillies et des discours de même trempe, plus fait pour être un baladin qu'un homme du monde, l'effronterie, et l'impudence lui tiènent lieu de talents et de savoir. Aussi vicieux par air que par tempérament, il a le caractère bas et rampant d'un valet, avec l'insolente fa-

milarité qui est le grand privilége du métier qu'il faisait auprès de ses maîtres, je veux dire de confident, et de courtier de leurs secrètes intrigues. Mais en même temps, aussi capable de les trahir dans leurs vrais intérêts, que propre à les servir dans leurs plaisirs, vendu bassement et servilement aux ministres Autrichiens des deux cours de Bavière et de Bonn, il a sans doute plus d'une fois trahi le duc et la duchesse; il est certain du moins que je vins à bout de vérifier les soupçons que j'avais eus, que c'était par son canal que le comte de Chotek avait eu une copie de la lettre de l'électeur de Cologne à la duchesse Clémentine. Je profitai, à la vérité, de cette découverte pour l'éloigner de la confiance que le duc et la duchesse avaient en lui; il fut congédié et renvoyé en Bavière, mais ce fut trop tard, puisqu'avant son départ, il avait engagé la duchesse trop avant dans le chemin de sa disgrace.

Le séjour du duc et de la duchesse à la

cour de Bonn, dont nous avions espéré d'assez grands avantages, ne nous fut pas aussi utile que nous l'avions imaginé. Le duc, tel que je l'ai dépeint, très-frivole, malgré sa bonne volonté, n'eut d'autre part à nos affaires, que de se réjouir de nos bons succès.

La duchesse, trop dissipée, quoique sincèrement attachée à nos intérêts, ne ménagea point assez le caractère jaloux de l'électeur. Il aurait voulu tout son attachement; il fut bientôt instruit que son grand-écuyer obtenait plus du cœur de la duchesse qu'il n'en eût désiré pour lui-même; et dès ce moment la duchesse perdit beaucoup de son amitié et de sa confiance. Joignez à cela que les flatteurs du duc et de la duchesse, je veux dire la comtesse de Montjuits et Salorn, peut-être aussi indirectement la dame de Chamissau, persuadèrent au duc et à la duchesse que, pour se maintenir à la cour de l'électeur, leur oncle, ils devaient extrêmement ménager les comtes de Hohenzolern, ministres de

ce prince; dont le cadet faisait ouvertement l'amoureux de la Montjuits, et l'accablait de présents. Cette manœuvre ralentit souvent le zèle de la duchesse, et par conséquent rendit mes progrès plus difficiles, sans la rendre plus utile au dessein de fixer le séjour de ces princes à la cour de l'électeur. Je dois avouer cependant que la duchesse me servit quelquefois à contenir le premier ministre dans des bornes qu'il aurait franchies, si de son côté il n'avait craint de l'offenser et de l'aigrir. Un avantage plus réel que nous dûmes à l'arrivée du duc et de la duchesse, ce fut l'éloignement du comte de Cobentzel. Quoiqu'il sentît depuis long-temps le discrédit où il était tombé, il ne quittait point encore la partie. Toujours soutenu par les comtes de Hohenzolern, il espérait quelque heureux changement, et je me flattais de mon côté que ma conduite le lui laisserait attendre en vain. Mais le voyage du duc et de la duchesse l'en firent tout à fait désespérer, et il saisit l'occasion d'aller, en qualité de com-

missaire, à l'élection de l'évêque de Bamberg, pour couvrir sa retraite d'un prétexte honorable. Son absence me laissa seul en possession de la plus intime confiance de l'électeur, et du privilége d'être admis seul de tous les autres ministres et généraux étrangers, à l'appartement et au jeu de la duchesse, qui se tenait tous les soirs chez elle, et où l'électeur ne manquait jamais de se trouver. C'est là que ce prince acheva de prendre encore plus de goût pour moi, et par conséquent plus de confiance. Il n'était guères possible que cela ne m'attirât l'envie et la jalousie des ministres de l'électeur; et comme ils jugèrent avec assez d'apparence de raison que la présence de la duchesse était au moins en partie la cause de cette augmentation de crédit et de confiance, ils commencèrent à travailler sourdement à l'éloigner. Le baron de Metternik, qui seul eût eu le pouvoir de s'opposer à leur manœuvre, trouva dans son ambition un motif pressant de la seconder, et même de la prévenir. On ne re-

présentait d'abord à l'électeur que l'excessive dépense que lui causait le séjour de ces princes à sa cour; mais Metternik, jaloux du crédit du grand-écuyer, avec lequel il ne partageait la faveur de l'électeur qu'en second, Metternik, d'ailleurs, livré aux projets de la cour Palatine, et trop instruit du goût de la duchesse pour le baron de Roll, sut adroitement appeler la jalousie de son maître au secours de son économie. Par là il embrassait à la fois trois projets utiles à sa fortune: celui de m'ôter, par le renvoi de la duchesse, un appui qu'il jugeait nécessaire à la confiance que je m'étais acquise; celui de faire perdre au grand-écuyer de Roll, toute la faveur de l'électeur, sûr de s'en emparer; et enfin celui d'avoir la plus grande part à l'honneur de mettre tellement son maître dans la dépendance de la cour Palatine, qu'il n'eût plus de disgrace à en craindre, appuyé d'une cour qui devenait, aux dépens du roi, bienfaitrice de son maître. Il joignait bien aussi à ces idées celle d'augmenter sa fortune,

espérance qu'il fondait sur l'importance du service qu'il allait rendre à l'électeur Palatin, dont le projet de despotisme sur toute sa maison n'eût point échappé aux lumières de la duchesse.

Metternik n'avait pas été le premier promoteur du renvoi du duc et de la duchesse; mais il eut seul l'honneur du succès. Il obtint presque tout ce qu'il s'en était promis, la disgrace du grand-écuyer, toute sa part de la faveur, et toute la confiance de la cour Palatine.

Je ne sais s'il m'appartient trop de réfléchir sur le projet de la cour Palatine, de dominer sur la maison de Bavière, et sur les motifs qu'on en a fait agréer à la cour; mais il me semble qu'en raisonnant assez conséquemment de nos vrais intérêts, c'est n'avoir en quelque façon qu'une corde à notre arc, que de rendre le seul électeur Palatin le dépositaire des grâces de Sa Majesté, et le canal par lequel elles se répandent sur les deux électeurs de sa maison; tandis que des faveurs directes aux deux

électeurs de Cologne et de Bavière, nous les attacheraient immédiatement. N'y a-t-il aucun cas où le despotisme de l'électeur Palatin sur sa maison, fondé sur des bienfaits qu'on ne croit tenir que de sa protection, puisse entraîner ces deux princes dans des démarches contraires aux vues du roi, démarches qui ne sont que trop naturelles à l'esprit germanique, et dans lesquelles ils se trouveront enchaînés par la reconnaissance?

Je reviens au renvoi du duc et de la duchesse. Il fut d'abord conclu dans un dîner, où l'on engagea l'électeur chez la comtesse de Saintzeim. On le signifia au duc et à la duchesse. Les larmes de cette princesse, la bonté du cœur de l'électeur, rendirent cette première tentative inutile, et la comtesse de Saintzeim eut à son tour ordre de retourner en Bavière; mais un nouveau dîner chez elle, mit enfin cette manœuvre à sa perfection. On imagina de faire faire à l'électeur un voyage à sa grande commanderie de Marientheim en Franconie, pour

renvoyer plus facilement de là le duc et la duchesse en Bavière. Ce projet ne fut différé de quelques jours que pour me donner le temps d'achever les préparatifs d'une fête que je me disposais à donner à l'électeur, au duc et à la duchesse, et à la cour de ces princes, à l'occasion du mariage de M. le Dauphin avec la princesse de Saxe, fille du roi de Pologne. En effet, peu de jours après, l'électeur, le duc, la duchesse, le comte de Hohenzolern, grand-maître, et moi seul des ministres étrangers, nous partîmes en poste pour Marientheim. Le duc et la duchesse se flattaient de revenir avec nous à Bonn, mais ce fut dans cette commanderie qu'on les disposa enfin à partir pour la Bavière, sous le vain prétexte du mariage du jeune électeur avec la sœur de madame la Dauphine. La duchesse, à son départ, aurait touché l'ame la plus dure par l'abondance de ses larmes. L'électeur n'y put tenir, et me voyant retiré dans une embrâsure de fenêtre, fort attendri par les adieux dont je venais d'être témoin, ce

prince vint me trouver, le visage couvert de ses larmes, et ne put me rien dire pendant un temps assez considérable, si non : « Il est bien triste de se séparer ainsi, » quand on a vécu quelque temps en» semble. Je les aime, vous êtes aussi » touché que moi, vous avez raison, ils » vous aimaient beaucoup ». Il ne prononça ce peu de paroles qu'avec peine, et en répandant encore des larmes, ce qui acheva de me toucher moi-même davantage, et l'électeur s'étant retiré en silence, j'en fis autant. Depuis le départ du duc et de la duchesse, le séjour de Marientheim devint ennuyeux pour l'électeur. Tout se disposa pour notre départ ; nous nous rendîmes en poste à Vertheim, où nous nous embarquâmes sur le Mein dans des yachts. Nous décendîmes le Mein jusqu'à Mayence où il se jète dans le Rhin, et le Rhin jusqu'à Bonn. L'électeur, avant d'être arrivé à Vertheim, reçut par un exprès des lettres du duc et de la duchesse. Il n'y répondit que lorsqu'il fut dans ses yachts, et je ne

parle de ceci que pour montrer jusqu'où ce prince avait porté la confiance qu'il avait prise en moi; car après avoir fait les brouillons de ses deux lettres au duc et à la duchesse, il me fit prier de passer seul dans un cabinet de son yacht, et me lut les lettres qu'il venait de leur écrire, me demandant mon avis sur leur contenu et sur quelques termes français. Je remarquai que sa lettre au duc était pleine d'un sentiment tendre, et que celle à la duchesse n'était que polie. Je me gardai bien de lui faire part de ma remarque, et me contentai de lui faire observer qu'il pouvait substituer quelques termes à ceux qu'il employait dans sa réponse au duc, et ceux que je lui indiquai furent de son goût, parce qu'ils exprimaient encore plus de sentiment que les siens. L'électeur me parut étonné de ma discrétion, et en fut content. Après quatre jours de la plus agréable navigation, nous arrivâmes à Bonn, et de là nous allâmes à Bruel, sur la fin de mai, commencer la chasse du héron. La cour Palatine, qui

était arrivée à Dusseldorf depuis huit à neuf mois, et qui commençait à s'y ennuyer, vint passer une partie de la saison de la chasse du vol à Bruel, et ce fut dans ce voyage que je m'apperçus pour la première fois qu'elle n'avait plus pour moi le même empressement.

Lorsque l'électeur Palatin eut pris sa résolution de quitter pour quelque temps sa résidence de Manheim et de venir l'établir à Dusseldorf, il arriva au commencement d'octobre 1746, dans ses yachts, à Bonn, et y séjourna quatre ou cinq jours avec l'électrice et le prince Frédéric des Deux-Ponts. La princesse de Soulstbakh, troisième sœur de l'électrice Palatine, et femme de ce prince, ne sortit point de son yacht, parce qu'elle était fort avancée dans sa grossesse. Je fis d'abord ma cour à l'électeur et à l'électrice, qui me reçurent avec des démonstrations de bonté et même de reconnaissance, au-delà de ce que j'en aurais dû attendre. Dès que je leur eus rendu mes devoirs, je volai au bord du

Rhin pour faire ma cour à la princesse, qui était restée dans son yacht, et qui allait poursuivre sa route jusqu'à Dusseldorf. Ce fut M. le marquis de Tilly, ministre du roi à la cour Palatine, qui était demeuré auprès de cette princesse, et qui devait faire route avec elle, qui me présenta, et j'eus encore plus lieu d'être content de l'accueil de cette princesse, que de celui de l'électrice sa sœur, quoique dans cette première entrevue je fusse bien éloigné d'avoir à m'en plaindre; mais il est vrai que depuis ce premier voyage, et celui que la cour Palatine fit à Bonn, au carnaval suivant, je me suis apperçu que les bontés de l'électrice Palatine pour moi allaient un peu en déclinant, au lieu que celles de la princesse se sont toujours soutenues ainsi que celles de l'électeur Palatin, et du prince Frédéric. Je me garderai bien ici de m'étendre sur les caractères des princes, des princesses, et des ministres de cette cour. M. le marquis de Tilly en a dû prendre des notions plus certaines que moi, et doit en

avoir donné des mémoires plus fidèles que ne pourraient être les miens; je dirai seulement en deux mots une chose qui, étant publique, n'a pu échapper à mes remarques; on voit, sans chercher à le voir, que l'électrice gouverne, et que le prince Frédéric a toute sa confiance.

Cette princesse, qui a véritablement l'ame grande et noble, veut donc dominer comme elle mérite de le faire, et elle domine en effet. Les ministres qui ont sa confiance lui ont inspiré le projet d'étendre son autorité sur les deux cours de Bonn et de Bavière. Ce projet devait être de son goût, et les circonstances ont dû nous le faire paraître utile. J'avais jeté les premières semences de cette union si desirée entre les trois électeurs, en rétablissant la confiance et la bonne correspondance entre la cour de Bonn et la cour Palatine. J'avoue que, tout persuadé que j'étais des égards que méritait la conduite de l'électeur Palatin dans l'état alors subsistant des affaires de l'Europe, mon point de vue n'avait jamais été d'établir son

despotisme sur les cours de Cologne et de Bavière. J'étais persuadé, comme je l'ai dit ci-devant, qu'il était de l'intérêt du roi que l'électeur de Cologne n'agît que de concert avec la cour Palatine; que ce fût de cette cour qu'il prît toutes ses directions. C'était là l'unique esprit de toutes les instructions que j'avais reçues à ce sujet, je les avais remplies; mais mon projet était de lier l'électeur de Cologne aux intérêts de la France, plutôt qu'à ceux du Palatinat. Pour y parvenir, j'avais pensé que des bienfaits directs de Sa Majesté nous auraient acquis immédiatement l'attachement de ce prince; que, toujours conduit par cet intérêt, nous l'aurions nous-mêmes lié aux démarches de la cour Palatine tant qu'elles eussent été conformes à nos vues; au lieu que le système de la cour Palatine a été que l'électeur de Cologne et celui de Bavière lui eussent toute l'obligation des bienfaits que Sa Majesté fait passer par son canal; que par cet arrangement l'électeur Palantin tient les deux autres cours sous sa verge, et qu'il

pourrait un jour les entraîner dans des démarches moins conformes à nos vues, par la crainte de perdre un bien qu'ils croyent devoir tout entier à sa protection. Il peut se faire que je me sois trompé, et c'est parce que je dois le penser que je fais ici d'autant plus naïvement l'aveu de mes desseins et de ma conduite, que c'est de là qu'est parti tout le dessein de la cour Palatine, de m'éloigner de la confidence de son projet, et de me faire rappeler en France. Pour réussir plus sûrement dans ces deux points, il fallait d'abord diminuer la confiance que l'électeur avait prise en moi. Le moyen le plus sûr était de le persuader que tout ce qui se faisait pour son avantage se faisait sans ma participation. Personne cependant n'avait sollicité autant que moi les grâces de Sa Majesté pour ce prince. On fit entendre à la cour de France que les électeurs de Cologne et de Bavière desiraient surtout que les bienfaits du roi à leur égard, ne passassent point par les mains des ministres respectifs du roi dans

ces deux cours. On se contenta, par rapport à l'électeur de Cologne, d'une lettre que j'avais ci-devant pour ainsi dire dictée moi-même, comme le précis des articles du traité que je lui avais proposé. Sur cette lettre, la cour Palatine fit accorder un don à l'électeur de Cologne. Je fus très-bien informé de tout ceci. J'aurais pu me servir des avis réitérés qui m'en furent donnés, pour me faire valoir auprès de l'électeur; mais fidèle même aux secrets qui ne m'étaient pas confiés, ce prince et toute sa cour me sont témoins que je n'en ai jamais rien fait paraître; mais il fallait enfin fondre la cloche, et voici comme cette affaire se passa.

L'électeur de Cologne avait projeté de faire, à la fin de juillet 1747, un voyage de quatre mois dans ses évêchés. Ce prince m'avait toujours marqué une confiance intime, et je devais avoir l'honneur de l'accompagner. Le départ pour ce grand voyage, fut précédé par une foire établie depuis un an à Popilstorf. Toute la cour

Palatine y vint, et ce ne fut pendant quinze ou dix-huit jours que fêtes brillantes, mais très-fatiguantes pour moi qui étais obligé, outre mon travail journalier, de faire deux voyages par jour à Bonn, à Popilstorf, et de passer presque toutes les nuits. J'eus tout lieu de me persuader, pendant le séjour de la cour Palatine à Popilstorf, qu'elle n'avait plus pour moi la même confiance; qu'elle travaillait à diminuer celle que l'électeur de Cologne avait en moi pour s'en emparer seule; et enfin, que les avis qu'on m'avait donnés étaient très-réels; et pendant le séjour de cette cour à Popilstorf, et depuis son départ jusqu'à la veille du jour indiqué pour le nôtre, je reçus les marques les plus fréquentes et les plus décidées de la bonté et de la confiance de l'électeur. Ce fut dans ces derniers jours que me promenant seul avec l'électeur dans ses jardins, quoiqu'il y eût alors à sa cour un envoyé du Stathouder et deux d'Hanover, ce prince apperçut ces trois ministres avec les siens, et une cour

nombreuse, qui du haut d'un perron nous observaient, et me dit en les voyant : « Voilà » bien des gens inquiets, ils croyent que » nous vendons l'Allemagne et la Hollande ; » mais je ne suis pas fâché de leur rendre » les inquiétudes qu'ils nous donnent quel- » quefois ». Ce prince m'ajouta : « Ce sera » bien pis, lorsqu'ils sauront que vous » venez avec moi en Westphalie, où aucun » d'eux ne me suivra ». Ces discours et les bontés de l'électeur me persuadèrent qu'on ne lui avait pas encore confié la trame qu'on avait ourdie contre moi dans le dessein de me procurer mon rappel. Mais quoi qu'il en soit, environ huit à dix jours avant celui indiqué pour notre départ, je tombai très-sérieusement malade d'une fièvre qui d'abord fut jugée maligne, mais qui cependant se termina à un accès de cinq jours avec des redoublements. Mon premier soin, dans la crainte que j'eus que cet accident ne fût dangereux, et ne me permît pas de suivre l'électeur, mon premier soin, dis-je, fut d'en faire in-

former la cour par mon secrétaire, pour qu'au cas qu'on le jugeât nécessaire, on songeât à y envoyer quelqu'un à ma place. Je me rétablis au bout de six ou sept jours, et comme je n'avais point encore de réponse de la cour, je me présentai de nouveau à l'électeur pour avoir l'honneur de le suivre. Ce prince eut la bonté de me dire que rien ne lui ferait plus de plaisir, pourvu que ma santé n'en fût point altérée... Entre cette visite et notre départ, je reçus une réponse de la cour, par laquelle on me marquait que le roi avait la bonté de me permettre de demeurer à Bonn pour y rétablir ma santé. Comme c'était une permission et non un ordre, et que je m'étais de nouveau engagé au voyage, je me disposai à faire le sacrifice de ma convalescence à mon devoir, et je fis embarquer une partie de mes équipages, et de mes gens. Mais la veille du départ, étant à Popilstorf, où l'électeur tenait appartement, et où le matin même il m'avait dit encore qu'il se faisait un plaisir de m'avoir

avec lui, comme ce prince était au jeu, le baron de Metternik vint me trouver et me demanda si en effet je me disposais à partir le lendemain avec l'électeur dans l'état où j'étais encore. Je lui répondis que l'électeur venant de m'assurer dans l'instant que je lui ferais plaisir, ma santé m'était moins chère que mon devoir, et que c'en était un pour moi que de répondre aux bontés de son maître..... Il fut étonné de ma réponse, et me demanda si en effet l'électeur m'en avait parlé ce jour même. Je lui répondis que oui. Sur cela, après avoir un peu rêvé, et s'être embarrassé dans ses discours, il me dit : « Il faudra que vous » en parliez encore ce soir à l'électeur, » car il y a du changement ». J'en savais trop des manœuvres de ce ministre favori avec la cour Palatine, pour ne pas comprendre tout ce que signifiait ce changement. Effectivement, je parlai le soir à l'électeur, et ce prince me dit en propres termes : « J'aurais été charmé de vous » avoir avec moi dans ce voyage ; mais on

» m'a fait entendre que les ministres de Hol-
» lande et d'Hanover, qui ne viendront
» point avec moi, seraient offensés de cette
» préférence ». Je répondis à ce prince que je profiterais donc de la permission que le roi m'avait donnée de rester à Bonn, pour me rétablir parfaitement, et y attendre ses ordres. L'électeur me demanda de lui écrire directement tout ce que j'aurais à lui communiquer. Ce prince partit le lendemain, et je restai à la cour de Bonn, où je continuai de traiter par écrit, mais directement avec lui, des affaires, et surtout de celles qui regardaient alors les assemblées des cercles, et les mouvements que se donnaient nos ennemis pour parvenir au rétablissement de l'association des cercles, et ensuite à l'admission de celui d'Autriche. J'eus toujours, de la part de l'électeur, des réponses favorables.

Le jour de naissance de l'électeur étant arrivé quinze jours ou trois semaines après son départ, je lui écrivis la lettre suivante

à Arnsberg, où il était encore le 16 août 1747.

MONSEIGNEUR,

« Le jour de naissance de V. A. S. E. est devenu pour moi un jour si cher et si précieux, qu'il doit m'être permis de mêler aux vœux de sa cour et à ceux de ses peuples, les vœux sincères que je forme pour la continuation de sa santé, et pour la solidité de sa gloire. C'est un hommage aussi respectueux que légitime, que je la supplie de vouloir bien agréer; mais je ne puis m'empêcher d'avouer à V. A. S. E. qu'il se mêle dans mon cœur, au sentiment de la joie publique, un sentiment de vraie douleur, lorsque je sens que l'état de ma santé, encore faible et languissante, ne me permet pas d'aller moi-même porter à ses pieds ces vœux et ces hommages d'un cœur pénétré de la plus vive reconnaissance et du plus respectueux attachement. J'ose au moins assurer V. A. S. E. que ces

sentiments n'en sont ni moins ardents, ni moins sincères, et qu'ils sont pour jamais gravés dans mon ame, ainsi que le respect profond avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

De V. A. S. E. le très-humble, etc. »

Voici la réponse que je reçus de l'électeur, quelques jours après, et qui prouve qu'on ne m'avait point encore porté les derniers coups dans sa confiance et dans son estime.

Arnsberg, le 29 Août 1747.

Monsieur, j'ai reçu les souhaits tout obligeants que vous me faites à l'occasion du jour de ma naissance, par votre lettre du 16 de ce mois, comme une nouvelle preuve de votre zèle, et des sentiments officieux qui vous intéressent à mes satisfactions. Comme je leur rends toute la

justice que vous pouvez desirer, vous devez être autant persuadé de la sincérité de ma reconnaissance, que des dispositions effectives qui me porteront toujours à vous témoigner, dans les occurrences qui pourront dépendre de moi, le cas singulier que je fais de votre mérite, et la considération toute particulière avec laquelle je suis,

Monsieur,

Votre affectionné,

CLÉMENT-AUGUSTE, *Électeur.*

J'ai dit ci-devant que j'étais bien informé, et déjà depuis long-temps, que Sa Majesté avait gratifié l'électeur de Cologne sur une simple lettre dont j'avais moi-même dressé le projet relatif aux articles du traité que j'avais proposé à ce prince. Je savais que les bienfaits du roi avaient passé par le canal de la cour Palatine, et que l'électeur en avait touché cent mille écus; mais comme je n'en étais point informé de la part de ma cour, attendu

que, de la part de la cour Palatine, qui voulait, comme on a vu ci-devant, s'en arroger tout le mérite, on avait imaginé, par une ruse bien digne de Metternik, de faire entendre à Sa Majesté que l'électeur de Cologne, et même celui de Bavière, desiraient surtout que les ministres qu'elle avait auprès de ces princes ne fussent point instruits des grâces que Sa Majesté leur accordait. Comme je viens donc de dire que je n'étais informé de ces particularités que par les gens que j'avais gagnés dans le conseil et dans la familiarité de l'électeur, et que le ministre de France ne m'en avait fait aucune ouverture, j'eus long-temps sur ces connaissances une profonde discrétion, et je ne cherchai jamais à m'en prévaloir auprès de l'électeur. Mais enfin je m'apperçus, à la conduite de Metternik avec moi, qu'il expliquait comme un manque de confiance pour moi de la part du roi et de ses ministres, ce qui n'était en effet que la suite de ses manœuvres, de celles du comte de Piosasque, et des

vues de domination de la cour Palatine ; et comme je craignis enfin que les façons brusques, impolies et même piquantes de ce favori n'exposâssent le ministre à tomber dans une espèce de mépris, je crus enfin devoir m'ouvrir au ministre du roi des avis que j'avais reçus, que Sa Majesté gratifiait à mon insu l'électeur de Cologne, et en même temps de la conduite peu mesurée de Metternik avec moi. C'est ce que je fis par ma lettre du 25 juillet 1747. Je reçus réponse du ministre à cette lettre, en date du 2 août suivant, et ce fut sur cette lettre que je réglai, comme on l'a vu, ma conduite par rapport au voyage de Westphalie. Je ne répéterai point ce que j'en ai dit ci-dessus, et je passe à ce qui suivit la lettre de compliment que j'avais écrite à l'électeur, et la réponse obligeante que je reçus de ce prince. Je crus devoir en envoyer copie à la cour, et voici la réponse que je reçus, en date du 15 septembre 1747, à ma lettre qui était du 10.

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous avez pris la peine de m'écrire le 10 de ce mois, et la copie que vous y avez jointe d'une réponse que vous aviez reçue de l'électeur de Cologne, sur un compliment que vous lui avez adressé. De la part de ce prince, dans cette lettre, sont de nouveaux témoignages de son estime et de sa considération pour votre personne; cependant le roi n'estimant pas devoir actuellement entretenir un ministre de sa part à la cour de Bonn, Sa Majesté m'a chargé de vous envoyer l'ordre de repasser en France, et je ne diffère pas à vous adresser la lettre que S. M. écrit à l'électeur pour votre rappel, afin que vous puissiez, s'il est encore en Westphalie lorsque vous la recevrez, la lui envoyer en prenant congé de S. A. E., par une lettre dont vous accompagnerez celle de S. M. De cette manière, vous pouvez profiter de la fin de la belle saison pour votre retour à Paris, et je serai très-aise de vous assurer que je suis véritablement, monsieur, etc.

V. S. PUISIEULX.

Je joins ici copie de la lettre du roi à l'électeur de Cologne.

Copie de la Lettre du Roi à l'Électeur de Cologne.

Au Camp d'Hamal, le 15 Septembre 1747.

Mon frère et cousin, ayant accordé au sieur abbé Aunillon la permission de repasser en France, je lui ai recommandé très-particulièrement de vous renouveler, en prenant congé de vous, les assurances de l'intérêt véritable que je prendrai toujours à ce qui peut être de votre satisfaction ; mais je suis bien aise de vous témoigner moi-même que vous me trouverez en toute occasion disposé à vous donner des marques de l'amitié sincère que j'ai pour vous.

Je suis, etc. *Signé* Louis.

Je reçus ces lettres le 19 septembre, et dès le lendemain j'écrivis à l'électeur pour

prendre congé de lui, et lui envoyai la lettre du roi. Mais avant de faire mention de ma lettre, et des réponses que je reçus, tant à la lettre du roi qu'à la mienne, dans laquelle je trouvai un *post-scriptum* de la propre main de l'électeur, il est à propos que je dise ce qui donna occasion à ce prince de l'écrire, et le dernier moyen qu'on employa pour l'indisposer contre moi.

A la fin de janvier 1746, l'électeur eut une violente attaque d'hémorroïdes qui le mit en peu de temps dans un vrai danger. J'en donnai avis; je fis consulter les plus habiles médecins de la cour et de Paris, et enfin j'engageai la cour à envoyer à Bonn, un habile chirurgien. On m'envoya M. Houstel, et l'on ne pouvait faire un meilleur choix. Le prince fut guéri, mais cet accident pouvait avoir des rechûtes dangereuses, et par conséquent on devait penser à s'assurer, en cas de besoin, d'un parti considérable dans les chapitres de Cologne et de Munster, pour l'élection d'un successeur, si le prince venait à man-

quer, ou d'un coadjuteur, en cas que sa santé demeurât languissante et peu assurée. Dans cet esprit, je reçus ordre de la cour de travailler à avoir des notions justes du nombre, de la qualité, des affections et inclinations de ceux qui composaient les chapitres de Cologne et de Munster. Je mandai, comme il était vrai, à la cour, que cette information était extrêmement délicate, et que la moindre connaissance qui en viendrait à l'électeur me ferait perdre toute sa confiance, encourir son indignation, et peut-être l'éloignerait pour jamais de la bonne correspondance avec Sa Majesté. Cette enquête était d'ailleurs très-difficile, autant par le grand éloignement de l'évêché de Munster, que par la trop grande proximité de la ville de Cologne. D'ailleurs, à qui se fier pour le secret? Cependant j'entrepris d'en venir à bout, et j'y réussis, sans qu'il en soit rien parvenu à l'électeur, jusqu'au moment de mon départ.

Quoiqu'il parût que je dûsse être moins

embarrassé par rapport au chapitre de Cologne, ce fut pourtant celui qui me donna le plus de peine, tant par la difficulté de trouver une personne de confiance assez entendue et assez discrète pour me donner de sûres lumières et pour garder mon secret, que par l'embarras de rencontrer quelqu'un de cette espèce, qui voulût bien se fier à moi, et courir le risque d'être à jamais disgracié, s'il était découvert. Je le trouvai avec peine, et j'en eus encore plus à l'engager, et ensuite à en tirer des éclaircissements qu'il ne voulait pas avec raison confier à la poste, et qu'il était obligé de venir me dire en secret, par des voyages réitérés et distants l'un de l'autre, pour éviter toute suspiscion.

Quant à l'évêché de Munster, le sieur Schutingen, chancelier de Munster, m'étant tombé sous la main, et sachant d'ailleurs qu'il était estimé du roi de Prusse, et avait sa confiance...., je commençai par le louer beaucoup de sa fidélité, de son zèle, de ses lumières. Le chancelier fut flatté de mes

éloges, et après quelques conversations générales, nous en vînmes à parler de la maladie de l'électeur, de l'éloignement qui paraissait être entre ce prince et l'évêque de Liége, son frère. Il m'en parut touché, d'autant plus, me dit-il, que pendant la maladie de l'électeur on avait fait des brigues dans le chapitre de Munster, et que le grand-doyen s'y faisait un parti considérable. Il m'ajouta qu'il aurait été heureux de travailler à la réunion des deux frères, pour tâcher à parvenir à faire élire l'évêque de Liége, coadjuteur de Munster, ce qui serait moins difficile du vivant de l'électeur, que de le faire élire évêque après sa mort, à quoi il prévoyait des obstacles insurmontables. Cette ouverture me mit à mon aise, et ce fut sur ce plan que j'engageai le chancelier Schutingen, à me donner un détail bien circonstancié du nombre, des mœurs, des inclinations et partis des chanoines électeurs du chapitre de Munster. Il me le promit et me l'a fait attendre long-temps, ne voulant point, non plus que mon cor-

respondant de Cologne, fier un tel secret à la poste; en sorte qu'il lui en coûta un second voyage de Munster à Bonn, pour me donner satisfaction.

Avant que cette bonne fortune me fût arrivée, par la connaissance que je liai avec M. de Schutingen, j'avais déjà fait quelques autres tentatives, et je m'étais adressé à M. le comte de Schaesberg, ministre de l'électeur Palatin à sa cour de Dusseldorf. J'avais établi, dès mon arrivée à Bonn, une correspondance intime, mais très-secrète avec ce ministre, qui m'avait même prévenu, et qui, pendant tout le temps qu'elle a duré, m'a donné les preuves les plus essentielles de son attachement à la France, et d'amitié particulière, ainsi que de la plus entière confiance. Ce ministre avait un frère chanoine de Munster, mais qui n'est pas à beaucoup près dans les mêmes principes. Apparemment que M. le comte de Schaesberg s'ouvrit peut-être un peu trop à lui pour en tirer les détails que je lui demandais, et qui se sont réduits à

fort peu de chose. J'avais envoyé à la cour tous les mémoires que j'avais recueillis avec tant de soin et de précaution sur ces deux chapitres de Cologne et de Munster, dès le mois de janvier 1747, et rien n'en avait encore transpiré. Mais enfin ce secret fut découvert à l'électeur, pendant son séjour dans son évêché de Munster, et depuis qu'il eut reçu la lettre où j'avais l'honneur de prendre congé de lui, et de lui adresser la lettre du roi, dont on vient de voir la copie. C'est une époque dont je ne puis douter, puisqu'aussitôt que l'électeur eut reçu ma lettre, il fit partir Metternik et l'envoya en diligence, sous prétexte d'autres affaires, pour me dissuader de partir, et pour me dire que ce prince n'y consentirait point. Ce faux confident publia même à Bonn, où mon départ était déjà annoncé, qu'il était sûr que je ne partirais point, et que l'électeur s'y opposerait. Il dit à cette occasion, à une personne de mes amis, ces propres mots qui étaient un bon oracle; *ou je ne suis pas honnête*

homme, ou M. l'abbé Aunillon ne partira pas. Mais avant son départ de Munster, il avait eu soin de faire dire à son maître, lorsqu'il serait parti, que j'avais dit que l'électeur ne vivrait pas un an, et que j'avais pris des mesures pour assurer l'élection du prince de Liége à l'évêché de Munster.

Après le détail que je viens de faire, il ne me reste plus qu'à laisser au lecteur le soin d'en faire l'application à la lettre de recréance, à la réponse particulière que je reçus de l'électeur, et au *post-scriptum* de sa main. Quoique cette lettre fût datée du 30 septembre, je ne la reçus que plus de dix jours après sa date, ce qui prouve que l'électeur avait différé à l'écrire, et qu'elle fut antidatée.

Voici la lettre que j'écrivis à ce prince en lui adressant celle du roi.

A Bonn, le 20 Septembre 1747.

MONSEIGNEUR,

Le roi mon maître ayant jugé à propos

de me rappeler à sa cour, ainsi que V. A. S. E. le verra par la lettre de Sa Majesté, que j'ai l'honneur de vous présenter ci-incluse, ce monarque, en m'accordant la permission de repasser en France, et en m'ordonnant de prendre congé de V. A. S. E., me charge expressément de lui renouveler les assurances de l'intérêt véritable que Sa Majesté prendra toujours à tout ce qui pourra être de la satisfaction de V. A. S. E. En même temps que j'obéis aux ordres du roi mon maître, en prenant très-respectueusement congé d'elle, je ne puis lui cacher la douleur sincère dont je suis pénétré lorsque je sens que l'absence de V. A. S. E., au moment que je dois m'éloigner de sa cour, me prive de la consolation et de l'honneur de me mettre à ses pieds, de lui rendre personnellement des grâces infinies de toutes les bontés dont elle m'a honoré pendant la durée de mon ministère auprès de sa personne, et de la supplier de m'accorder l'honneur de ses grâces et de sa protection. Si le desir

de les obtenir m'avait pu tenir lieu de mérite auprès de V. A. S. E., j'oserais me flatter de n'en pas être tout à fait indigne.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Réponse de l'Électeur à la Lettre du Roi, du 15 Septembre, portant mon rappel.

SIRE,

J'ai bien reçu celle que Votre Majesté a adressée au sieur abbé Aunillon pour me consigner, avant son repassage en France. Les assurancesrenou velées de l'intérêt véritable que Votre Majesté veut bien prendre pour mes satisfactions, et qu'elle s'est daignée de recommander audit sieur abbé Aunillon de me faire de sa part, m'ont causé beaucoup de plaisir; mais le témoignage qu'il a plu à Votre Majesté de me donner en même temps elle-même de son amitié sincère, m'en a causé infiniment davantage. Aussi peut-elle être entièrement persuadée que je ne cesserai jamais de la

cultiver, et que je serai toujours avec le plus respectueux dévouement.

Sire,

De Votre Majesté,

Le très-humble et vrai serviteur et cousin,

CLÉMENT-AUGUSTE, *Électeur.*

Réponse de l'Électeur à ma Lettre du 20 Septembre, en prenant congé de lui.

Clémentwerth, ce 30 Septembre 1747.

MONSIEUR,

Rien ne saurait m'être plus agréable que l'attention gracieuse avec laquelle S. M. très-chrétienne me témoigne par sa lettre que vous m'avez envoyée, l'intérêt véritable qu'elle prendra toujours à tout ce qui pourra contribuer à mes satisfactions, et de ses favorables dispositions à me donner des marques de son amitié. Je ne saurais en échange, dans ma réponse ci-jointe à ce

monarque, suffisamment exprimer ma vraie reconnaissance et la sincérité de mes remercîments, ce que je me promets que vous voudrez bien faire à mon nom le plus parfaitement, lorsque vous aurez l'honneur de la présenter. J'aurais souhaité que votre séjour à ma cour, aurait été de plus longue durée; vous pouvez cependant être persuadé que, dans notre éloignement, je vous conserverai également, comme si vous étiez auprès de moi, les mêmes dispositions effectives à vous convaincre de la considération toute singulière avec laquelle je suis,

Monsieur,

Votre affectionné,

CLÉMENT-AUGUSTE, *Électeur.*

Cette lettre était écrite de la chancellerie et signée par le prince; mais il ajouta au dos ce *post-scriptum* de sa main.

P. S. Comme la divine Providence m'a bien voulu encore souffrir dans cette vallée de misère, j'espère aussi en vous, connais-

sant votre attachement à mon égard, et dans l'infaillibilité de votre horoscope, de me faire grâce au moins pour deux années de temps. Avis sur ce sujet à votre cher ami Westphalien (1), et à la calotte rouge (2). Je suis au reste également comme dans ma lettre,

CLÉMENT-AUGUSTE, *Électeur.*

Ainsi finit ma légation. J'eus encore quelques occasions d'écrire à l'électeur avant mon départ; j'en profitai pour le désabuser du prétendu horoscope dont on m'avait accusé, et ne pensai plus qu'à arranger mes affaires, de façon à pouvoir partir, comme je le fis, le 16 octobre 1747. Mais j'eus la consolation, avant mon départ, d'apprendre par des personnes non suspectes, que l'électeur m'avait réellement conservé une vraie part dans son estime. Je viens d'en avoir tout récemment une preuve dans la lettre que ce prince m'a fait

(1) Apparemment le chancelier Schutingen.
(2) Le prince de Liége, cardinal de Bavière.

l'honneur de m'écrire. Voici quelle en a été l'occasion. L'électeur m'avait donné son portrait quelque temps avant son départ: je l'ai fait graver à mes frais, et lui en ai envoyé beaucoup d'estampes, qui lui sont arrivées le jour de la fête de sa naissance, avec une lettre de moi, dont voici la copie.

Paris le 11 août 1748.

MONSEIGNEUR,

V. A. S. E. ne sera point étonnée que, pénétré comme je le suis et le serai toute ma vie, des bontés dont elle m'a honoré, je préviène le jour de sa naissance pour avoir l'honneur de lui rendre mes hommages. Mais me pardonnera-t-elle la liberté que je prends de lui offrir un gage de ma profonde reconnaissance, qui est, à la vérité, ce que je possède de plus précieux au monde? Le choix que j'ai fait du portrait de V. A. S. E. est excusable par le motif qui me l'a fait faire.

J'ai formé le dessein, Monseigneur, de rendre éternelle, sous les auspices d'un

grand prince qui m'a comblé de tant de bontés, la reconnaissance que j'en conserve, mon respect et mon attachement sans bornes pour sa personne et pour ses vertus.

Quel moyen plus sûr pour éterniser des sentiments qui sont dus à tant de titres à V. A. S. E., et pour en rendre témoins l'univers et la postérité, que de les leur offrir sous la protection et au pied d'une image qui doit être éternellement chère et respectable au monde?

Je sens, Monseigneur, tout ce qui manque à cette offrande pour la rendre plus digne de vous être présentée; mais enfin c'est l'image de V. A. S. El.; dès lors c'est une offrande digne d'elle; le deviendrait-elle moins par l'expression publique du respect profond avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Monseigneur,

De V. A. S. E.,

Le très-humble et très-obéissant serviteur, l'Abbé Aunillon.

Réponse de l'Électeur à cette Lettre.

Poppelsdorf, le 21 Août 1748.

MONSIEUR,

J'ai reçu avec plaisir l'estampe de mon portrait que vous avez fait graver à Paris, et sensible à cette obligeante attention, que je regarde comme une marque de votre souvenir et de votre zèle, je vous en fais mes remercîments, vous assurant autant de ma reconnaissance que de mon inclination à vous témoigner les sentiments de l'estime particulière avec laquelle je suis véritablement,

Monsieur,

Votre affectionné,

AUGUSTE CLÉMENT, *Électeur.*

Réponse de l'Électeur à M. l'abbé Aunillon, sur son compliment de la nouvelle année 1749.

Bonn, le 6 Janvier 1749.

MONSIEUR,

Les souhaits obligeants exprimés dans votre lettre du 26 décembre [illegible] sont une nouvelle et agréable marque de vos sentiments en ma faveur. Je vous en ai beaucoup de reconnaissance, et je conserverai toujours à votre égard les plus sincères dispositions à vous marquer réellement que je suis avec une considération distincte,

Monsieur,

Votre affectionné,

CLÉMENT AUGUSTE, *Électeur.*

FIN DU TOME SECOND ET DERNIER.

VAH
1550885

Digitized by Google
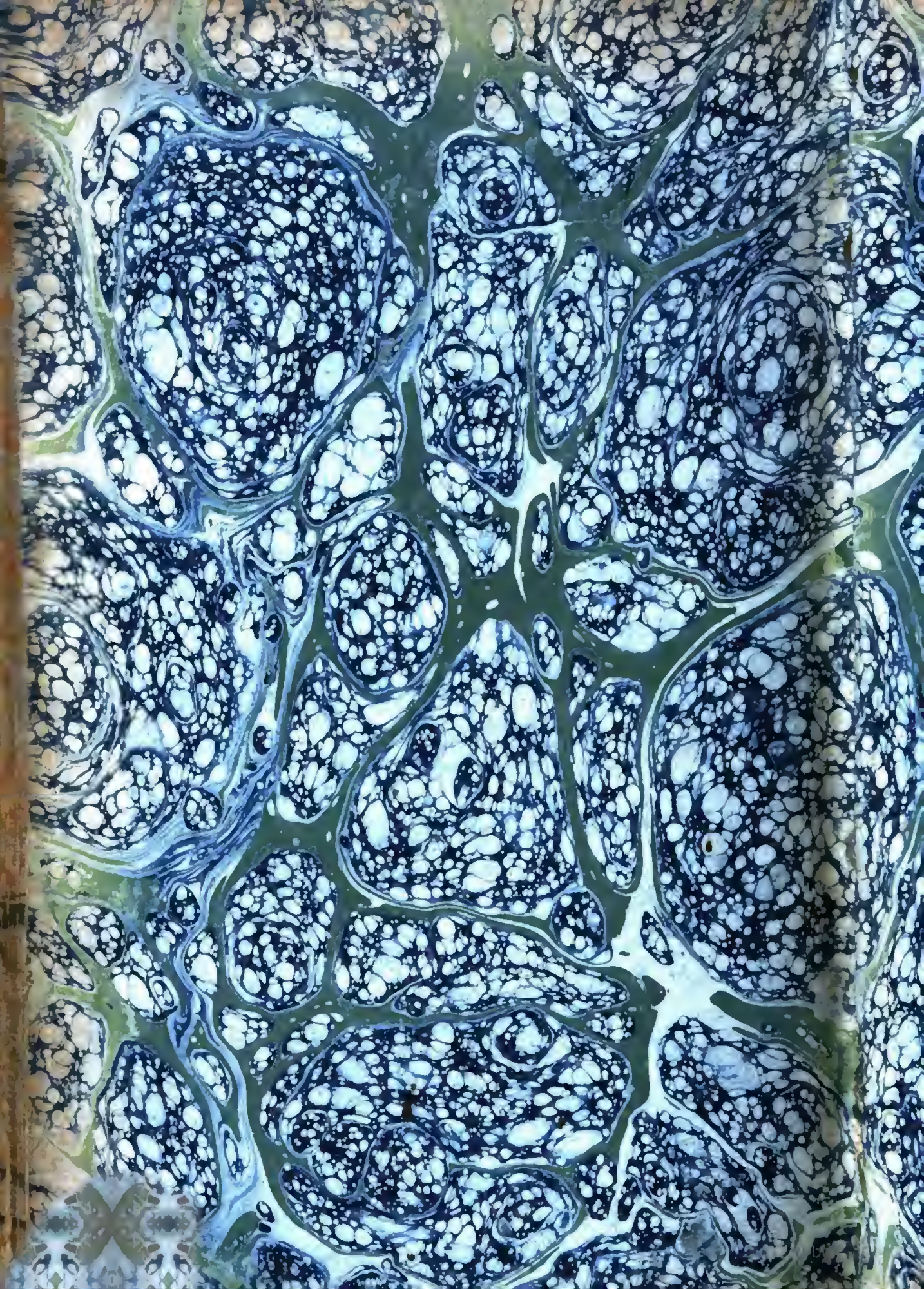
1.45.
2.
30.